

# Projet Social 2024-2027

*Animation Globale et Coordination*

*Animation Collective Famille*

*Projet Jeunesse*



**Centre Social LA MAGIC**

accueil du lundi au vendredi  
9h00-13h00 / 13h30-17h00

la **Magic**  
Centre Social

✉ [contact@lamagic.fr](mailto:contact@lamagic.fr)

📍 28 rue de la chaume - 03110 Broût-Vernet

☎ 04 70 58 20 68

**Adresse du siège social :** 28, rue de la Chaume 03110 BROUT-VERNET

**Téléphone :** 04.70.58.20.68

**E-mail :** [contact@lamagic.fr](mailto:contact@lamagic.fr)

**Site Internet :** <http://www.lamagic.fr>

**Réseaux sociaux :**

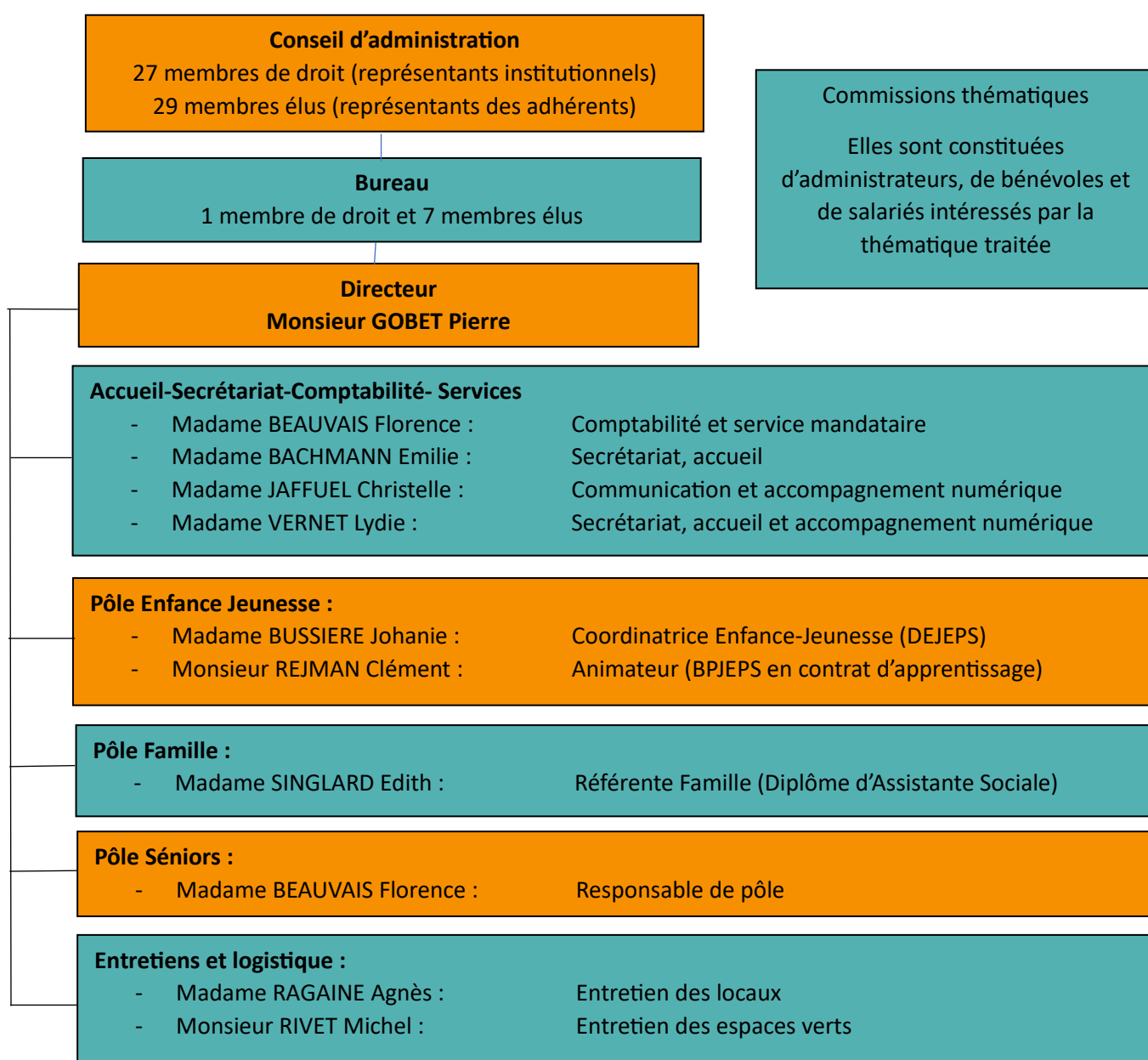
Facebook : centre social La Magic  
Instagram : edithlamagic / johanie\_lamagic

**Nom de la Présidente :** Madame METENIER Christiane

**Nom du Directeur :** Monsieur GOBET Pierre

**Diplôme du Directeur :** DESJEPS Spécialité Socio-éducative ou Culturelle  
Option développement de projets, territoires et réseaux

**Organigramme :**



Territoire d'intervention :



**23 communes** réparties sur 2 intercommunalités :

- Vichy Communauté : 3 communes – 2335 habitants
- Saint Pourçain Sioule Limagne : 20 communes – 8985 habitants

**11320 habitants** présents sur le territoire d'intervention de l'Association (+392 habitants entre 2009 et 2019)<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> Source INSEE

## Nombre de foyers adhérents :

### **Précisions sur l'adhésion au Centre Social La MAGIC :**

Pour pouvoir profiter des services et des animations de l'Association, les habitants doivent s'acquitter d'une cotisation annuelle (12€/foyer pour les habitants du territoire d'intervention et 17€/foyer pour les habitants des autres communes).

Toutefois, certaines actions ouvertes au public (Festival des Solidarités, MAGIC'Color, portes ouvertes, accueil ponctuel...) n'entraînent pas nécessairement le paiement d'une adhésion. Les chiffres qui suivent ne concernent que les foyers adhérents et non l'ensemble des personnes qui sont impactées par l'activité de La MAGIC.

|                          | Nombre de foyers adhérents |            |            |            |
|--------------------------|----------------------------|------------|------------|------------|
| COMMUNES                 | 2020                       | 2021       | 2022       | Bilan      |
| Barberier                | 7                          | 3          | 4          | -3         |
| Bayet                    | 5                          | 4          | 19         | +14        |
| Bransat                  | 1                          | 13         | 13         | +12        |
| Broût-Vernet             | 77                         | 63         | 82         | +5         |
| Chantelle                | 35                         | 27         | 35         | 0          |
| Chareil-Cintrat          | 4                          | 1          | 4          | 0          |
| Charroux                 | 17                         | 18         | 25         | +8         |
| Cognat-Lyonne            | 9                          | 5          | 9          | 0          |
| Deneuille les Chantelle  | 3                          | 2          | 2          | -1         |
| Escurolles               | 9                          | 11         | 10         | +1         |
| Espinasse-Vozelle        | 11                         | 10         | 20         | +9         |
| Etroussat                | 23                         | 21         | 17         | -6         |
| Fleuriel                 | 9                          | 3          | 5          | -4         |
| Fourilles                | 6                          | 7          | 7          | +1         |
| Jenzat                   | 20                         | 16         | 23         | +3         |
| Le Mayet d'Ecole         | 7                          | 9          | 13         | +6         |
| Monteignet sur l'Andelot | 4                          | 11         | 6          | +2         |
| Saint Didier la Forêt    | 5                          | 9          | 9          | +4         |
| Saint Germain de Salles  | 15                         | 10         | 21         | +6         |
| Saint-Pont               | 17                         | 14         | 18         | +1         |
| Saulzet                  | 7                          | 4          | 8          | +1         |
| Taxat-Senat              | 8                          | 5          | 7          | -1         |
| Ussel d'Allier           | 12                         | 9          | 11         | -1         |
| Hors secteur             | 84                         | 65         | 117        | +33        |
| <b>TOTAL</b>             | <b>396</b>                 | <b>338</b> | <b>485</b> | <b>+89</b> |

Malgré une forte baisse des adhésions entre 2020 et 2021, liée à la crise sanitaire et à l'arrêt de plusieurs animations en présentiel, la dynamique d'implication des foyers, dans la vie et/ou les activités et services portés par La MAGIC, reste positive avec une augmentation de **+22.47% en 3 ans**

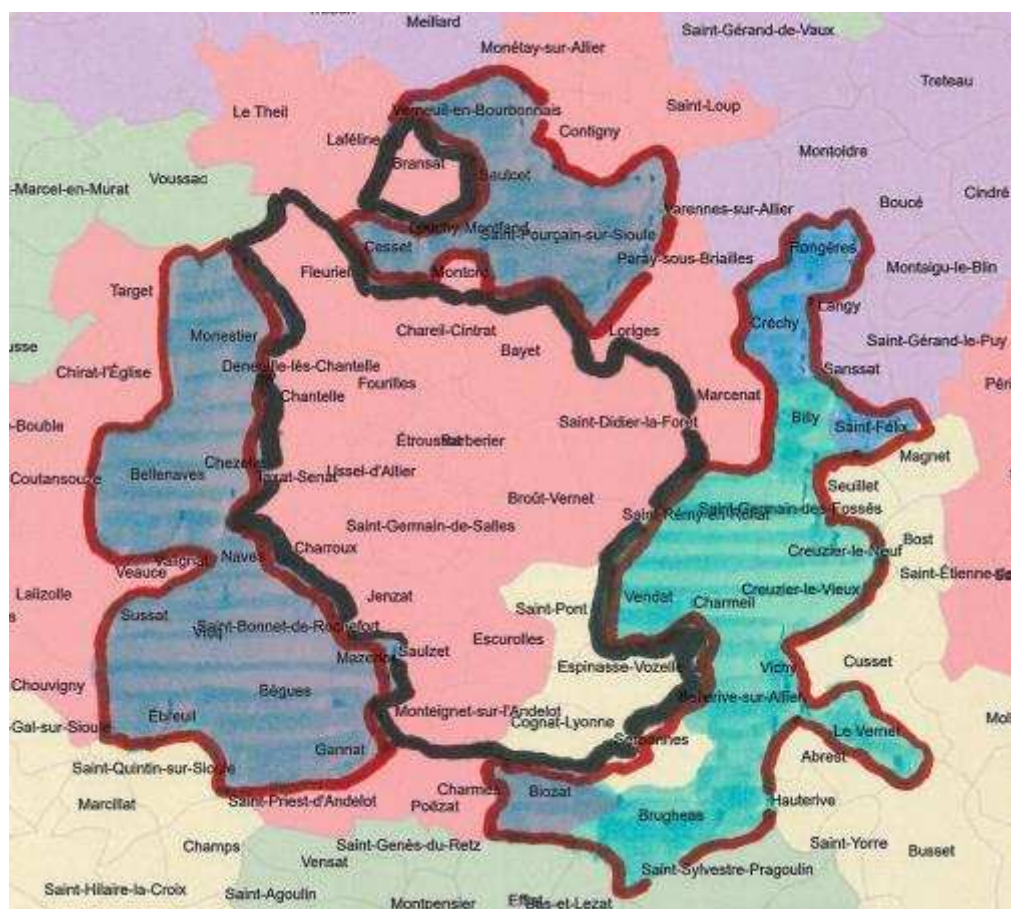
|   | 2020 | 2021 | 2022 |
|---|------|------|------|
| Nombre d'adhésions hors secteur               | 84   | 65   | 117  |
| Nombre de communes touchées par ces adhésions | 28   | 20   | 31   |

Plus de **20%** des adhésions des foyers proviennent d'habitants de communes extérieures au territoire d'intervention de La MAGIC.

Le territoire d'influence de l'association s'élargit à une trentaine de communes extérieures. Cela s'explique par plusieurs raisons :

- L'organisation d'**achats groupés** par La MAGIC sur un territoire de 25kms autour de Broût-Vernet. Cela ouvre le service à des communes non adhérentes. Ce service n'a pas d'équivalent sur ce secteur et est prisé des habitants ;
- La signature d'une **convention avec la Commune de Saint Pourçain sur Sioule** qui permet d'intervenir sur le collège et donc de rencontrer des jeunes d'autres communes qui participent ensuite aux activités jeunesse de La MAGIC ;
- L'organisation d'**animations annuelles**, inexistantes localement, sur les communes de Chantelle (cirque) et Espinasse-Vozelle (Hip Hop et Ragga) qui attirent des habitants, originaires des bassins de vie de Vichy et Bellenaves, à la recherche de ces pratiques ;
- La **poursuite d'activités par des habitants de communes qui ne soutiennent plus le projet global de La MAGIC** depuis peu (Saint Rémy en Rollat et Vendat) ;
- Les interventions du **service mandataire** sur des communes hors secteur à la demande du Conseil Départemental ;
- Le développement, par La MAGIC, de services d'accompagnement des habitants (**Numérique, Point Conseil Budget, Lieu d'Accueil Enfants Parents, Service d'Appui aux Associations...**) et d'actions innovantes tous publics (**MAGIC Color, activités des pôles enfance-jeunesse, famille et seniors**) qui répondent à des besoins non couverts localement ;
- ...

### Territoire d'influence de La MAGIC :



CENTRE SOCIAL

**CENTRE SOCIAL LA MAGIC**

 28 rue de la Chaume  
03110 Brout-Vernet

**CONTACT**

 contact@lamagic.fr  
http://www.lamagic.fr/

## IDENTITÉ & TERRITOIRE


 Mode de gestion  
**Associatif**

 Territoire  
d'intervention  
**Plusieurs communes  
(11217 habitants)**

 Géographie  
prioritaire  
**Non concerné**

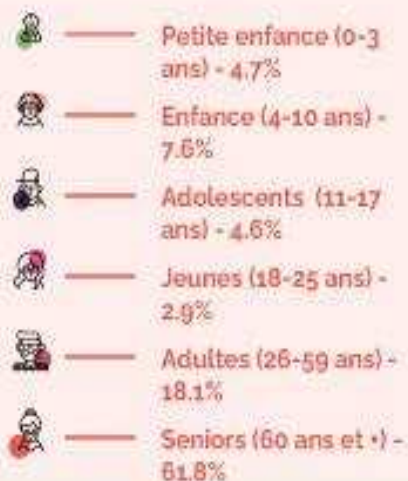
 Ouverture  
hebdomadaire  
**45 HEURES (en moyenne)**

## PARTICIPATION DES HABITANTS À LA VIE DU CENTRE SOCIAL

**PUBLICS**

 Habitants participant  
à une ou plusieurs activités  
du centre social

**1 742**
**ACTIVITÉS PROPOSÉES**

 (% des publics fréquentant le centre  
social par classe d'âge)

**ENGAGEMENT DES HABITANTS**


Bénévoles

**84**

 Bénévoles  
administrateurs

**57**

 Bénévoles  
d'activités

**27**

 Nombre total d'heures  
de bénévolat

**742**

## LES RESSOURCES

**HUMAINES**

 Emplois salariés > ETP  
**10** | **6.2**

 Stagiaires et  
services civiques  
=

**ÉCONOMIQUES**

 Budget total  
**323 296 €**

 Participation de  
la Caf  
**42 %**

 Participation de la commune (et/ou de  
l'intercommunalité)

**5 %**

 Participation de l'État, du Département et de  
la Région

**23 %**

Participation des usagers

**7 %**

## **2. Evaluation du Projet Social 2020-2023**

### **a. Rappel des objectifs du précédent projet social :**

Pour la période 2020-2023, La MAGIC s'était fixée 7 grands objectifs :

#### ***3 axes transversaux au service du projet global :***

- **Communication :** La MAGIC, bien que présente sur le territoire depuis 1962, n'était pas connue pour l'ensemble de son projet et perdait donc des opportunités d'accompagnement d'habitants, d'associations... L'amélioration de la communication globale de l'association sert l'ensemble des pôles développés et permet un meilleur accompagnement des populations.
- **Accueil :** Qu'elle se déroule dans les locaux de La MAGIC de manière physique ou téléphonique, ou sur les lieux d'animation en dehors des murs, la phase d'accueil des habitants est primordiale pour l'intégration de ces derniers dans une dynamique plus globale. L'accueillant doit être à l'écoute et agréable. Il doit permettre de répondre aux attentes des habitants mais également de créer une relation qui permet de dépasser le simple cadre de la demande. C'est la première étape dans le parcours d'accompagnement des habitants et, si elle est ratée, elle complexifie l'ensemble des autres démarches mises en œuvre pour et avec les habitants.
- **Développement partenarial et économique :** Le développement d'un réseau partenarial est vital pour faire vivre le projet de l'Association et le territoire. L'accompagnement des habitants, et le portage d'actions doivent être partagés avec d'autres structures (associatives, sociales...) pour permettre une meilleure prise en considération des problématiques des habitants et du territoire.  
Une réflexion sur le modèle économique de l'Association et la diversification de ses sources de financement permettent de stabiliser l'association et de financer l'ensemble des actions pensées à destination du territoire sans impacter les familles.

#### ***4 axes spécifiques***

- **Implication collective et citoyenne :** Le besoin de développement de liens sociaux de proximité, d'ouverture aux autres, localement et à une échelle plus large, sont primordiaux pour l'épanouissement de chacun.  
La MAGIC doit donc poursuivre le travail initié depuis quelques années afin de permettre, aux nouveaux arrivants, comme aux résidents de plus longue date, de s'impliquer dans des initiatives qui les réunissent, les font échanger, se rencontrer.  
Ces actions devaient s'appuyer sur des projets initiés par La MAGIC mais également sur l'accompagnement de projets associatifs et d'initiatives d'habitants.
- **Education, Jeunesse et Citoyenneté :** Les travaux réalisés par La MAGIC à destination des enfants et des adolescents sont une réelle réussite en termes d'implication citoyenne des jeunes, d'ouverture aux autres et aux pratiques.  
Entre 2020 et 2023, La MAGIC devait poursuivre ses travaux et rechercher des initiatives innovantes qui permettent aux enfants et aux jeunes d'être des acteurs de la vie locale.

- **Solidarités intergénérationnelles :** Cet axe s'adressait plus particulièrement aux personnes les plus fragiles du fait de problématiques économiques, sociales, physiques, de mobilité... La MAGIC doit inclure l'ensemble des populations de son territoire et créer des passerelles intergénérationnelles dépassant les classes sociales et permettant l'inclusion sociale.

Différentes thématiques spécifiques devaient être travaillées :

- Connaissance des droits ;
- Accompagnement vers l'emploi ;
- Aide aux démarches administratives (dématérialisées ou pas) ;
- Accompagnement des séniors ;
- Prévention santé ;
- Confiance en soi ;
- Gestion budgétaire ;
- Aide à la mobilité ;
- Accès aux loisirs et à la culture.

- **Famille :** La famille peut prendre plusieurs formes : classique (parents-enfants), monoparentale, recomposée...

Pour notre association, la famille ne se limite pas à sa fonction parentale, mais elle intègre toutes les générations, des enfants aux grands-parents en passant par l'ensemble des connexions interfamiliales qui peuvent exister.

Elle est donc présente dans l'ensemble des actions portées par La MAGIC, qu'elles soient solidaires, sociales, intergénérationnelles, d'implication collective et citoyenne...

Le projet famille de La MAGIC ne se limite pas aux actions spécifiques « familles », mais, en fonction des problématiques rencontrées, des besoins familiaux, il se retrouve également tout au long du projet global de l'Association.

L'axe famille, ainsi présenté, s'attache plus précisément aux actions liées à la parentalité, à l'ouverture interfamiliale et interculturelle, aux activités intergénérationnelles.



**b. Bilan des actions 2020-2023**

| <b>AXE COMMUNICATION</b>                         |   |   |
|--|---|---|
| <b>Actions prévues</b>                           | <b>Actions réalisées</b>  | <b>Evaluation des actions</b>   |
| <b>Développement des outils de communication</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Refonte du site Internet</li> <br/> <li>- Facebook</li> <br/> <li>- Instagram</li> <br/> <li>- Professionnalisation de la communication papier</li> <br/> <li>- Présence dans la presse locale</li> <br/> <li>- Présence sur les radios locales</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Afin de fluidifier la recherche d'informations sur notre site Internet, il a été retravaillé par notre chargé de communication. Depuis les habitants utilisent plus facilement cet outil.</li> <br/> <li>- L'utilisation de ce réseau social est très efficace pour informer les 25-44 ans de notre territoire et plus particulièrement les femmes. Chaque animation ou service a pu être annoncée ou présentée sur la période 2020-2023.</li> <br/> <li>- L'utilisation de ce réseau social est très efficace pour informer les jeunes de notre territoire. Il est également privilégié dans le cadre des Promeneurs du net pour communiquer avec eux.</li> <br/> <li>- Grâce à un personnel dédié et formé, nous avons pu développer des outils de qualité pour l'ensemble de notre communication (affiches, flyers, kakémono...). Les retours des habitants et des partenaires sont très positifs. Le seul bémol concerne la diffusion du Bla Bla sur les communes car des dysfonctionnements existent au niveau des services de La Poste</li> <br/> <li>- La MAGIC a la chance d'avoir sur Broût-Vernet le correspondant local de La Montagne. Il annonce et couvre régulièrement les actions proposées par notre association, ce qui favorise la visibilité de La MAGIC, particulièrement auprès des seniors. D'autres journaux ont également couvert certaines actions : « Le Pays Saint Pourcinois », « La Semaine de l'Allier », « Reflets d'Allier » ...</li> <br/> <li>- Un abonnement annuel a été pris auprès de Fusion FM ce qui nous permet d'informer les habitants.</li> </ul> |

|  |   |   |
|--|---|---|
|  |   | Plus ponctuellement, des actions sont annoncées suite à des interviews par Radio Coquelicot ou RCF.   |
| <b>Formation de porteurs de paroles</b>                | ACTIONS NON REALISEES   | <p>Lors des élections municipales, La MAGIC a lancé une démarche de plaidoyer (voir explication ci-dessous) qui devait aboutir à la mobilisation et à la formation des administrateurs et des bénévoles pour qu'ils puissent être des « porteurs de parole » (personnes ressources en capacité d'informer sur La MAGIC, ses valeurs, ses services et ses actions).</p> <p>Cette démarche a été initiée mais a été stoppée par l'arrivée du COVID. Elle n'a pas été relancée en fin d'épidémie suite à des difficultés et/ou des craintes à réunir les personnes.</p> <p>Elle devra être repensée, adaptée et reproposée sur le prochain projet social afin que les informations puissent être véhiculée sur le territoire mais également pour que les « porteurs de parole » puissent faire remonter les problématiques, besoins et attentes des habitants, des associations, des communes...</p>   |
| <b>Temps de rencontre avec les partenaires publics</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Avec la CAF, la MSA et le Département</li> <li>- Avec les intercommunalités</li> <li>- Avec les municipalités du territoire</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Des rencontres annuelles avec les 3 instances permettent de faire le point sur les avancées des projets portés par l'association et de vérifier leur pertinence au regard des objectifs fixés par eux. Les liens avec les techniciens sont fréquents et permettent d'être mieux connu par les partenaires.</li> <li>- Le développement de la connaissance de La MAGIC par la communauté de communes Saint Pourçain Sioule Limagne a été facilité par la mise en place de la CTG et la forte présence du centre social dans la phase de diagnostic territorial. Nous avons pu montrer les différents champs d'intervention et les coopérations possibles entre nos deux structures.</li> <li>- A l'occasion des élections municipales, La MAGIC a lancé une démarche de plaidoyer afin de faire connaître le rôle et les missions de La MAGIC. Un document de présentation de l'association, de ses valeurs et de ses actions a été réalisé et envoyé à tous les candidats et, suite aux élections et à la désignation des représentants des communes au sein du conseil d'administration de l'association, des réunions d'interconnaissance ont été programmées et réalisées par secteur.</li> </ul> |

|   |   |   |
|---|---|---|
|   |   | Cette action devait se poursuivre mais l'épidémie de COVID a arrêté la démarche qui aurait permis de mieux faire connaître La MAGIC et de mieux impliquer les administrateurs et élus communaux dans la vie de l'association.   |
| <b>Temps de rencontre avec les associations</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation de temps de formation des bénévoles associatifs : 7 formations proposées entre 2020 et 2022 (10 participants/formation)</li> <li>- Accompagnement individuel des associations sur le cadre réglementaire, la recherche de financement, la communication, la mutualisation de moyens : d'une dizaine d'associations par an</li> <li>- Rencontres lors de forums des associations sur le territoire (Cognat-Lyonne et Chantelle)</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ces temps de formation permettent de communiquer différemment auprès des associations du territoire qui comprennent ainsi la place de facilitateur de la vie locale que souhaite prendre notre association. La MAGIC n'est plus vécue comme un concurrent mais comme un partenaire. Ce travail reste à développer pour toucher plus d'associations.</li> <li>- Les associations qui ont eu recours à ce service l'ont toutes plébiscité du fait de la compétence des réponses apportées à leurs demandes. Ce service permet également de modifier la vision des bénévoles associatifs sur le rôle de La MAGIC. Ce travail reste à développer pour toucher plus d'associations.</li> <li>- En participant à plusieurs forums associatifs sur son territoire, La MAGIC a pu communiquer sur ses missions et ses actions auprès d'un public qu'elle ne rencontre pas régulièrement. L'action doit être poursuivie en diversifiant les lieux.</li> </ul>   |
| <b>Temps de rencontre avec les habitants</b>    | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Lors d'actions existantes et portées par La MAGIC</li> <li>- Présence sur les évènementiels locaux</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- La MAGIC Color', le Projet Culturel, les festivités des 60 ans de l'Association, le Festival des Solidarités, le projet « Objectif JO 2024 » et bien d'autres actions portées par La MAGIC ont permis d'aller au contact des habitants et de les informer sur les valeurs, les services et actions de l'Association. La construction de la plupart de ces actions en partenariat avec le tissu associatif, les élus et les habitants ont également permis que ces derniers aient une vision plus fine du rôle du centre social.</li> <li>- Ces temps d'information sur des évènementiels locaux n'ont que très peu été réalisés sur la période. Toutefois, La MAGIC a présenté ses actions sur la fête de la batteuse à Broût-Vernet, des forums des associations à Chantelle et Cognat-Lyonne et quelques autres actions locales. La difficulté rencontrée réside essentiellement dans la disponibilité des personnels et bénévoles pour aller sur ces actions qui se déroulent essentiellement les week-ends.</li> </ul> |

|  |  |   |
|--|--|---|
|  | <p>- Création de café solidaires éphémères sur le territoire</p> <p>- Création de la MAGIC Connect</p> | <p>La formation de « porteurs de parole » devait permettre de répondre à cette problématique mais n'a pas abouti.</p> <p>Ce projet a été freiné par le COVID et les contraintes sanitaires liées. Toutefois, si nous n'avons pas pu ouvrir ces cafés éphémères sur l'ensemble du territoire, une expérimentation a eu lieu à Broût-Vernet, en collaboration avec le Comité des Fêtes et la municipalité.</p> <p>Tous les jeudis matin, à l'occasion du marché, un café solidaire est ouvert sous un barnum et propose, en plus de l'information et de discussions informelles, un café à tous les visiteurs.</p> <p>Cette action est plébiscitée car elle permet aux habitants de se retrouver, d'échanger et aux commerçants d'avoir un public plus dense et sur du plus long terme.</p> <p>Pour La MAGIC, c'est un espace de communication important et le projet devra être envisagé sur d'autres communes en ayant en tête que cette action nécessite du temps de travail ou de bénévolat et une permanence sur du long terme pour qu'il soit efficient.</p> <p>Lors de la définition du Projet Social 2020-2023, La MAGIC souhaitait développer l'aller-vers et envisageait d'acquérir un véhicule aménagé pour réaliser des actions itinérantes.</p> <p>La crise sanitaire a retardé et permis de peaufiner le projet et, depuis le dernier trimestre 2023, La MAGIC est dotée d'un véhicule aménagé et connecté (la MAGIC Connect) qui va permettre à la fois d'accompagner les habitants dans l'utilisation d'outils informatiques mais également de proposer des temps d'échanges et d'animations propices à la communication sur La MAGIC.</p> <p>A l'heure actuelle, nous n'avons pas assez de recul pour évaluer les retombées de cette action.</p> |
|--|--|---|

#### **BILAN GENERAL DE L'AXE COMMUNICATION :**

La période 2020-2023 a permis de diversifier et professionnaliser la communication de l'Association que ce soit en direction de ses adhérents, des associations locales, des institutions.

Même si elle est connue et reconnue sur le territoire, la communication de La MAGIC doit continuellement être renouvelée, adaptée pour être efficiente.

L'aller-vers reste le meilleur outil de communication.

La MAGIC Connect doit être utilisée pour développer cette démarche et la formation de « porteurs de parole » doit être relancée pour encore accentuer la connaissance de l'association.

## AXE ACCUEIL

| Actions prévues  | Actions réalisées   | Evaluation des actions   |
|--|---|--|
| <p><b>Mise à jour régulière des informations disponibles dans les locaux</b></p> | <p>Une vigilance forte est apportée aux affichages internes et aux brochures d'information mises à disposition des usagers afin que, lorsqu'ils franchissent le seuil de La MAGIC, ils puissent accéder à de l'information de qualité, que ce soit sur le Centre Social, les actions sur le territoire ou les services sociaux locaux (permanence des assistantes sociales, horaires d'ouverture des mairies...).</p> <p>Les travaux réalisés dans les locaux ont également permis de repenser les espaces d'affichage pour qu'ils soient plus efficaces.</p>   | <p>L'organisation des espaces d'information et une mise à jour régulière de ces informations permettent d'accueillir et de transmettre les informations appropriées aux usagers qui franchissent le seuil de La MAGIC.</p> <p>Un outil d'information itinérant (répertoire, fichier informatique ou autre) doit être pensé pour offrir la même qualité d'information sur les actions dans les espaces extérieurs.</p>  |
| <p><b>Développement du réseau partenarial</b></p>                                | <p>- Partenariats associatifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le Service d'Appui à la vie Associative et le suivi des informations locales parues dans la presse permettent d'avoir une grande partie des informations associatives. Sur la période, La MAGIC a ainsi pu informer les habitants sur les différentes actions portées localement par le tissu associatif.</li> <li>• Le tissu associatif a également été accueilli dans les locaux de La MAGIC pour la mise en place de leurs activités ou la participation à des formations « vie associative »</li> </ul> <p>- Partenariats d'entreprise : ACTION NON DEVELOPPEE en dehors de sponsorings ou de mécénats sur des actions d'animation de la MAGIC</p> | <p>Même si la connaissance du tissu associatif et les relations avec lui se développent, il reste encore beaucoup d'associations qui ne connaissent pas La MAGIC ou qui ne sont pas connues par La MAGIC. Un travail d'information est à réaliser auprès des associations pour à la fois les informer sur les services qui leurs sont proposés mais également pour mieux les connaître et ainsi pouvoir développer des partenariats.</p> <p>Les liens entre les entreprises et La MAGIC restent limités et un travail d'interconnaissance reste à réaliser pour favoriser les partenariats et l'orientation des usagers de La MAGIC vers de possibles opportunités d'emplois locaux.</p> |

|   |  |  |
|---|--|--|
|   | <p>- Partenariats sociaux et institutionnels : connaissance des missions des partenaires sociaux afin d'orienter les habitants vers les bons interlocuteurs / connaissance des dispositifs (aide à la mobilité, prestations CAF, CPAM...)</p>  | <p>L'ouverture des espaces de La MAGIC (salle de réunion, salle numérique...) est envisagée et pourra permettre cette ouverture.</p> <p>De par son implantation de longue date sur le secteur et un maillage partenarial fort avec les services sociaux, les municipalités, La MAGIC et ses salariés ont une bonne connaissance des différents intervenants locaux.</p> <p>Afin de compléter ses savoirs, le conseil d'administration a décidé d'intégrer le dispositif départemental « Accueil Social universel ». Cela a permis d'affiner la connaissance des partenaires sociaux locaux et des démarches qu'ils réalisent pour améliorer l'information et l'accompagnement des usagers.</p> <p>La MAGIC a également développé d'autres compétences d'accompagnement en étant labélisée Point Conseil Budget et en poursuivant sa convention de partenariat avec la CPAM de l'Allier.</p> <p>Tous ces partenariats font du centre social une « porte d'entrée » privilégiée pour les habitants qui trouvent en un même lieu les informations nécessaires à son accompagnement ou à son orientation vers les partenaires adaptés à leurs besoins.</p> |
| <p><b>Formation des accueillants</b></p>                                  | <p>Le personnel de La MAGIC a développé ses compétences en termes d'accueil et d'accompagnement en suivant des formations spécifiques avec la CPAM, dans le cadre du dispositif PASIP départemental ou pour l'accompagnement numérique (formation d'une conseillère numérique et de plusieurs salariés à aidant connect).</p> <p style="text-align: center;">ACTION NON REALISEE POUR LES ADMINISTRATEURS ET LES BENEVOLES</p> | <p>Si les salariés ont pu développer leurs compétences d'accueillants par divers temps de formation, il n'a pas été possible de créer un socle commun d'accueil avec les bénévoles et les administrateurs (Voir projet « Porteurs de parole » dans l'évaluation de l'axe « Communication »).</p> <p>L'accueil et les accueillants salariés se sont professionnalisés pour apporter une meilleure réponse aux diverses sollicitations des habitants du territoire dans leurs démarches administratives ou l'accès aux informations locales.</p> <p>Le travail doit être relancé en direction des bénévoles et administrateurs pour que l'accueil soit encore meilleur quel que soit l'accueillant.</p>  |
| <p><b>Fluidification de la transmission d'informations en interne</b></p> | <p>Afin que l'ensemble des salariés soient informés des projets, actions, services et procédures associées,</p>  | <p>L'organisation de la transmission des informations en interne a été fluidifiée et est devenue plus efficiente sur la période.</p>   |

des réunions d'équipe sont organisées de manière bimensuelle. Elles permettent de balayer l'ensemble des actualités et de rectifier des procédures d'intervention en cas de dysfonctionnement. Grâce à ces consultations de nouveaux outils de gestion ont été créés et facilitent le suivi administratif.

Des temps d'information sont également réalisés régulièrement avec les instances de l'association (bureau, conseil d'administration, commissions...) afin d'informer sur les projets en cours et les ajuster en fonction des orientations de ces derniers.

Une adaptation régulière doit être poursuivie pour toujours améliorer ce fonctionnement et permettre à chacun d'avoir une vision globale du projet associatif.

### **Actions réalisées en plus :**

- **Rénovation de l'accueil**

La MAGIC a profité de la période pour réaliser des travaux dans ses locaux et ainsi améliorer les conditions d'accueil dans les murs. Les habitants peuvent ainsi mieux s'approprier les espaces, venir partager un temps convivial, échanger avec d'autres adhérents sur les heures d'ouverture de la structure.



**AVANT**



**APRES**

L'espace a été pensé pour que toutes les générations se sentent accueillies et aient un attrait à venir au centre social.

- **Acquisition d'un outil d'accueil itinérant**

L'acquisition de la MAGIC Connect (véhicule aménagé et connecté) va permettre d'aller à la rencontre des habitants sur l'ensemble du territoire et de proposer l'ensemble des services et actions de l'association de manière délocalisée.

#### **BILAN GENERAL DE L'AXE ACCUEIL :**

Durant la période, La MAGIC a mis en place des démarches qui permettent de mieux accueillir, informer et orienter ses usagers. Cela se traduit par :

- Des espaces aménagés dédiés à un accueil de qualité que ce soit dans ou hors les murs ;
- Le développement de partenariats locaux qui favorise la fluidification de la transmission d'informations et donc une meilleure prise en charge des problématiques des usagers ;
- Le développement de compétences des salariés pour un meilleur accueil et un meilleur accompagnement des usagers.

La formation des « accueillants bénévoles » reste le point faible de cette période et doit être repensée pour une mise en place sur la prochaine période d'agrément.



## AXE DEVELOPPEMENT PARTENARIAL

| Actions prévues   | Actions réalisées  | Evaluation des actions  |
|-------------------|--|---|
| CAF               | Poursuite des relations avec les partenaires institutionnels historiques que ce soit à travers des relations avec les techniciens ou lors des évaluations annuelles.   | Les liens avec les partenaires institutionnels historiques restent forts et la mise en place de conventions d'objectifs permet d'orienter les actions de la MAGIC.<br>Les relations régulières avec les techniciens sont un atout que ce soit pour le suivi des conventions (Projet Social et/ou conventions d'objectifs) et le maintien des relations de confiance avec les partenaires.<br>Les soutiens techniques et financiers permettent également de développer des activités et services au service des usagers.   |
| Département       |  |   |
| MSA               |  |   |
| Intercommunalités | <p><b><i>Avec la communauté de communes Saint Pourçain Sioule Limagne :</i></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Participation active à la démarche CTG ;</li> <li>- Relations avec les techniciens intercommunaux</li> <li>- Développement de conventions de partenariat autour :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>• Des actions jeunesse ;</li> <li>• De la gestion de l'animation de la vie collective de la maison intergénérationnelle intercommunale ;</li> <li>• ...</li> </ul> </li> <li>- Coopération sur le développement de services aux usagers : lors de la mise en place des conseillers numériques, une coopération s'est mise en œuvre afin que les actions de l'intercommunalité et de La MAGIC soient complémentaires.</li> </ul> <p><b><i>Avec Vichy Communauté : Aucune relation</i></b></p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les liens avec la communauté de communes Saint Pourçain Sioule Limagne se sont développés sur la période d'agrément avec la signature d'une convention jeunesse, la gestion de l'animation de la vie sociale de la maison intergénérationnelle intercommunale et le développement d'actions en partenariat.<br/>Ce phénomène a été particulièrement accentué par la mise en place de la CTG qui a permis de mettre en discussion les acteurs dans sa phase de diagnostic et d'intégrer La MAGIC dans le comité de pilotage et le comité technique.<br/>Les liens restent à consolider pour travailler en réel partenariat et non comme un prestataire.</li> <li>- Le développement de liens avec Vichy Communauté reste au point mort à l'heure actuelle. L'intercommunalité ne considère pas la MAGIC comme un acteur de son territoire d'intervention malgré des actions menées sur 3 communes (Cognat-Lyonne, Espinasse-Vozelle et Saint-Pont). Une communication accrue auprès des techniciens et élus intercommunaux est à envisager si La MAGIC souhaite avoir une reconnaissance sur ce territoire. Reste à définir si le travail de l'association</li> </ul> |

|                       |  |   |
|-----------------------|--|---|
|                       |  | doit s'orienter plus vers la communauté de communes Saint Pourçain Sioule Limagne sans exclure les communes de Vichy Communauté qui soutiennent actuellement son projet social et/ou s'il existe un réel intérêt à développer des partenariats en direction de Vichy Communauté   |
| <b>Mairies</b>        | <p>Les relations avec les municipalités du territoire d'intervention de La MAGIC se sont maintenues avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La mise à disposition régulière de salle d'animations sur les communes ;</li> <li>• La présence de représentants des conseils municipaux dans le conseil d'administration de la MAGIC ;</li> <li>• Une construction d'activités ponctuelles et annuelles en lien avec elles.</li> </ul> <p>Afin d'améliorer encore plus les relations avec les municipalités, La MAGIC a lancé, dans le cadre des élections municipales, une démarche d'information auprès des candidats suivie par des temps d'interconnaissance avec les élus.</p> <p>Ces rencontres ont été appréciées pour l'intégration de chacun dans la vie de la MAGIC et le développement de relations partenariales avec les communes. Toutefois, l'arrivée de l'épidémie de COVID a arrêté les actions et depuis les résultats émergents n'ont pas eu de suite.</p> | <p>Le lien avec les communes même s'il reste présent doit être accentué pour qu'une réelle coopération de projets se mettent en place.</p> <p>Cela doit passer par :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Une remobilisation des représentants communaux au sein du conseil d'administration de La MAGIC ;</li> <li>• Des rencontres avec les élus afin de repreciser le cadre d'intervention de La MAGIC mais également la signification du soutien des communes au projet social de l'association ;</li> <li>• Le développement de pactes de coopération qui précisent les attentes et besoins des communes et les partenariats locaux qui peuvent être développés avec La MAGIC pour répondre à l'intérêt général sur les communes.</li> </ul> |
| <b>Acteurs locaux</b> | <p>La MAGIC a poursuivi sa démarche de développement de partenariat avec les acteurs locaux particulièrement avec le tissu associatif par :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La mise en place d'activités communes : <ul style="list-style-type: none"> <li>➢ Magic Color' à Jenzat, Etroussat, Cognat-Lyonne ;</li> </ul> </li> </ul>   | <p>Le développement partenarial reste une force pour La MAGIC et, sur la période 2020-2023, différents acteurs locaux ont pu être mobilisés ou accompagnés par La MAGIC.</p> <p>Ce travail doit être poursuivi afin que La MAGIC soit un réel outil de cohésion entre les différentes forces vives du territoire et que les coopérations servent le bien vivre sur le territoire.</p>   |

|  |   |   |
|--|---|---|
|  | <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ « Animons nos villages ! Amusons-nous ! » sur plusieurs communes du territoire ;</li> <li>➤ Stand sur le marché de Broût-Vernet ;</li> <li>➤ ...</li> <li>• Le développement du service d'appui à la vie associative qui a permis d'accompagner plusieurs associations nouvelles entre 2020 et 2023 que ce soit sur : <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Le cadre règlementaire ;</li> <li>➤ Le développement d'actions ;</li> <li>➤ Le montage de projet ;</li> <li>➤ La formation des bénévoles.</li> </ul> </li> </ul> <p>Un travail a également été réalisé avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les écoles du territoire par la mise en relation avec une école du Burkina Faso ;</li> <li>• Les bibliothèques ;</li> <li>• Les services sociaux par des rencontres régulières d'interconnaissance ou des accompagnements conjoints d'utilisateurs ;</li> <li>• ...</li> </ul> <p>Le travail à destination des entreprises reste à développer.</p> | <p>Une attention particulière doit être apportée en direction des entreprises qui restent éloignées de l'association.</p> <p>L'ouverture d'espaces de travail collaboratifs et partagés (locaux de la MAGIC et MAGIC Connect) est une piste pour aller à la rencontre du monde professionnel et créer une émulation locale au service de l'intérêt général.</p> |
|--|---|---|

**BILAN GENERAL DE L'AXE DEVELOPPEMENT PARTENARIAL :**

Que ce soit en direction des institutionnels, des services sociaux ou des différents acteurs locaux, les démarches partenariales sont fortes. La MAGIC est de plus en plus vécue comme un acteur essentiel au développement de l'animation globale et de services sur le territoire.

Ce travail doit être poursuivi dans le cadre du prochain projet social afin d'asseoir la place de La MAGIC et d'envisager des partenariats plus forts et durables.

Une attention devra être apportée :

- Aux liens avec les communes afin de développer une réelle coopération ;
- En direction des entreprises qui n'ont que très peu de liens avec l'association.

## AXE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

| Actions prévues   | Actions réalisées   | Evaluation des actions  |
|---|---|---|
| <p><b>Avec les mairies (rencontres candidats, rencontre élus, formation des administrateurs...)</b></p> | <p>Comme exposé précédemment, La MAGIC a lancé une démarche afin d'informer et impliquer les candidats aux élections municipales qui a été stoppée par l'épidémie de COVID.</p> <p>Cette démarche avait également une dimension économique afin, dans un premier temps, de mieux faire comprendre la participation annuelle des communes au projet de l'association et donc de pérenniser cette « adhésion annuelle ».</p> <p>La deuxième phase devait permettre une adéquation de cette « adhésion annuelle » aux contraintes budgétaires de l'association.</p> <p>N'ayant pu mener à son terme la démarche, nous n'avons pas pu aboutir aux résultats escomptés.</p>  | <p>Le lien avec les communes reste à consolider que ce soit par l'implication des membres de droit dans la vie du projet social de l'association, la compression de « l'adhésion annuelle » ou par une mise en adéquation de cette participation financière des communes avec les contraintes budgétaires de La MAGIC et les moyens déployés pour faire vivre le territoire.</p>  |
| <p><b>Avec les intercommunalités (présentation de La MAGIC aux nouveaux élus intercommunaux)</b></p>    | <p>La MAGIC n'a pas organisé directement de temps d'information en direction des élus intercommunaux mais la démarche initiée dans le cadre des élections municipales ou de la mise en place de la CTG ont fait connaître son fonctionnement, ses missions, services et actions.</p> <p>De cela sont nés des partenariats autour de la jeunesse (PS Jeunesse intercommunale / collaboration pour des interventions au collège et lycée de Saint Pourçain sur Sioule / Implication de La MAGIC dans des actions jeunesse intercommunales) de l'accompagnement numérique et de l'animation de la vie sociale (gestion de la Maison intergénérationnelle à Jenzat) avec la Communauté de Communes Saint Pourçain Sioule Limagne.</p> | <p>Même si la démarche initialement prévue n'a pas été réalisée, la présence active de La MAGIC sur plusieurs actions intercommunales et la présentation des différents champs d'intervention de l'association lors de la CTG ont été favorables au développement de liens et de prestations de service, dont l'impact économique favorise le travail de La MAGIC, avec la Communauté de Communes Saint Pourçain Sioule Limagne.</p> <p>La question des liens avec Vichy Communauté reste en questionnement (voir axe « développement partenarial »).</p> |

|   |   |  |
|---|---|--|
|   | <p>Les liens avec Vichy communauté sont toujours inexistants.</p>   |  |
| <p><b>Liens avec les entreprises (animations pour les salariés d'entreprise, formation pour les entreprises, valorisation des entreprises, création club d'entreprise...)</b></p> | <p>Cette action n'a pas ou très peu été réalisée. En effet, même si des entreprises ont profité ponctuellement des formations premiers secours pour leurs salariés, la démarche globale de repérage et contact des entreprises locales n'a pas été mise en œuvre par manque de temps et du fait d'un contexte sanitaire difficile.</p> <p>Toutefois, la réflexion autour de l'aménagement des locaux de la MAGIC a intégré la possibilité d'accueillir le monde professionnel que ce soit par de la location ou la mise à disposition d'espaces de travail pour les auto-entrepreneurs, les artisans, les commerçants et les entreprises du territoire.</p> <p>La phase de valorisation de ces espaces et services à destination des professionnels est en réflexion et devra être lancée pour créer de véritables liens.</p> | <p>Le développement de liens avec les entreprises pour diversifier les sources de financement de l'Association reste une possibilité que souhaite creuser La MAGIC.</p> <p>Les outils développés pendant la période d'agrément (espaces numériques, bureau individuel, salle de réunion connecté...) serviront de points d'entrée pour aller à la rencontre du monde professionnel et tisser des partenariats.</p> <p>Reste à créer la base de données locales et les outils de communication appropriés avant de lancer la prospection.</p> |
| <p><b>Projet ESS (étude du champ des possibles)</b></p>   | <p>Une commission de travail composée d'administrateurs a été créée pour travailler cette question avec l'accompagnement du DLA.</p> <p>Leurs travaux ont permis d'envisager plusieurs pistes économiques dans le champ de l'ESS (gérer un organisme de formation ou un chantier d'insertion, créer une centrale d'achats...) qui ont ensuite été confrontée aux réalités locales et aux moyens humains de l'association.</p> <p>Il en ressort qu'à l'heure actuelle, les pistes ne sont pas adaptées à La MAGIC et que les projets d'ESS devront, si l'association doit en développer, être examinés dans le détail, en pesant les risques humains et financiers, avant d'être développés.</p>   | <p>Les travaux réalisés pendant la période ont permis de confronter les administrateurs à la complexité du développement économique de La MAGIC en adéquation avec ses valeurs et les attentes et besoins du territoire.</p> <p>Ils ont également permis d'approfondir des pistes d'action envisagées et de recentrer les recherches de financements sur un autre axe que les projets ESS.</p>   |

|   |   |  |
|---|---|--|
| <p><b>Appel aux dons, sponsoring, mécénat</b></p> | <p>La MAGIC a poursuivi sa demande de reconnaissance d'utilité sociale afin de pouvoir recevoir des dons et du mécénat. La réponse des services fiscaux a été favorable et, depuis 2021, l'association peut développer cet axe.</p> <p>Cela a permis de recevoir plusieurs aides privées pour des actions d'intérêt général et donc de diversifier les sources de financement.</p> <p>D'autre part, sur certaines actions (Bla Bla de La MAGIC, MAGIC Color'...), La MAGIC sollicite du sponsoring afin de financer tout ou partie de son activité et ainsi réduire le reste à charge pour les usagers.</p> <p>Les entreprises locales répondent assez favorablement à ces demandes qui leurs permettent également d'avoir une visibilité accrue sur le territoire.</p> | <p>Le recours à ce nouveau moyen de financement pour La MAGIC a été favorable pour développer des projets d'envergure budgétaire forte (MAGIC Color', développement des espaces MAGIC Connect', Projet Objectif JO 2024...).</p> <p>Le travail de recherche de partenaires privés, de montage de demande de soutien financier et le suivi technique sont toutefois très importants et nécessitent d'être en veille régulière sur tous les dispositifs. Il est donc nécessaire de faire avant chaque demande le ratio entre le temps passé et le soutien financier susceptible d'être obtenu.</p> <p>Cette action doit être poursuivie sur la prochaine période d'agrément avec un travail de prospection de proximité plutôt qu'une recherche perpétuelle de financements nationaux.</p> |
| <p><b>Mutualisation, coopération</b></p>          | <p>La mutualisation de moyens a pu être mise en place ponctuellement avec d'autres centres sociaux (organisation mutualisée de séjours enfance-jeunesse), des associations d'éducation populaire (Journée de formation sur la participation des jeunes avec les Francas de l'Allier), des associations locales (organisation de rencontres et d'événementiels en mutualisant les moyens humains, techniques et financiers), les mairies (travail commun sur certains projets et mutualisation d'espaces et de matériels).</p> <p>Toutefois, cette mutualisation reste liée à des activités et non à des fonctionnements.</p>  | <p>La mutualisation de moyens est pertinente pour la réalisation d'actions car elle permet à la fois de communiquer sur un public plus large, d'unir des forces humaines, techniques et financières autour d'une même activité.</p> <p>Ce travail doit être poursuivi tout en continuant à baliser, avant toute coopération, les rôles et missions de chacun, les valeurs communes liées à l'action et les attendus.</p> <p>La mutualisation de moyens sur du fonctionnement associatif n'ayant pas été approfondie, il serait pertinent de travailler la question sur la prochaine période d'agrément afin d'envisager quelles économies (de temps et d'argent) peuvent être réalisées en se lançant dans cette démarche.</p>   |

## **BILAN GENERAL DE L'AXE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE :**

Le développement économique de La MAGIC et la diversification de ses sources de financement, pour réduire le reste à charge sur les familles, restent des questions à approfondir sur la période d'agrément à venir.

Cela est d'autant plus d'actualité qu'avec une modification de la convention collective nationale et la montée en charge des actions développées par l'association la charge économique va croître dans les années à venir.

Plusieurs pistes ont été travaillées entre 2020 et 2023 avec, pour certaines, un début de résultats que ce soit dans le soutien économique de la Communauté de Communes Saint Pourçain Sioule Limagne (soutien faible mais qui progresse sur la période) ou par les retombées du mécénat et du sponsoring. Elles doivent être poursuivies et professionnalisées afin que le temps passé à la recherche de financements ne se fasse pas au détriment du travail en direction du territoire.

Le partenariat avec les entreprises et avec les municipalités doit être repris et/ou développer dans un rapport gagnant-gagnant.

## AXE IMPLICATION COLLECTIVE ET CITOYENNE

| Actions prévues                                     | Actions réalisées  | Evaluation des actions   |
|---|--|--|
| <p><b>Café germaine</b></p>                         | <p>Sur la période 2020-2023, La MAGIC devait développer et faire vivre un outil itinérant permettant d'aller à la rencontre des habitants et de proposer les actions et services du centre social sur l'ensemble du territoire.</p> <p>La période COVID a été utilisée par les instances et les salariés de La MAGIC pour préciser et adapter le projet.</p> <p>Il a été décidé d'acquérir un véhicule qui serait aménagé afin de pouvoir déplacer le centre social sur l'ensemble du territoire mais également d'ajouter à cet outil une dimension numérique pour rompre l'isolement numérique des habitants.</p> <p>Le véhicule a été acheté et aménagé. Sa livraison a été faite en avril 2023 pour une mise en place des permanences à partir de septembre 2023.</p> | <p>Les problématiques d'accès aux habitants (COVID) et aux matériaux pour aménager le véhicule ont freiné la mise en place de ce projet.</p> <p>Les démarches initiées depuis septembre 2023 ne permettent pas à l'heure actuelle d'avoir assez de recul pour évaluer la pertinence et l'impact du projet global.</p> <p>Il va se poursuivre et prendre son essor sur la période 2024-2027.</p>  |
| <p><b>Animons nos villages ! Amusons-nous !</b></p> | <p>La MAGIC devait poursuivre ses temps d'implication des habitants, associations, élus sur les communes afin de recréer du lien entre habitants et entre communes voisines.</p> <p>L'action a pu être mise en place début 2020 sur les communes de Saint Germain de Salles et Broût-Vernet avec une forte implication de toutes les parties prenantes et une bonne participation des habitants.</p> <p>A partir de mars 2020, les actions ont dû être suspendues du fait de la crise sanitaire. Elles ont pu reprendre en mai 2022 à Saint-Pont. Depuis, ce projet a été interrompu par manque de motivation des communes non encore touchées par le projet.</p>  | <p>Cette action a permis de redynamiser certaines communes du territoire par l'implication, en amont des actions, du tissu associatif local, des élus et d'habitants volontaires.</p> <p>Elle a également permis de créer une dynamique de projets sur certaines communes qui poursuivent les actions après l'intervention de La MAGIC.</p> <p>Ce phénomène ne s'est pas réalisé sur l'ensemble du territoire et cela démontre l'importance d'une présence régulière du centre social pour accompagner et initier des projets d'habitants localement.</p> <p>La crise sanitaire et un manque de motivation, ou de compréhension du projet, de certaines communes ont mis un terme à ce projet qui sera compensé sur la période 2024-2027 par les interventions du centre social avec sa MAGIC Connect (voir Café Germaine)</p> |



|   |   |   |
|---|---|---|
| <p><b>Cultures du Cœur</b></p>                | <p>La MAGIC est adhérente à l'Association Cultures du Cœur qui propose aux personnes éloignées de la culture des places sur des spectacles régionaux gratuitement.</p> <p>Sur la période 2020-2023, La MAGIC a pu proposer à ses adhérents l'accès à quelques spectacles régionaux.</p> <p>Toutefois, les problématiques de mobilisation et de mobilité, ajoutées au contexte sanitaire, ont compliqué l'accès à la culture pour nos adhérents.</p>   | <p>Le partenariat avec Cultures du Cœur doit être poursuivi sur la période 2024-2027 mais La MAGIC doit construire des formes d'intervention complémentaires pour permettre un meilleur accès de ses adhérents.</p> <p>Il faudra envisager de mieux communiquer sur le dispositif pour en faire bénéficier plus d'adhérents mais également d'envisager des outils qui faciliteront la mobilité des bénéficiaires (covoiturage/organisation de sorties avec les minibus de l'association...).</p>  |
| <p><b>Programmation culturelle locale</b></p> | <p>La MAGIC a proposé ponctuellement des spectacles sur son territoire d'intervention afin de favoriser l'accès aux pratiques culturelles pour tous.</p> <p>Ces actions bénéficient d'un tarif préférentiel pour éviter que le coût soit un frein pour les familles.</p> <p>Chaque représentation a connu une bonne fréquentation du public.</p> <p>L'association aurait aimé proposer plus d'interventions mais le contexte sanitaire a restreint la programmation.</p>  | <p>L'accès à la culture localement et à tarif préférentiel a permis à la fois de favoriser la découverte de pratiques pour tous mais aussi de développer sur les communes des temps de socialisation.</p> <p>Cette action doit être poursuivie sur la période 2024-2027 et prenant en considération la charge financière liée à ce projet. En effet, sans l'aide de partenaires financiers, la mise en place de ces représentations implique un reste à charge pour l'association. La pérennisation du projet passera par une recherche de soutiens financiers.</p> |
| <p><b>Valorisation de l'Europe</b></p>        | <p>La MAGIC a accueilli 4 volontaires européens sur la période 2020-2023 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 2019-2020 : Adelina (Bulgare)</li> <li>- 2021 : Victor (Espagnol)</li> <li>- 2022 : Anna (Arménienne)</li> <li>- 2023 : Sakinah (Espagnole)</li> </ul> <p>Ces volontaires ont proposé des temps de découverte de leurs cultures, de la mobilité européenne aux habitants du territoire.</p> <p>Ils sont également intervenus sur des chantiers internationaux proposés sur le territoire.</p> | <p>La venue de volontaires européens permet une ouverture culturelle pour l'ensemble de la population du territoire.</p> <p>Elle permet également aux jeunes du territoire de découvrir les possibilités de mobilité qui leurs sont offertes par l'Europe.</p> <p>Les retours des partenaires locaux (collèges, municipalités...) sont très positifs pour l'épanouissement des jeunes mais également concernant l'acceptation d'autres cultures.</p> <p>L'action sera poursuivie sur la période 2024-2027.</p>  |

|  |   |  |
|--|---|--|
| <p><b>Partenariat avec le Burkina Faso</b></p> | <p>La MAGIC a poursuivi sa coopération avec l'Association Afrik'Allier de Broût-Vernet afin de favoriser l'interconnaissance entre les habitants des deux pays.</p> <p>Ces travaux se sont concrétisés par plusieurs actions :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation commune d'un festival autour de la culture africaine ;</li> <li>- Présentations publiques de la vie au Burkina Faso ;</li> <li>- Collecte solidaire au profit des habitants de Pô pendant la période COVID ;</li> <li>- Mise en place d'échanges entre les écoles ;</li> <li>- 2<sup>ème</sup> mission au Burkina Faso.</li> </ul> <p>Les retours des habitants et partenaires sont très positifs que ce soit pour la découverte culturelle et l'ouverture aux autres.</p> <p>Un projet d'accueil d'une délégation de Pô à Broût-Vernet a été initié mais n'a pu se concrétiser.</p> | <p>La connaissance fine d'une autre culture, à l'instar du travail réalisé avec les volontaires européens, permet de relativiser les conditions de vie en France et de mieux accepter les différences.</p> <p>Le travail réalisé avec le Burkina Faso est une plus-value pour La MAGIC, ses adhérents et plus largement l'ensemble des habitants qui, d'une manière ou une autre, sont impactés par ces travaux.</p> <p>Une rencontre physique en France entre les habitants des 2 pays doit être envisagée à nouveau pour permettre une meilleure compréhension localement de la vie au Burkina Faso et pour développer les relations entre les habitants des deux territoires. Ce projet est actuellement bloqué par la situation politique et sécuritaire au Burkina Faso</p> |
| <p><b>Projet JO 2024</b></p>                   | <p>La MAGIC a lancé, mi 2022, un projet autour des JO 2024 afin de favoriser les relations de proximité par le sport.</p> <p>Il se décompose en plusieurs actions :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Découverte du monde professionnel régional ;</li> <li>- Découverte de pratiques sportives inexistantes localement ;</li> <li>- Retransmission d'évènements sportifs internationaux (en cours de réalisation-début lors de la coupe du monde de rugby en France) ;</li> </ul>   | <p>Le projet « Objectif JO 2024 » rencontre un fort succès que ce soit par la mise en place de sorties sur des rencontres sportives professionnelles ou lors d'ateliers sportifs proposés localement. Cela s'explique par des coûts réduits (5€/activité/personne) mais également par l'engouement autour des pratiques sportives.</p> <p>Les personnes qui s'inscrivent sur les différentes actions développent également des relations de proximité avec d'autres habitants qu'ils n'auraient pas rencontré sans ce projet.</p> <p>Les temps conviviaux qui seront proposés lors de retransmission d'évènements sportifs internationaux dans les locaux de La MAGIC devrait permettre de développer encore plus les liens sociaux de proximité.</p>                            |

|   |   |  |
|---|---|--|
|   |   | Cette action sera poursuivie jusqu'aux Jeux Olympiques de Paris et peut-être au-delà.  |
| <b>Service d'Appui à la Vie Associative</b> | <p>Sur la période 2020-2023, la MAGIC a poursuivi ses interventions d'accompagnement de la vie associative sur territoire d'intervention et au-delà.</p> <p>Cela s'est traduit par l'accompagnement règlementaire des associations, la réalisation de temps de formation des bénévoles, l'aide aux montages d'actions et de dossiers de subvention...</p> <p>La MAGIC a également participé à plusieurs forums des associations proposés localement afin d'aller à la rencontre du tissu associatif et de présenter le SAVA.</p> <p>En moyenne, ce sont entre 15 et 20 associations locales qui ont bénéficié chaque année d'un accompagnement du SAVA de La MAGIC.</p> <p>Ce service est plébiscité par l'ensemble des associations qui l'utilisent.</p> | <p>Le SAVA de La MAGIC est une véritable plus-value pour le tissu associatif local car il permet de « professionnaliser » les bénévoles associatifs, de les accompagner dans la conception, le financement et l'organisation de projets au service du territoire.</p> <p>Il reste cependant encore méconnu d'un grand nombre d'associations et une communication accrue doit être réalisée pour améliorer son appropriation par le tissu associatif.</p> <p>La labélisation de La MAGIC dans le cadre du dispositif Guid'Asso, porté par les services de l'Etat, devrait permettre de combler ce déficit mais également de développer un réseau partenarial autour de la vie associative départementale.</p> |

**BILAN GENERAL DE L'AXE IMPLICATION COLLECTIVE ET CITOYENNE :**

**Que ce soit par le sport, la culture, l'ouverture aux autres pays ou la mise en place concertée d'actions de proximité, les démarches de développement de l'implication collective et citoyenne et de développement des liens sociaux de proximité, initiées par La MAGIC sur la période 2020-2023, sont nécessaires pour le territoire et ses habitants.**

**Elles permettent à tous de s'épanouir personnellement et collectivement, mais également, aux communes de revivre par des projets collectifs qui mobilisent et impliquent les élus, le tissu associatif et les habitants.**

**Les démarches d'aller-vers sont essentielles et devront être développées pour que la dynamique initiée crée une émulation positive sur l'ensemble du territoire et favorise la participation de tous à la vie des communes.**

**Des actions permettant l'appropriation des projets et leur poursuite en dehors des temps d'intervention, et/ou d'accompagnement, de La MAGIC devront également être envisagées.**

**La place du SAVA de La MAGIC doit être développée pour favoriser l'implication collective et citoyenne dans le cadre du monde associatif local.**

## AXE EDUCATION, JEUNESSE ET CITOYENNETE

| Actions prévues                         | Actions réalisées   | Evaluation des actions   |
|---|---|--|
| <p><b>Appui aux CME</b></p>             | <p>Sur la période 2020-2023, aucun nouveau conseil municipal de jeunes n'a été créé sur le territoire d'intervention de La MAGIC.</p> <p>Les actions pour et avec le CME de Chantelle se sont poursuivies et des temps d'information et d'accompagnement en direction de municipalité qui souhaitaient développer des actions pour et avec la jeunesse ont été réalisées sans pour autant aboutir sur des créations de CME.</p>   | <p>Même si sur cette période aucune initiative communale de création de CME ne s'est développée, la place de La MAGIC, sur l'accompagnement d'initiatives en direction des jeunes, reste essentielle pour favoriser un travail en collaboration avec eux. La référente jeunesse de l'association apporte des compétences d'accompagnement de projets jeunes qui n'existent pas sur les communes et rassure les élus municipaux dans leurs démarches en direction des jeunes</p> <p>La MAGIC a permis le développement d'initiatives pour les jeunes et va poursuivre son travail d'information en direction des élus pour favoriser la prise en compte de la parole des jeunes.</p>  |
| <p><b>Séjours enfants et jeunes</b></p> | <p>Chaque année La MAGIC a proposé des séjours pour plusieurs tranches d'âges (petits, enfants et adolescents) afin de permettre un accès aux vacances d'été pour tous.</p> <p>Les séjours pour les plus petits sont organisés directement par les animatrices de La MAGIC et sont conçus sur des structures de proximité pour favoriser un premier séjour sans accompagnement parental.</p> <p>Les séjours pour les enfants prennent la forme de cités conçus et programmés par le collectif d'enfants dans le cadre d'une semaine de préparation appelée « temps bâtisseurs ». Les enfants vivent ensuite leur cité avec l'accompagnement d'animateurs présents pour faire respecter les règles et désamorcer les éventuels conflits.</p> <p>Le séjour ados est construit par les ados et permet de les impliquer de la définition du projet jusqu'à la recherche de financements et son organisation complète.</p> <p>Seuls les séjours de 2020 ont dû être annulés.</p> | <p>Favoriser l'autonomie des enfants et des jeunes permet d'en faire des citoyens qui comprennent le fonctionnement associatif, les contraintes d'élaboration d'un projet et surtout la vie en collectivité.</p> <p>L'organisation de séjours permet de travailler l'ensemble de ces questions et de favoriser l'investissement collectif des jeunes, la prise de décision, la démocratie.</p> <p>Ces séjours sont attendus des parents car ils permettent de responsabiliser et d'autonomiser leurs enfants.</p> <p>Ils sont également attendus par les enfants et les jeunes qui, du fait de la mise en place d'une démarche qui les intègre, se sentent impliqués, entendus, considérés.</p> <p>Ces séjours sont également l'occasion de découvrir et partager des activités entre pairs, de rencontrer de nouveaux enfants et adolescents de leurs âges, d'expérimenter l'autonomie.</p> <p>Les séjours seront poursuivis sur la période 2024-2027 en conservant la dynamique d'implication des enfants et des jeunes.</p> |

|  |  |   |
|--|--|---|
| <p><b>Animations ponctuelles</b></p>   | <p>Pendant les vacances scolaires et, ponctuellement, en dehors des vacances scolaires, les animateurs de La MAGIC proposent des activités qui permettent aux enfants et aux jeunes d'accéder à des activités entre pairs.</p> <p>Elles peuvent être culturelles, sportives, de loisirs... et sont appréciées des participants.</p> <p>Dernièrement une initiative a été menée en direction des jeunes pour qu'ils définissent eux-mêmes leur programme d'animation. Leur investissement a permis de construire un programme encore plus adapté et de leur faire comprendre les contraintes organisationnelles et financières.</p> | <p>Les animations ponctuelles ont connu une baisse de fréquentation sur la période 2020-2021 mais reprennent fortement depuis 2022 avec une diversification des offres, une communication de proximité (permanences au collège de Saint Pourçain sur Sioule) et une implication des jeunes dans la définition des programmes d'activité.</p> <p>Ces temps d'animation permettent de réunir les enfants et les jeunes autour d'activités et ainsi de tisser des relations de proximité.</p> <p>Le fonctionnement en dehors du cadre d'un ALSH permet de proposer un fonctionnement plus à la carte. Cela permet aux enfants, aux adolescents et aux parents une plus grande souplesse dans la pratique d'activité mais également une adaptation des participations aux contraintes temporelles familiales.</p> <p>Les animations ponctuelles se poursuivront sur la période 2024-2027 avec une accentuation de la participation des bénéficiaires dans la conception des programmes.</p> |
| <p><b>Animations annuelles</b></p>   | <p>Chaque année, La MAGIC propose des ateliers annuels de pratiques sportives ou culturelles pour l'ensemble de ses adhérents.</p> <p>Des actions dédiées aux enfants et aux adolescents sont programmées dans ce cadre. Elles permettent la pratique hebdomadaire d'une activité en milieu rural.</p> <p>Certaines activités sont délocalisées afin de permettre un accès de tous.</p>  | <p>Les activités annuelles ont également connu une baisse de fréquentation et même un arrêt de plusieurs mois du fait de la crise sanitaire.</p> <p>Toutefois, elles ont depuis la saison 2022-2023 repris une bonne fréquentation et sont appréciées.</p> <p>Il serait intéressant de consulter plus les enfants et les adolescents lors de la construction du programme et cette démarche va être envisagée sur la période 2024-2027 afin d'être au plus près des attentes et des lieux de résidence des usagers.</p>   |
| <p><b>Facilité l'accès aux pratiques pour les jeunes (covoiturage, transports collectifs, délocalisation des activités...)</b></p> | <p>Lors de chaque action réalisée pour les enfants et les adolescents, la question de l'accès est intégrée dans le projet.</p> <p>Les animatrices essaient de favoriser le covoiturage entre les inscrits, d'organiser des ramassages pour les actions délocalisées ou de proposer un transport en minibus.</p>  | <p>La mobilité des enfants et des adolescents en milieu rural reste une problématique pour leur accès aux activités.</p> <p>Même si la MAGIC met en place des démarches pour réduire le frein de la mobilité et si des solidarités locales s'organisent, certains enfants et adolescents sont exclus par manque de moyen de locomotion.</p> <p>La Communauté de Communes a initié en 2023 un travail pour favoriser les mobilités en milieu rural qui devrait apporter des solutions.</p>   |

|  |   |   |
|--|---|---|
|  |   | En attendant, les initiatives actuelles de La MAGIC seront poursuivies.   |
| <b>Accompagnement de collectifs de jeunes</b>                        | <p>Entre 2020 et 2023, La MAGIC a accompagné 3 ATEC et plusieurs projets de collectifs de jeunes non constitués en ATEC.</p> <p>Cet accompagnement s'est orienté sur de l'aide à formaliser, organiser et mettre en œuvre les projets des jeunes. Les animateurs les ont guidés de l'origine du projet jusqu'à sa réalisation en passant par des démarches de recherche de financement.</p> <p>Plusieurs projets ont pu voir le jour : séjours jeunes, action de sensibilisation sur l'environnement, création de jeux, d'ateliers théâtre, actions de découverte des valeurs de la république...</p> <p>Les 3 ATEC ont été clôturées en 2022 suite à des départs des membres pour faire leurs études en dehors du département.</p> | <p>Les démarches d'accompagnement de projets de jeunes permettent de rendre acteurs les bénéficiaires mais également de leur apprendre les démarches de projets, le fonctionnement associatif, le travail en collectif et l'apprentissage de la citoyenneté. Ces acquis leurs sont ensuite utiles dans leur vie de tous les jours et dans leur future vie d'acteurs associatifs.</p> <p>Même si depuis 2022, La MAGIC n'accompagne plus d'ATEC, le travail se poursuit sous une autre forme et permet de faire vivre des projets de jeunes dans un autre cadre.</p> <p>Les interventions au collège de Saint Pourçain sur Sioule ont permis d'ouvrir le champ des possibles à d'autres jeunes qui ont pu être accompagnés dans leurs projets.</p> <p>L'ensemble des parties prenantes (jeunes, animateurs, partenaires...) trouve une plus-value dans ce travail et les institutionnels qui sont touchés par les projets de jeunes valorisent les démarches mises en œuvre et l'investissement des adolescents.</p> <p>L'action sera poursuivie sur la période 2024-2027.</p> |
| <b>Développement de la présence de La MAGIC sur le territoire</b>    | <p>Cette action a principalement été développée grâce au partenariat avec le collège de Saint Pourçain sur Sioule. Cette ouverture sur d'autres jeunes a redynamisé le Pôle Jeunesse en intégrant de nouveaux jeunes dans les actions de La MAGIC.</p> <p>La MAGIC a également diversifié ses espaces de rencontre avec les jeunes en mettant en place, sur des événements phares (Festival Jeune Intercommunal, MAGIC Color', Festival des Solidarités...) ou lors de forums associatifs, des stands de présentation de ses activités jeunesse.</p>  | <p>La phase de développement de la présence de la MAGIC sur le territoire a été plutôt positive sur la période d'agrément avec le développement de partenariats et de temps d'information qui ont permis d'informer et de mobiliser de nouveaux jeunes.</p> <p>Ce travail doit être poursuivi afin d'informer les jeunes du territoire sur les possibilités qui leurs sont offertes.</p>  |
| <b>Développement du réseau de diffusion à destination des jeunes</b> | <p>Notre projet prévoyait de développer des canaux d'information à destination des jeunes en créant un réseau de diffusion et des relais locaux de communication sur le territoire.</p>   | <p>Même si la communication en direction des jeunes fonctionnent bien grâce aux démarches d'aller-vers des animateurs ou l'utilisation de nouveaux canaux de diffusion, certains jeunes n'accèdent pas aux informations de La MAGIC qui leurs sont destinées.</p>   |

|  |  |  |
|--|--|--|
|  | <p>Nous avons donc développé les outils en utilisant de nouveaux médias plus orientés vers les jeunes (réseaux sociaux).</p> <p>La création d'un réseau de relais locaux n'a pas été réalisée par manque de temps pour mobiliser et former des personnes ressources</p>                  | <p>La constitution d'un réseau de relais locaux de communication à destination de la jeunesse doit être reprise dans le prochain projet social afin d'être encore plus au contact des jeunes et ainsi éviter l'isolement de certains d'entre-eux.</p>  |
| <p><b>Intégration du dispositif Promeneurs du net</b></p>  | <p>La MAGIC utilise le dispositif Promeneurs du Net pour les jeunes et peut ainsi les accompagner dans l'accès à l'information, le développement de projets mais également le conseil personnel.</p> <p>Plusieurs jeunes sont régulièrement en contact avec notre Promeneuse du Net.</p> | <p>Le dispositif Promeneur du Net fonctionne bien sur le territoire même s'il reste méconnu d'une partie des jeunes.</p> <p>Les compétences professionnelles de la personne en charge du dispositif à La MAGIC permettent de répondre aux problématiques et questionnements des jeunes.</p> <p>Une communication accrue permettrait de plus toucher de jeunes.</p> |
| <p><b>BILAN GENERAL DE L'AXE EDUCATION, JEUNESSE ET CITOYENNETE :</b></p> <p><b>L'ensemble des actions réalisées par La MAGIC en direction des jeunes est plébiscité par les jeunes eux-mêmes, les partenaires et les familles.</b></p> <p><b>L'ouverture sur d'autres jeunes, grâce aux interventions au collège de Saint Pourçain sur Sioule, permet de toucher un public plus important et d'accompagner plus de projets de jeunes sur le territoire.</b></p> <p><b>Le pôle jeunesse de La MAGIC est un réel atout pour le territoire, pour les jeunes, mais également pour La MAGIC qui peut ainsi impliquer les jeunes dans ses instances ou dans des temps de réflexion et d'action spécifiques.</b></p> |  |  |

## AXE SOLIDARITES INTERGENERATIONNELLES

| Actions prévues  | Actions réalisées  | Evaluation des actions   |
|--|--|--|
| <p><b>Services aux personnes (achats groupés, mandataire, transport à la demande...)</b></p> | <p>La MAGIC a poursuivi ses actions de services aux personnes sur la période 2024-2027.</p> <p>Le service mandataire d'aide à domicile permet aux particuliers employeurs d'être accompagnés dans leurs démarches administratives.</p> <p>Le transport à la demande est proposé tous les jeudis matin pour véhiculer les personnes rencontrant des problèmes de mobilité de leur maison au centre-ville de Broût-Vernet afin qu'ils puissent accéder aux commerces et au marché hebdomadaire. Ce service est assuré par des bénévoles de La MAGIC.</p> <p>Les achats groupés de fuel sont proposés 5 fois par an et ceux de granulés 3 fois par an. Ils permettent de mutualiser des commandes et ainsi réduire le coût de l'énergie pour les habitants.</p> | <p>Le service mandataire est en perte de vitesse sur la période 2020-2023. Cela s'explique par une montée en puissance du service prestataire d'aide à domicile et du chèque emploi service. Nous conseillons d'ailleurs ces dispositifs, qui sont beaucoup plus souples administrativement, aux personnes en recherche d'aide à domicile</p> <p>Le transport à la demande connaît les mêmes difficultés de fréquentation.</p> <p>Ces services sont maintenus pour l'instant mais leur existence devra être questionnée sur la période 2024-2027.</p> <p>Les achats groupés répondent à une réelle problématique des habitants : le coût de l'énergie dans un budget familial. Ils sont utilisés par un grand nombre d'adhérents. Ils seront maintenus sur la période 2024-2027.</p> |
| <p><b>Création d'un collectif de visiteurs à domicile</b></p>                                | <p>Afin d'éviter l'isolement social des personnes âgées, La MAGIC a créé un collectif de visiteurs à domicile bénévoles qui proposent de passer un moment avec les seniors.</p> <p>Leur action se limite à des temps d'échanges et de promenades afin de ne pas rentrer en concurrence avec les services d'aide à domicile.</p> <p>5 bénévoles de La MAGIC se sont portés volontaires pour intervenir sur ce projet mais seulement 4 seniors ont souhaité être visités.</p>  | <p>Bien que cette initiative réponde à une problématique locale d'isolement des seniors, ce service n'a pas rencontré un engouement fort.</p> <p>L'ouverture de son logement à une personne inconnue et des difficultés de repérage des seniors isolés n'ont pas permis de développer les interventions.</p> <p>La poursuite, ou pas, de cette action doit être questionnée.</p>   |



|   |  |  |
|---|--|--|
| <p><b>Séjour ANCV</b></p>                                 | <p>Depuis 2021, la MAGIC propose aux séniors à petits revenus, des séjours à tarif réduit grâce à un partenariat avec l'ANCV.</p> <p>3 séjours ont été proposés et mis en place :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 2021 : NANT (16 bénéficiaires)</li> <li>- 2022 : CARQUEIRANNE (16 bénéficiaires)</li> <li>- 2023 : NAJAC (16 bénéficiaires)</li> </ul>  | <p>Le dispositif de l'ANCV permet aux séniors les plus démunis d'accéder à des vacances entre pairs à tarif réduit.</p> <p>Les échanges entre les séniors sont très positifs pour le développement de liens sociaux de proximité et les participants se retrouvent souvent suite à ces séjours que ce soit dans leur vie personnelle ou sur des temps d'animation proposés par La MAGIC</p> <p>L'action sera poursuivie sur la période 2024-2027 avec éventuellement l'organisation d'un 2<sup>ème</sup> séjour ANCV en lieu et place du séjour des retraités proposé chaque année par La MAGIC en lien avec un voyageur.</p>  |
| <p><b>Groupe de parole pour les aidants</b></p>           | <p>La référente séniors de La MAGIC organise, depuis 2021, des temps dédiés aux aidants afin de leur permettre de prendre du temps pour soi mais également d'échanger sur les problématiques qu'ils rencontrent dans leur vie de tous les jours.</p>   | <p>Cette action a un véritable impact pour permettre le répit des aidants de notre territoire.</p> <p>Après des débuts difficiles, que ce soit pour repérer les aidants ou pour l'animation des temps en lien avec leurs attentes, une adaptation s'est mise en place et permet de répondre réellement aux besoins des aidants.</p> <p>Un travail de repérage des aidants et de développement de partenariat afin de favoriser l'accès aux temps dédiés doivent être réalisés sur la période 2024-2027.</p>  |
| <p><b>Ateliers thématiques et conférences séniors</b></p> | <p>Chaque année, La MAGIC propose des ateliers de maintien des compétences physiques et cognitives pour les séniors.</p> <p>Ils sont complétés par des conférences thématiques qui permettent, par l'intervention de professionnels, d'approfondir les questions traitées.</p> <p>En moyenne, une dizaine d'ateliers et 3 conférences sont proposés chaque année avec une fréquentation allant de 10 à 30 personnes.</p> | <p>Le dispositif d'accompagnement des séniors fonctionne très bien depuis plusieurs années et sa fréquentation ne cesse de croître.</p> <p>Les bénéfices pour les séniors sont autant physiques, cognitives et relationnels. Les actions permettent un maintien des compétences et le développement de relations sociales de proximité.</p> <p>Le travail en lien avec des professionnels (médecins, infirmier(e)s, ARSEPT...) apporte une plus-value dans la prise en charge et l'accompagnement des publics.</p> <p>Le fonctionnement devra tout de même être revue afin que les temps de sensibilisation soient intégrés dans une action ludique car les séniors ont tendance à privilégier les activités de loisirs au détriment des ateliers de maintien des compétences.</p> |

|  |   |   |
|--|---|---|
| <p><b>Permanence d'information et d'accompagnement des séniors dans et hors les murs</b></p> | <p>La MAGIC a poursuivi l'accompagnement des séniors dans ses locaux.</p> <p>L'accompagnement en dehors des murs n'a pas été développé mais des actions ont été délocalisées.</p>   | <p>Le temps d'accompagnement et d'information des séniors a pris de l'ampleur depuis 2020 suite à l'accroissement des actions qui leurs sont destinées et un développement des relations entre la référente séniors et les séniors.</p> <p>Le besoin de liens sociaux de proximité, issu de la phase COVID, explique également ce phénomène. La MAGIC est perçue par les séniors comme un lieu ressources dans lequel l'accueil et les conseils sont de qualité.</p> <p>La phase de délocalisation de cet accompagnement n'a pas pu être lancée car elle était liée au fonctionnement de la MAGIC Connect. Des temps d'information auprès des clubs des aînés ont été mis en place et ont permis d'informer et de mobiliser certains séniors. Les démarches d'aller-vers vont être développées avec l'itinérance de la MAGIC Connect.</p> |
| <p><b>Temps de convivialité séniors</b></p>  | <p>La MAGIC propose régulièrement des temps de convivialité entre séniors ou intergénérationnels.</p> <p>Ils se déroulent généralement en deux temps : repas collectifs et animations intergénérationnelles (karaoke, après-midi jeux de société...).</p> <p>Chaque année au moins 3 temps de convivialité sont organisés avec une participation moyenne de 25 personnes.</p>   | <p>Ces rencontres conviviales sont attendues des séniors qui peuvent ainsi rencontrer d'autres personnes de manière conviviale, échanger, partager des loisirs et ainsi tisser un réseau relationnel local.</p> <p>L'ambiance est toujours présente et chacun participe à l'organisation que ce soit par l'apport d'un plat, la mise en place des animations...</p> <p>L'action sera poursuivie et aménagée pour intégrer un temps plus dédié à la prévention.</p>  |
| <p><b>Travail de primo accueil</b></p>   | <p>La MAGIC accueille en moyenne une dizaine de personnes et répond à une quinzaine d'appels par jour d'ouverture. Ces contacts permettent d'informer et d'accompagner les habitants du territoire dans leur vie personnelle (accès aux loisirs, aide administrative, orientation...) et ainsi de les intégrer dans la vie locale.</p> <p>Afin d'être repéré comme structure permettant le primo accueil, La MAGIC a intégré le dispositif PASIP (Premier Accueil Social Inconditionnel de Proximité) du Département.</p> | <p>En tant que structure implantée depuis 60 ans sur son territoire et ayant un maillage partenarial et une connaissance des acteurs et dispositifs forte, La MAGIC est une porte d'entrée importante pour les habitants dans leurs démarches sociales, administratives et de loisirs.</p> <p>L'ouverture large de l'accueil est également un atout pour les habitants qui peuvent avoir accès à de l'information et de l'accompagnement de 9h à 17h du lundi au vendredi.</p> <p>Le travail du primo accueil fonctionne très bien car les habitants sont reçus de manière professionnelle et se sentent aidés dans leurs démarches que ce soit par un accompagnement direct ou une orientation vers le bon interlocuteur.</p>  |

|  |   |   |
|--|---|---|
|  |   | <p>Ce travail est nécessaire pour les habitants mais également pour la MAGIC qui a travers ce premier contact peut également présenter ses actions.</p> <p>Il prend beaucoup de temps aux salariés et l'embauche d'une chargée d'accueil, en avril 2023, en complément de l'équipe en place a été nécessaire pour pouvoir répondre aux diverses sollicitations sans impacter les autres actions de l'Association.</p>   |
| <b>Action autour du budget</b>                           | <p>La MAGIC a pendant la période 2020-2023 développé ses compétences d'intervention autour des questions budgétaires.</p> <p>L'Association a été labélisée Point Conseil Budget et propose des accompagnements individuels et collectifs sur la gestion budgétaire.</p> <p>Ces interventions vont du conseil pour organiser et gérer son budget jusqu'au montage de dossier de surendettement.</p> <p>Le nombre de bénéficiaires ne cessent d'augmenter depuis cette labélisation fin 2021.</p> | <p>Ce nouveau champ d'intervention de La MAGIC répond à des problématiques croissantes des habitants du territoire.</p> <p>La crise sanitaire et les différents évènements nationaux et mondiaux font du pouvoir d'achat et de la gestion d'un budget, de plus en plus contraint, des questions importantes pour les foyers.</p> <p>La MAGIC ouvre un nouveau service en adéquation avec les problématiques de ses adhérents et du territoire. Les interventions des deux professionnelles de La MAGIC sont appréciées des bénéficiaires qui se sentent écoutés, accompagnés et soutenus.</p> |
| <b>Accompagnement vers l'emploi</b>                      | <p>Sur la période 2020-2023, quelques ateliers de créations de CV et de lettres de motivation ont été proposés avec une fréquentation assez faible.</p> <p>Ces interventions ont donc été arrêtées mais ponctuellement et de manière plus individuelle, les salariés de la MAGIC aident les habitants dans leurs démarches de recherche d'emploi.</p>   | <p>La place de La MAGIC sur ce champ d'intervention ne semble pas essentielle au regard du nombre d'acteurs qui travaillent la question de l'emploi (Pôle Emploi, Missions Locales...).</p> <p>Toutefois, les compétences des salariés de La MAGIC peuvent être ponctuellement sollicitées par les habitants pour réaliser un CV ou une lettre de motivation.</p> <p>Cette action sera poursuivie uniquement dans le cadre d'un accompagnement individuel ou via une orientation vers des interlocuteurs locaux spécialisés.</p>  |
| <b>Informations logement</b>                             | ACTION NON REALISEES  | Cette action n'a jamais été proposée par manque de temps et manque de besoins exprimés par les adhérents.   |
| <b>Accompagnement individualisé des parcours de soin</b> | La convention de partenariat lien La MAGIC et la CPAM de l'Allier a été maintenue et notre association favorise, dans ce cadre, l'accès aux soins   | Même si La MAGIC n'est pas la porte d'entrée première pour l'accès aux soins, sa proximité des habitants permet de repérer des problématiques individuelles et d'informer sur les dispositifs proposés.   |

|                                |   |   |
|--------------------------------|---|---|
|                                | <p>et le suivi accéléré des démarches santé pour ses adhérents.</p> <p>Plusieurs sollicitations d'habitants sont traitées chaque année et permettent de réduire l'exclusion des populations les plus précaires en termes de santé et d'accès aux soins (dentaires, auditifs et autres), mais également les difficultés administratives liées aux soins.</p>   | <p>Ce travail est complété par un accès facilité et accéléré au traitement des démarches administratives.</p> <p>Les bénéficiaires sont ainsi moins réticents devant la lourdeur administrative pour se faire soigner.</p>  |
| <b>Mois sans tabac</b>         | <p>La MAGIC a proposé à ses adhérents de participer au mois sans tabac organisé au niveau national. Cette action a impliqué sur chaque année plusieurs personnes et a permis de les sensibiliser à cette problématique.</p> <p>En 2022, un Escape Game autour du tabac a été créé en lien avec les infirmières AZALEE locale et des élèves de la MFR d'Escurolles.</p>  | <p>L'action de La MAGIC a permis de sensibiliser plusieurs habitants sur la question du tabac.</p> <p>La création d'un Escape Game, dans le cadre d'un réseau partenarial local, a également été intéressante pour créer de nouveaux partenariats locaux autour de la santé et pour travailler la question de la tabacologie de manière plus ludique.</p> <p>Cet outil et ces partenariats devront servir sur les années à venir pour poursuivre l'investissement de La MAGIC sur cette question de santé publique.</p>   |
| <b>Mois de la santé</b>        | <p>Le mois de la santé a été programmé sur le 1<sup>er</sup> semestre 2020. Construit avec divers partenaires locaux et départementaux, il devait permettre d'aborder de manière exhaustive l'ensemble des questions de santé pour l'ensemble des publics.</p> <p>L'action a dû être annulée suite au 1<sup>er</sup> confinement et n'a pas été reconduite sur les années suivantes.</p>                          | <p>L'engouement et la dynamique partenariale créée autour de la création du mois de la santé a été intéressante pour tisser des relations de proximité au service de l'accompagnement santé des habitants.</p> <p>La non-réalisation des activités à cause du confinement est regrettable et la question d'une reconduction de ce projet sur la période 2024-2027 doit être envisagée.</p>  |
| <b>Création café solidaire</b> | <p>La MAGIC a accompagné et participé à la création d'un « café solidaire » sur la commune de Broût-Vernet. Tous les jeudis matin, depuis l'été 2022, à l'occasion du marché, un stand d'information et de café est mis en place par des bénévoles du comité des fêtes et de la MAGIC afin de créer un temps de convivialité et de transmettre de l'information sur les actions du territoire et de la MAGIC.</p> | <p>La convivialité de l'espace permet de créer une émulation locale hebdomadaire. Les habitués du marché se retrouvent pour échanger autour d'un café. Ce temps permet de développer les relations de proximité et les projets locaux par une mise en relation de différents acteurs (habitants, représentants associatifs, élus...).</p> <p>Il en est de même sur le café associatif de Chantelle qui a permis, à travers son espace bar mais également par les animations proposées par ses bénévoles, de dynamiser la vie locale. La MAGIC n'a eu qu'un rôle de conseil dans le projet de l'association.</p> |

Cette initiative, prévue uniquement sur l'été 2022, s'est poursuivie car elle rencontre un vif succès avec en moyenne 5 bénévoles présents et une trentaine d'échanges réalisés sur la matinée.

La MAGIC a également accompagné par l'intermédiaire de son SAVA, la création, par l'association Baba Yaga, d'un café solidaire associatif sur la commune de Chantelle. Il n'y a pas eu d'autres initiatives sur le territoire de la MAGIC

L'ensemble de ces espaces doivent être développées. La place de la MAGIC ne pourra pas être l'animation de chaque espace car, en termes de personnels dédiés, il sera impossible de couvrir l'ensemble du territoire. L'association pourra favoriser le développement de projet de ce type via son SAVA ou par la mise en réseau et l'accompagnement de collectifs de bénévoles jusqu'à leur autonomisation. Des temps plus ponctuels pourront également être développés lors des permanences de la MAGIC Connect' sur le territoire.

#### **BILAN GENERAL DE L'AXE SOLIDARITES INTERGENERATIONNELLES :**

**Les actions développées dans le cadre de l'axe « solidarités intergénérationnelles » ont connu des réussites diverses.**

**Le Pôle Séniors se développent de manière constante que ce soit par la création d'animations de maintien des compétences physiques et cognitives ou par des temps de loisirs entre pairs ou intergénérationnels. L'itinérance qui sera mise en place avec la MAGIC Connect permettra d'aller à la rencontre de nouveaux séniors et ainsi de mieux prendre en compte leurs problématiques et attentes.**

**L'accompagnement social s'est professionnalisé et complété par l'intégration de dispositifs d'Etat (convention CPAM, PASIP, Point Conseil Budget). La MAGIC est maintenant repérée comme une porte d'entrée locale vers les services sociaux, un acteur de proximité de l'accompagnement social.**

**Certains champs d'intervention doivent être revus afin de ne pas se substituer à d'autres acteurs déjà actifs localement. Les informations autour de l'emploi et de l'hébergement sont à traiter de manière partenariale comme cela a été fait avec succès pour la prévention et l'accompagnement santé.**

**Enfin, la création d'espaces de convivialité délocalisés, qui permettent la rencontre intergénérationnelle, le partage, les échanges, doit être développée pour être au plus près des préoccupations de chaque génération, faire connaître les champs d'interventions et les actions de La MAGIC, développer des partenariats et des dynamiques de projets locales.**

## AXE FAMILLE

| Actions prévues                               | Actions réalisées   | Evaluation des actions  |
|---|---|---|
| <p><b>LAEP</b></p>                            | <p>La MAGIC porte un LAEP depuis plusieurs années et permet aux enfants de 0 à 6 ans et à leurs parents d'accéder à un espace de socialisation et de jeux de manière hebdomadaire.</p> <p>Ils sont accompagnés sur le temps de présence par plusieurs accueillants de La MAGIC qui favorisent la mise en relations et sont garants des règles de fonctionnement du LAEP.</p> <p>L'accès est anonyme et gratuit.</p> <p>Le LAEP de La MAGIC est ouvert les mercredis de 9h à 12h en dehors des vacances scolaires.</p> | <p>Le LAEP a une fréquentation régulière avec en moyenne 250 présences d'enfants sur l'année.</p> <p>Les enfants découvrent le monde en collectivité par le jeu et cela leur permet une première approche des règles liées à la vie collective avant leur entrée à l'école.</p> <p>Les parents (re)tissent dans cet espace des liens de proximité avec d'autres parents. Ils peuvent échanger sur les problématiques rencontrées et trouver des solutions collectivement.</p> <p>Des difficultés dans la mobilisation régulière d'accueillants bénévoles ont été rencontrées particulièrement suite à la période COVID. Les salariés de La MAGIC ont compensé cette absence et une démarche est en cours pour retrouver de nouveaux accueillants.</p> |
| <p><b>Séjours familles</b></p>                | <p>En 2021, 2022 et 2023, La MAGIC a proposé des séjours familles à tarif réduit.</p> <p>Ils se déroulent sur deux jours et permettent aux familles d'accéder à des loisirs qu'ils ne se permettraient pas si les barrières de la mobilité et du budget n'étaient pas levées.</p> <p>Ces séjours ont été complétés sur la période par des sorties à la journée et à tarif réduit pour découvrir de pratiques culturelles, sportives, de loisirs.</p>  | <p>Toutes ces actions sont attendues par les habitants et particulièrement par les personnes rencontrant des problématiques de mobilité et/ou budgétaires.</p> <p>Les actions permettent une ouverture culturelle, la pratique d'activités qui ne seraient pas accessibles aux familles si La MAGIC ne les proposait pas avec des conditions d'accès facilitées.</p> <p>Sur la période, les dispositifs proposés par l'ANCV n'ont pas été sollicités pour favoriser l'accès aux séjours des familles par manque de temps mais ils devront être envisagés à nouveau sur la prochaine période d'agrément.</p>   |
| <p><b>Ateliers généalogie</b></p>             | <p>Atelier proposé mais arrêté.</p>   | <p>Cet atelier n'a pas rencontré son public.</p>  |
| <p><b>Actions à destination des pères</b></p> | <p>Des actions plus orientées vers les pères ont été mises en place sur la période 2020-2023 afin de les impliquer plus dans la vie de l'association et ainsi mieux connaître leurs attentes et envies.</p> <p>Plusieurs initiatives ont été programmées autour de l'œnologie (ateliers et sorties de découverte des</p>  | <p>Même si la place des hommes a progressé sur la période, grâce aux initiatives énoncées, ils restent encore minoritaires dans les participations aux activités, dans les instances de l'association et dans la proposition d'actions locales.</p> <p>Le travail initié doit être poursuivi à partir d'une collecte d'informations auprès du public cible afin de mieux pouvoir impliquer les pères dans les actions familles et intergénérationnelles.</p>  |

|   |   |  |
|---|---|--|
|   | vins) et de la pratique sportive (Projet Objectif JO 2024).   |  |
| <b>Temps de parole ados-parents</b>         | <p>La MAGIC n'a pas mis en place de temps de parole ados-parents explicitement pour permettre des échanges sur une problématique familiale spécifique.</p> <p>Toutefois de nombreux temps d'animation ont été proposés et ont permis de réunir les ados et leurs parents autour d'une pratique commune favorisant les échanges et donc une meilleure compréhension des attentes et besoins de chacun.</p> <p>Une action mère-fille autour de la création de cosmétique, des pratiques sportives en famille, les séjours familles sont autant de temps qui ont permis de manière détournée de travailler la relation ados-parents.</p> | <p>La question de la compréhension entre les ados et leurs parents, des liens familiaux sont assez difficiles à aborder de front avec les personnes concernées.</p> <p>La MAGIC a choisi de traiter cette question à travers des temps d'animation partagés qui permettent à la fois les échanges et le développement de relations familiales en dehors du cadre familial.</p> <p>Cette manière « d'intervenir » ne permet pas forcément de traiter les questions en profondeur mais favorisent une meilleure acceptation, une meilleure compréhension de chaque membre de la famille.</p> |
| <b>Formations parentalité</b>               | <p>En 2021, la MAGIC ,en lien avec un collectif de parents, a proposé une formation « Mieux communiquer avec son ados ».</p> <p>En 2023, sur le même principe, des ateliers de gestion des émotions des enfants ont été proposés aux familles.</p> <p>A chaque fois, un intervenant extérieur spécialisé sur la thématique est intervenu pour accompagner les familles.</p>   | <p>Les formations parentalité proposées à La MAGIC sont intéressantes car elles s'appuient sur des demandes des familles et répondent à leurs problématiques.</p> <p>Toutefois, les familles étant toutes différentes, avec des problématiques et des emplois du temps variables, il reste difficile de réunir un nombre suffisant de familles sur une même thématique au même moment.</p> <p>L'intervention de spécialiste est essentielle pour favoriser les échanges et permettre des apports théoriques de qualité.</p>  |
| <b>Ateliers de valorisation personnelle</b> | <p>Cette action avait pour ambition de proposer aux femmes des actions qui leur permettent de sortir de leur rôle de mère et de prendre soin d'elles lors de temps dédiés.</p> <p>Cette action n'a pas été réalisée sous sa forme initialement prévue mais plusieurs temps d'animations (ponctuels ou hebdomadaires) ont</p>  | <p>Même si l'initiative envisagée dans le projet social 2020-2023 ne s'est pas mise en œuvre, les actions proposées aux femmes, pour qu'elles puissent prendre du temps pour elles, ont rencontré leur public.</p> <p>Il reste toutefois difficile de toucher l'ensemble des femmes susceptibles d'avoir ce besoin car elles ne sont pas forcément repérées ou elles ne connaissent pas forcément les actions qui leurs sont dédiées ou elles n'ont peut-être pas la disponibilité nécessaire pour participer.</p>   |

|  |  |   |
|--|--|---|
|  | <p>permis aux femmes du secteur la pratique d'une activité avec d'autres femmes et de sortir de leur rôle de mère.</p>   | <p>Un travail de collecte des attentes et envies des femmes pour prendre du temps pour elle est à réaliser.</p>   |
| <p><b>Groupe d'écriture sur la parentalité</b></p> | <p>En 2020, un atelier hebdomadaire d'écriture a été proposé pour initier une dynamique et il était prévu d'amener ce collectif d'écrivains en herbe sur la thématique de la parentalité afin de faire un recueil sur cette question.</p> <p>Le groupe s'est constitué et a débuté ses travaux mais la crise sanitaire a contraint La MAGIC à stopper l'atelier. Il n'a pas été reconduit.</p> | <p>Même si une dynamique autour de l'écriture s'est lancée, la question de la parentalité n'a pas pu être abordée directement.</p> <p>Les personnes engagées dans l'atelier n'ont pu et souhaité traiter cette question.</p> <p>L'outil envisagé et/ou le format de l'animation n'étaient pas les plus pertinents pour faire parler de la parentalité. Il est nécessaire, si le projet doit être reconduit, de s'interroger sur le mode opératoire le plus pertinent.</p> |

**BILAN GENERAL DE L'AXE FAMILLE :**

**Pour notre association, la famille ne se limite pas à sa fonction parentale, mais elle intègre toutes les générations, des enfants aux grands-parents en passant par l'ensemble des connexions interfamiliales qui peuvent exister.**

**Les actions réalisées, pour et avec les familles, ne se limitent donc pas à l'axe « Famille » du projet social 2020-2023. Le projet famille a des connections, des interactions avec le projet global de la MAGIC.**

**Sur la période 2020-2023, il s'est développé pour, à travers différentes formes d'intervention, s'adresser à un large panel de familles, sur différents champs liés à la famille : parentalité, éducation, loisirs, intégration sociale...**

**Ce phénomène est lié à plusieurs critères :**

- L'arrivée d'une nouvelle référente famille en juin 2019 (et donc après la définition d'une grande partie du projet social 2020-2023) a permis de diversifier les formes d'intervention et les animations ;
- La dynamique globale d'ouverture du centre social, sur son territoire et aux envies et besoins de ceux qui le composent, qui s'est accentuée et a permis d'impliquer plus d'habitants ;
- Une offre d'accompagnement diversifiée qui permet de toucher l'ensemble des membres de la famille ;
- ...

**La place de l'axe famille dans le projet global de l'association est centrale. Les actions développées sont connues et reconnues par les habitants, les partenaires... La dynamique, initiée depuis 2020, est à maintenir pour que les familles continuent à se sentir considérées, écoutées, accompagnées.**



### c. L'impact de la période COVID

La crise sanitaire a été une période à la fois compliquée à gérer pour la MAGIC mais également très intéressante pour repenser les modes d'intervention sur le territoire.

Après une phase de « sidération », l'association a su développer des initiatives qui ont permis au territoire et aux habitants de passer les périodes de confinement et d'isolement social au mieux.

Des initiatives solidaires ont été portées par les salariés de la MAGIC. Des actions ont été repensées pour s'adapter aux règles sanitaires en vigueur :

- Appel des adhérents pendant les confinements afin d'éviter l'isolement social ;
- Création d'une boîte à dons devant le centre social ;
- Organisation d'une collecte d'objets pour la période de Noël ;
- Permanences téléphoniques d'information ;
- Prêts de jeux de société ;
- Création d'une correspondance intergénérationnelle locale ;
- Envoi aux seniors adhérents de livrets dédiés dans lesquels ils pouvaient trouver des informations et des loisirs ;
- Diffusion d'informations sur les dangers domestiques ;
- Collecte de fonds pour les populations du Burkina Faso ;
- Organisation d'animations et de divertissements dématérialisés : jeux en ligne, « Ou est Charlie ? » sur le Bla Bla de La MAGIC, recettes de cuisine sur les réseaux sociaux, présentations filmées des communes du territoire, « Le mot MAGIC » ;
- ...

La MAGIC est également intervenue pour accompagner des initiatives solidaires locales :

- Création d'un dépôt de mots à Fourilles pour favoriser les échanges de services entre habitants ;
- Création de kits d'hygiène féminine réutilisables et biodégradables ;
- Aide à l'organisation d'ateliers de création de masques sur les communes ;
- ...

Dès que cela a été règlementairement possible, La MAGIC a réouvert ses portes à ses adhérents, à proposer des actions sur le territoire. Ce dynamisme a permis de limiter la perte de fréquentation des adhérents sur les années suivantes mais également la perte de bénévoles dans les instances et les activités.

Toutefois, cette période a impacté fortement l'intégration des nouveaux représentants des communes qui malgré des démarches initiées dans leur direction pour qu'ils comprennent leur rôle avant le COVID, n'ont pu suivre un cursus de formation et d'intégration habituel et se sont pour certain que très peu engagés aux côtés de La MAGIC.

Les salariés ont quant à eux fait preuve d'une énergie et d'un professionnalisme qui ont permis de poursuivre la dynamique naissante au début de la période d'agrément. Ils ont été force de proposition pour réinventer les modes d'intervention, les adapter au jour le jour à des contextes sanitaires et des règles de vie fluctuantes. Ils ont accepté des annulations à répétition d'activités, des périodes d'isolement social, d'absences de contacts avec les adhérents sans aucune démotivation apparente.

Des projets sont également nés de cette période de crise :

- Le Festival des Solidarités qui, à son origine, a permis de présenter les actions solidaires développées pendant la période COVID mais également d'unir 3 associations locales autour d'un projet d'envergure. Ce projet se poursuit et représente un temps fort pour le territoire ;
- La restructuration de l'accueil de La MAGIC pour que les locaux de l'Association redeviennent un lieu de vie, dans lequel les adhérents prennent plaisir à échanger, se retrouver ;
- La création du tiers lieu numérique et d'espaces utilisables par les associations et les entreprises ;
- Le projet MAGIC Connect' itinérant pour aller à la rencontre du territoire et apporter les mêmes services, que ceux existants dans les locaux, sur l'ensemble des communes ;
- ...

## LA MAGIC ET LA COVID

03/20

05/20

10/20

12/20

| <b>1<sup>er</sup> confinement</b>   |  | <b>2<sup>ème</sup> confinement</b>  |
|---|--|---|
| <p>Fermeture de La MAGIC au public</p> <p>Chômage partiel et télétravail</p> <p>Animations dématérialisées</p> <p>Informations à destination des habitants</p> <p>Permanences téléphoniques, visio avec les jeunes et appel des personnes isolées et des adhérents</p> <p>Prêts de jeux de société aux familles du territoire</p> <p>Accompagnement et création d'initiatives solidaires (confection de masques – correspondances intergénérationnelles – collecte de fonds – création de la boîte à dons...)</p> | <p>Réouverture progressive au public avec une jauge réduite</p> <p>Reprise du LAEP</p> <p>Transformation des séjours d'été en ALSH</p> <p>Accueil d'un chantier international de jeunes pour améliorer la boîte à dons</p> <p>Poursuite du soutien aux initiatives solidaires (confection d'un kit d'hygiène féminine par un collectif de femmes à Broût-Vernet, création d'un dépôt de mots à Fourilles...)</p> | <p>Fermeture de La MAGIC au public</p> <p>Chômage partiel et télétravail</p> <p>Maintien du LAEP</p> <p>Adaptation de certaines animations annuelles qui sont proposées en visio</p> <p>Développement d'animations et d'informations en vidéo pour toutes les générations et pour les associations</p> <p>(livrets pour les seniors, jeux sur Internet, ateliers cuisine, Ou est Charlie ?, découverte des communes...)</p> |

#### **d. Bilan Général**

Malgré un contexte particulièrement instable, le projet social 2020-2023 de La MAGIC a été réalisé en grande partie avec une adaptation de plusieurs actions, le développement de nouvelles initiatives, l'abandon de certaines autres mais toujours en lien avec les besoins et attentes des habitants.

Les Pôles « Jeunesse », « Famille », « Séniors », la communication et l'accueil sont efficaces et plébiscités des adhérents et des partenaires.

Les fondations d'une « nouvelle ère » pour la MAGIC ont été posées en concertation avec les instances de l'Association, le territoire, les acteurs locaux, les habitants.

La place du centre social semble consolidée mais des interrogations subsistent en termes de :

- Financements structurels à diversifier et développer pour ne pas impacter les habitants dans un contexte économique défavorable ;
- Implication et de liens avec les communes du territoire à reconstruire pour répondre collectivement aux problématiques locales ;
- Mobilisation de bénévoles autour du centre social que ce soit dans les activités ou dans les instances de décision ;
- Développement de la masse salariale afin de pouvoir répondre aux missions que s'est fixée l'association sans créer une surcharge de travail pour les personnels en place.

### 3. Diagnostic de territoire

#### a. La démarche

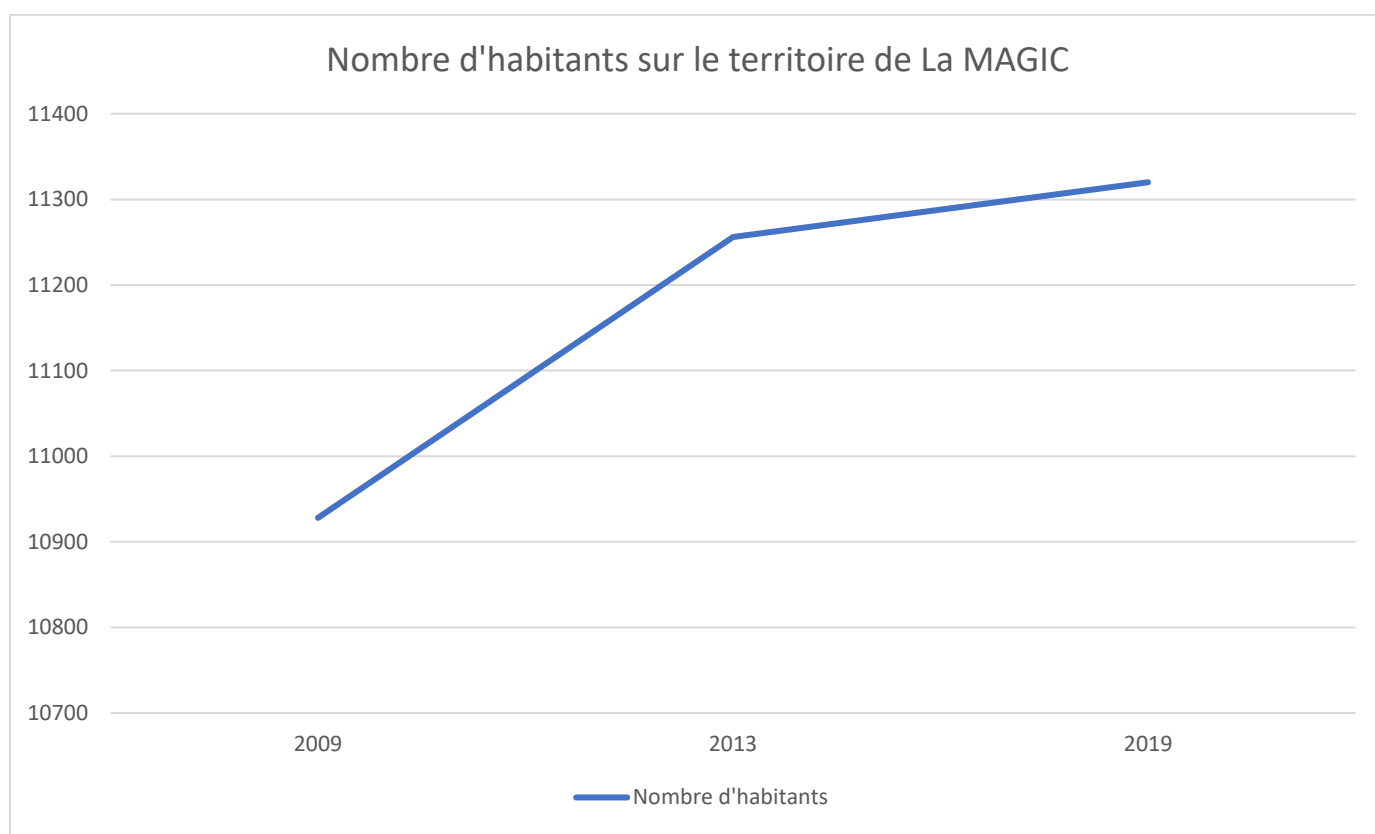
Afin de réaliser son diagnostic de territoire, le Comité de Pilotage, en accord avec le Conseil d'Administration, a décidé de s'appuyer sur plusieurs actions :

- La collecte de statistiques chiffrées sur le territoire, sa population...
- La réalisation de rencontres avec les habitants, élus, représentants associatifs, entrepreneurs dans le cadre du MAGIC Tour 2023 ;
- L'envoi à tous les adhérents et tous les contacts d'un questionnaire dématérialisé pour connaître leurs habitudes de vie, leurs envies...
- Des rencontres avec les élus communaux afin de confronter les informations collectées à leurs connaissances locales et de récolter les informations de proximité sur les besoins et attentes au niveau communal.

Cette démarche de diagnostic s'est déroulée du mois de février au mois de juillet 2023.

#### b. Les données statistiques

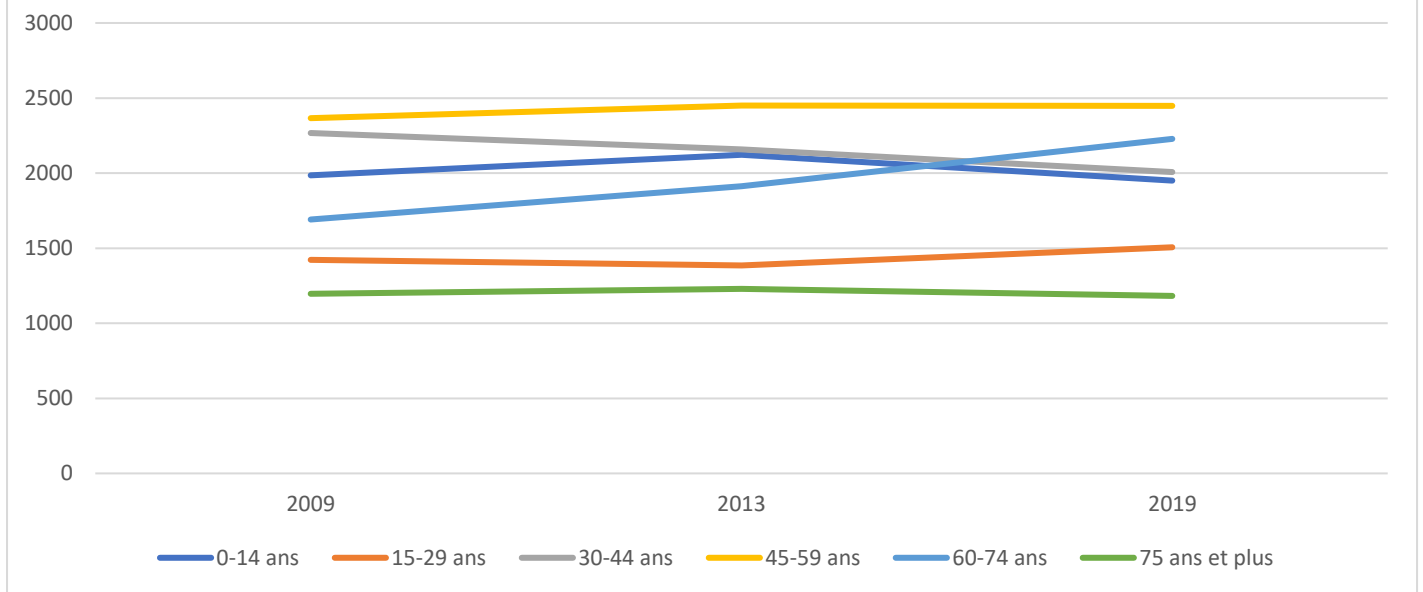
- Evolution générale de la population sur le territoire de La MAGIC



#### Constats :

- **Contrairement à la grande majorité des territoires départementaux, le secteur de La MAGIC continue à voir sa population augmenter (+3.59% en 10 ans) ;**
- **L'augmentation de population, très forte entre 2009 et 2013 (+3,02%), a tendance à ralentir entre 2013 et 2019 (+0.57%). La dynamique globale d'augmentation de population s'essouffle.**

## Evolution de la population par tranche d'âge



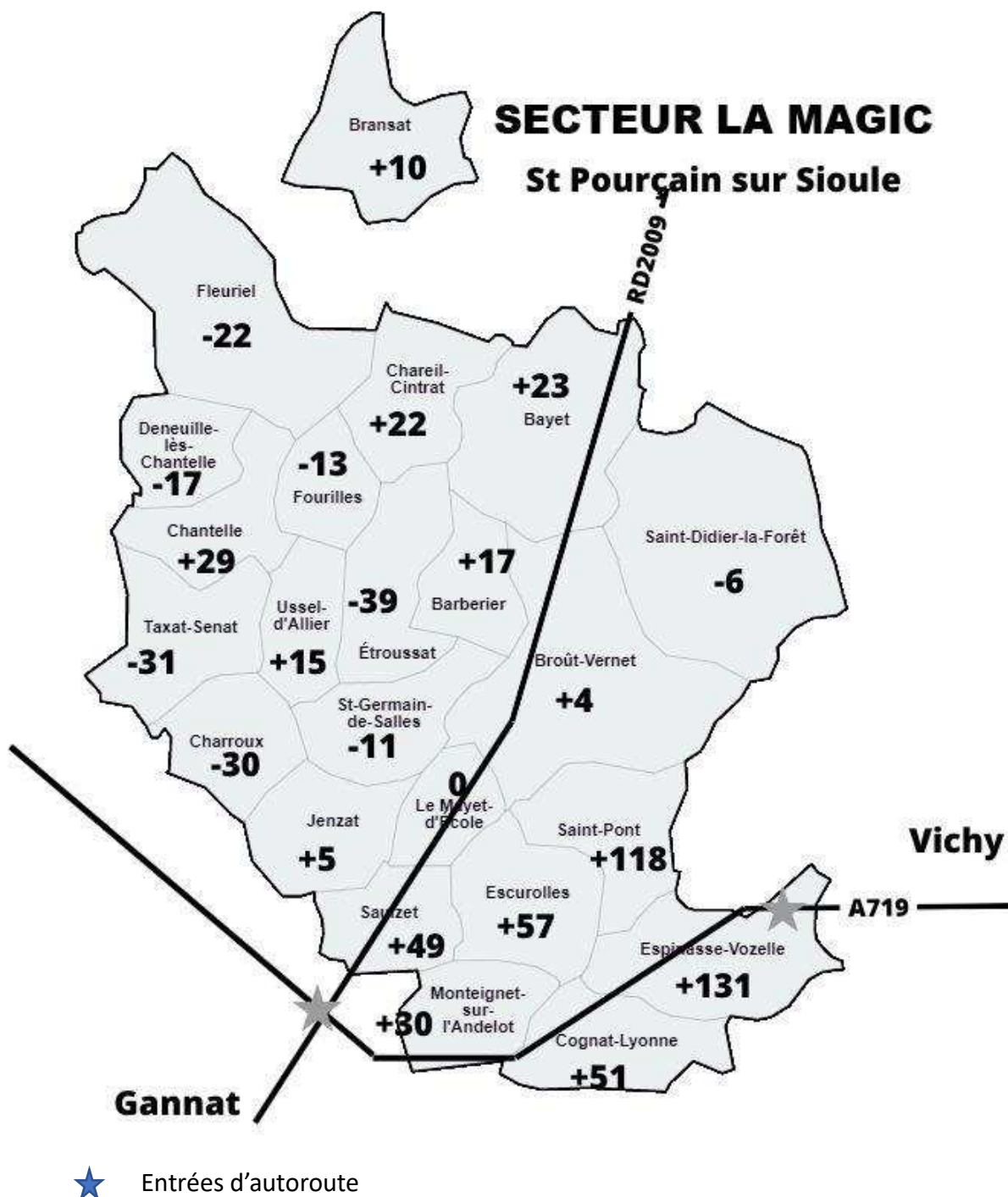
### Constats :

- Le territoire connaît une forte augmentation du nombre de 60-74 ans (+31.76%) ;
- La part des 0-14 ans qui a fortement augmenté entre 2009 et 2013 (+6.9%) est repartie à la baisse (-8.1%) contrairement à celle des 15-29 ans qui évolue à l'inverse (de -2.67% à +8.74%) ;
- Les 30-44 ans diminuent fortement (-14.69%) alors que les 45-59 ans progressent à moindre échelle (+3.42%).

Le territoire connaît un fort vieillissement avec des questions à se poser sur l'accompagnement vers et après la retraite de ces publics.

Il faut également s'interroger sur les moyens pour conserver les jeunes populations qui, après 30 ans, quittent le territoire.

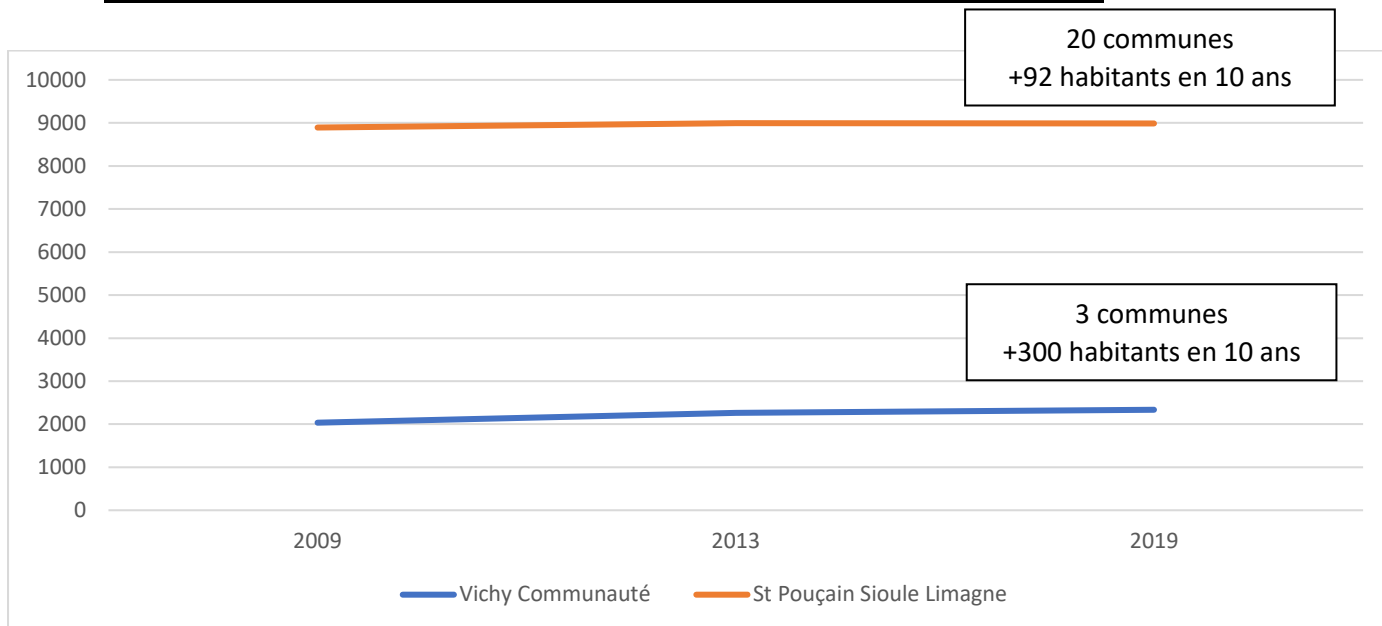
- Evolution de la population du territoire de La MAGIC par commune : l'impact des réseaux routiers et des pôles d'attractivité économique



**Constats :**

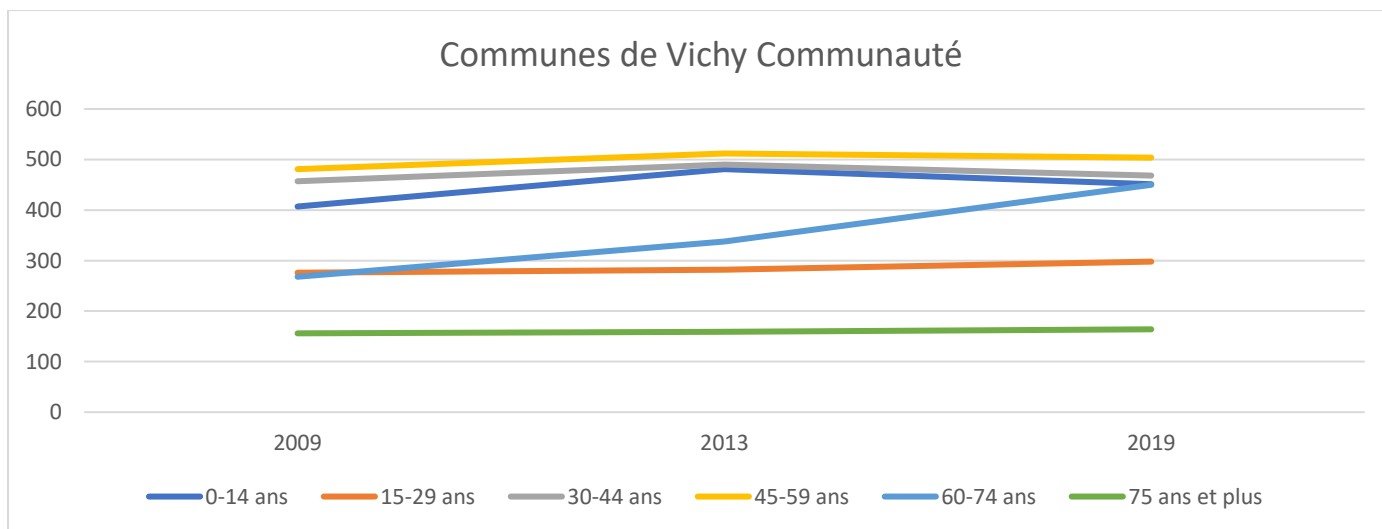
- La zone sud du territoire est très attractive pour les populations du fait des zones d'emploi de Gannat et Vichy mais également de la présence de l'autoroute A719 qui met Clermont à 30mn du territoire ;
- La zone nord reste attractive avec l'implantation de nombreuses entreprises sur Bayet et Saint Pourçain sur Sioule ;
- Les zones centrales et ouest sont en perte d'attractivités pour les populations malgré la présence de Chantelle. Le secteur est plus isolé et rural avec moins de commerces de proximité et une nécessité d'être mobile.

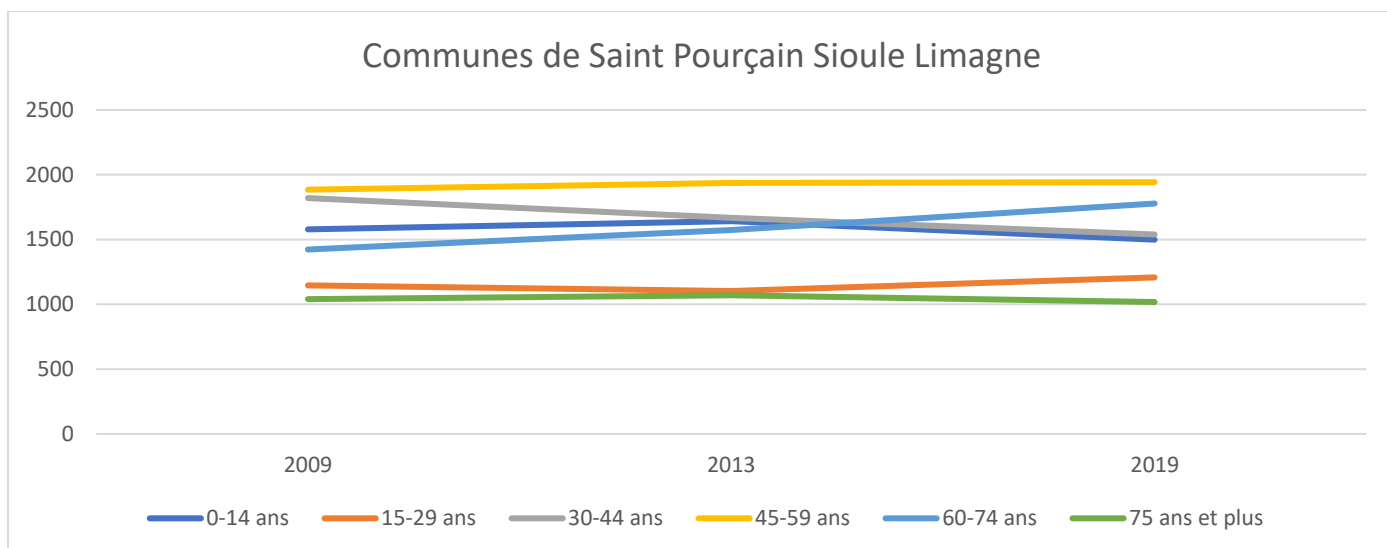
- Evolution de la population sur le territoire de La MAGIC par intercommunalité



**Constats :**

- **Même si la population augmente sur les deux intercommunalités, la croissance est 3 fois plus forte sur Vichy Communauté que sur Saint Pourçain Sioule Limagne ;**
- **La population de la Communauté de Communes Saint Pourçain Sioule Limagne repart à la baisse entre 2013 et 2019 (-10 habitants).**





#### Constats :

- **La disparition des 30-44 ans du territoire est la résultante d'une faible attractivité du territoire de la Communauté de Communes Saint Pourçain Sioule Limagne qui perd, sur 10 ans, 281 habitants de cette tranche d'âges pendant que Vichy Communauté en gagne 21 ;**
- **L'évolution des autres tranches d'âges est assez similaire sur les deux intercommunalités.**

**La question de l'attractivité du territoire de Saint Pourçain Sioule Limagne pour les jeunes actifs et les familles est donc à questionner.**

**Ce recul est-il dû au manque d'emploi, de logements, de services de proximité, à des problématiques de mobilité... ?**

- *Les données élargies : diagnostic élaboré dans le cadre de la mise en place de la CTG sur la Communauté de Communes Saint Pourçain Sioule Limagne*

Le diagnostic présente des spécificités territoriales à l'intérieur de l'intercommunalité. Il en ressort :

- **Bassin de vie de Broût-Vernet** : poids des couples avec enfants et des familles nombreuses, moins de 80 ans et + seuls, précarité beaucoup moins marquée et qui diminue (bas revenus, RSA, AAH, dépendance aux prestations CAF) ... mais une précarité spécifique des isolés, un taux de chômage plus faible
- **Bassin de vie de Chantelle** : perte de population, couverture MSA plus forte, poids des couples avec enfants, une baisse du nombre d'enfants-jeunes qui devrait s'accroître, poids plus conséquent des seniors et des 80 ans et + seuls, précarité spécifique des couples avec enfants, taux de chômage moins élevé
- **Bassin de vie de Gannat** : couverture CAF plus forte, poids des monoparents, un nombre d'enfants-jeunes en augmentation, moins de 80 ans et + seuls, poids plus conséquent des bénéficiaires RSA
- **Bassin de vie de Saint Pourçain** : poids des monoparents avec 3 enfants et +, une baisse du nombre d'enfants-jeunes qui devrait s'accroître, présence moindre des seniors mais poids des 80 ans et + seuls

#### Services « petite-enfance » :

- 1 MAM à Escurolles et 5 autres sur l'intercommunalité ;
- 1 Relais Petite Enfance Communautaire qui propose des permanences régulières sur les communes ;
- Un manque d'assistantes maternelles sur les secteurs de Gannat, Chantelle et Saint Pourçain ;
- Une crèche à Saint Pourçain sur Sioule et des projets privés.



*Services « enfance » :*

- 3 accueils de loisirs communautaires avec un service de transport ;
- Peu d'offres pour les 12-14 ans ;
- Peu d'accompagnement à la scolarité.

*Services « jeunesse » :*

- Pas d'action communautaire sur la Communauté de Communes Saint Pourçain Sioule Limagne pour l'accueil des jeunes mais des initiatives communales (Gannat et Broût-Vernet, Chantelle, Saint-Pont...) ou de centres sociaux ;
- Un service jeunesse sur Vichy Communauté ;
- Antennes Mission Locale sur Gannat et Saint Pourçain avec des permanences sur le territoire.

- Commerces de proximité (café, bar, restaurant, boulangerie, multiservices...) :



**Constats :**

- 11 des 23 communes adhérentes à La MAGIC n'ont plus de commerces de proximité ;
- Sur les 12 communes ayant des commerces, 8 n'en ont qu'un seul.

Les espaces de convivialité et de rencontres sont de moins en moins nombreux sur le territoire et seules les actions portées par les associations ou les municipalités offrent des temps de socialisation sur les communes.



#### Constats :

- La MAGIC couvre l'entièreté de son secteur d'intervention et touche même un grand nombre de foyers en dehors de son territoire ;
- L'implantation du siège social à Broût-Vernet entraîne une forte participation des habitants de cette commune ;
- La délocalisation d'activités annuelles (à Chantelle, Espinasse-Vozelle, Saint-Pont et Ussel d'Allier) ou d'actions phares (MAGIC Color' à Etroussat - Animons nos villages au Mayet d'Ecole, St Germain de Salles, Le Mayet d'Ecole en 2022) permettent une meilleure participation.

Même si La MAGIC œuvre sur l'ensemble de son territoire et au-delà, une attention particulière doit être portée sur l'aller-vers et une bonne couverture, par les actions de La MAGIC, de l'ensemble des communes afin de favoriser une bonne participation des habitants.

### **c. Le MAGIC Tour 2023**

Fort des constats énoncés ci-dessus, le comité de pilotage a décidé d'aller à la rencontre des habitants, des représentants associatifs, des commerçants, artisans, chefs d'entreprises du territoire et de les interroger sur 4 problématiques émergentes :

#### **- La mobilité en milieu rural**

*Postulats pour initier les échanges :*

*La vie en milieu rural ou péri-urbain est plutôt agréable mais a également des contraintes particulièrement de mobilité. Toutes les générations sont impactées :*

- *Les jeunes : pour accéder à leurs loisirs, voir leurs amis...*
- *Les séniors : pour faire leurs courses, aller chez le médecin, rencontrer leurs amis sur d'autres communes, participer à des actions sur d'autres communes...*
- *Les familles : contraintes pour aller jusqu'à leurs activités (loisirs, courses, médecin...) ou celles de leurs enfants*
- *Les personnes n'ayant pas de moyens de locomotion : pour accéder à un emploi, leurs activités (loisirs, courses, médecin...) ...*

#### **- La création de liens entre habitants sur les communes**

*Postulats pour initier les échanges :*

*La plupart des communes du territoire d'intervention de La MAGIC n'ont plus de lieux (boulangeries, épiceries, bar, sorties d'école...) ou de temps de rencontre (actions régulières portées par les mairies ou les associations locales et qui permettent une rencontre entre habitants).*

*Les communes sont vécues par leurs habitants comme des cités dortoirs et leurs activités se déroulent sur l'extérieur.*

*Les nouveaux arrivants ne s'intègrent plus aussi bien.*

#### **- La mobilisation et l'implication des jeunes**

*Postulats pour initier les échanges :*

*On entend souvent dire que les jeunes ne s'impliquent plus sur leurs communes ou que quand ils ont des envies ils veulent bien consommer mais pas forcément être acteur pour réaliser des actions. Capter les jeunes et les fidéliser sont des actions très difficiles car ils passent d'une activité à l'autre (zapping) et ne s'investissent pas sur du long terme.*

*Mais selon les jeunes, on ne leur laisse pas la place pour s'investir ou on ne leur laisse pas d'espace pour se réunir et faire des choses entre jeunes.*

#### **- La communication**

*Postulat pour initier les échanges :*

*Dans un monde où la communication est partout, les habitants sont noyés dans ce flux d'informations et passent à côté de ce qui pourrait les intéresser.*

*En fonction des cibles (enfants, ados, familles, séniors), les canaux de communication varient et pour bien communiquer, il faut du temps.*

*Il n'y a pas de relais locaux pour diffuser ou transmettre les informations aux bonnes personnes.*

Afin de préparer ces rencontres et de mettre en situation les administrateurs pour qu'ils puissent ensuite animer les réunions locales, un temps de travail a été réalisé avec eux. Ils se sont confrontés aux questionnements et ont pu découvrir l'animation.

A la suite de cette consultation, 4 réunions ont été proposées en soirée afin de couvrir l'ensemble du territoire, d'être en proximité des habitants mais également d'ouvrir différents créneaux de rencontre pour favoriser la participation. Elles ont été animées par des administrateurs bénévoles :

- Mardi 21 Mars à Ussel d'Allier ;
- Mardi 28 Mars à Bayet ;
- Mardi 4 Avril au Mayet d'Ecole ;
- Mercredi 12 Avril à Saint-Pont.



### Bilan des consultations :

#### **MOBILITE :**

Il apparait que **la mobilité en milieu rural est compliquée pour toutes les tranches d'âges.**

Les jeunes et les séniors isolés semblent les plus impactés mais les parents également du fait d'une multiplication des déplacements pour leurs enfants ou leurs parents.

**Des initiatives existent** (transport à la demande, covoiturage, solidarités de proximité...) **mais ne répondent pas forcément aux besoins** en terme plages horaires couvertes, de destination, de souplesse... ou ne sont tout simplement pas connues.

La **place de La MAGIC** pour améliorer cette problématique doit essentiellement résider dans **une information sur les dispositifs existants** et sur **la poursuite de ses démarches pour favoriser l'accès à ses animations** par l'utilisation de minibus ou la mise en réseau des participants pour qu'ils covoiturent.

**La mise en place d'alternatives nouvelles**, souvent onéreuses et chronophages, **n'ait pas du ressort de l'Association**, d'autant plus qu'une démarche est en cours au niveau intercommunal.

#### **CREATION DE LIENS ENTRE HABITANTS :**

Dans l'ensemble, **la création de liens sociaux de proximité entre habitants apparait comme très difficile** sur le territoire.

Les communes qui ont encore des commerces ou des écoles réussissent à maintenir ce lien autour de ces espaces. Sur les autres, il est beaucoup plus difficile de se rencontrer.

Les « **nouveaux habitants** », qui entrent dans une démarche de participation locale sont intégrés. Pour les autres, il n'existe que **très peu de démarches d'aller-vers** qui permettraient de les intégrer dans la vie du village.

D'une manière générale, **la montée de l'individualisme et l'accès à tous les services**, depuis son ordinateur ou son téléphone, sont des facteurs importants de cette perte de liens locaux.

Toutefois, **plusieurs initiatives locales ont permis d'améliorer la situation**. Elles sont souvent **portées par des associations ou des municipalités** et sont **construites autour de temps conviviaux** (Fête des voisins, concerts, repas, animations...) ou **d'espaces repérés** (cafés associatifs sur le marché de Broût-Vernet ou à Chantelle porté par l'Association BabaYaga...).

**Le rôle de La MAGIC** semble être de **poursuivre ses actions d'implication locale** (ex : « Animons nos villages ! Amusons-nous ! » ou « MAGIC Color' »), **d'aller-vers** (rencontres locales régulières autour de cafés éphémères), **d'accompagnement de projets locaux** à travers le SAVA et **d'animations délocalisées**.

### **MOBILISATION ET IMPLICATION DES JEUNES :**

Même si cette **démarche reste peu présente sur le territoire car nécessitant des compétences d'animation et de mobilisation forte**, le fait d'écouter, de donner la parole et d'accompagner les projets des jeunes démontre que ces derniers savent et peuvent être moteur dans la vie de la commune.

**Plusieurs initiatives locales** (Conseil Municipal de Jeunes à Chantelle, Implication des jeunes à Saint-Pont...) **ont réussi** grâce à cette démarche et suite à une volonté forte des municipalités.

**La MAGIC a un rôle important à jouer** sur cette thématique du fait de la présence dans son équipe de personnels formés aux démarches participatives et à l'accompagnement de projets de jeunes.

L'association peut **accompagner les municipalités** dans leurs projets en direction des jeunes et/ou **faire émerger et suivre des projets de jeunes** de l'origine du projet jusqu'à sa réalisation.

Pour cela, il faut, en **concertation avec les municipalités, créer des espaces de rencontre** qui permettent la prise de parole, l'écoute, l'émergence d'initiatives.

### **COMMUNICATION :**

La **communication est omniprésente sur le territoire** que ce soit par l'intermédiaire de la presse locale, d'affichages, de flyers, d'outils numériques (site Internet des communes, application Intramuros, offices du tourisme...), de radios locales...

Au regard des consultations, il ressort que « **quand on veut avoir de l'information, on peut la trouver** ».

Toutefois, **l'excès de communication peut nuire à sa bonne transmission** car les habitants ont mis en place une forme « d'habitudes de sélection » qui peut être à l'origine de suppression d'informations qui pourraient les intéresser.

Encore une fois, **l'aller-vers ou la transmission d'informations par des personnes ressources** semblent être les seuls bons leviers pour toucher sa cible.

La MAGIC doit donc, tout en poursuivant ses actions de communication actuelle, **tisser un réseau de relais de proximité et créer des espaces de rencontre** locaux pour mieux communiquer sur ses activités.

#### d. Consultation numérique des habitants

Afin de compléter les informations collectées ci-dessus et d'avoir la vision des habitants sur La MAGIC, un questionnaire<sup>2</sup> a été envoyé à l'ensemble des contacts mail de l'association, mais également aux personnes qui suivent l'association sur Facebook et Instagram.

Ce questionnaire a permis de collecter 47 réponses d'habitants et de toucher 20 des 23 communes du territoire d'intervention de La MAGIC

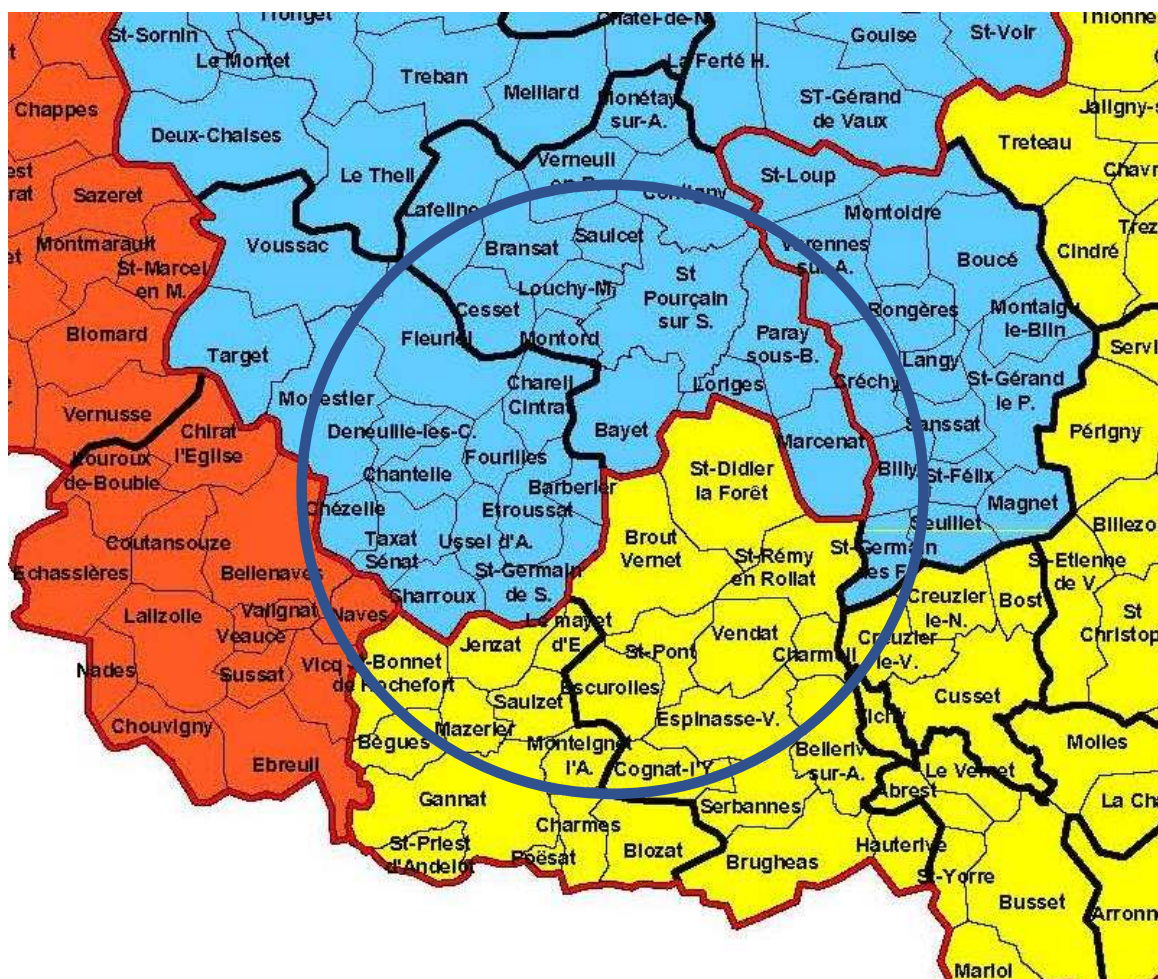
Il a été complété essentiellement par des personnes ayant entre 26 et 54 ans (44.7% des réponses) ou entre 55 et 75 ans (42.6% des réponses) qui connaissent La MAGIC (98% des réponses).

Il en ressort :

##### - **Mobilité :**

77% des personnes se déplacent essentiellement dans un rayon de 50kms autour de leur lieu de résidence pour leurs activités professionnelles et/ou personnelles.

Si l'on rapporte cette distance au territoire de La MAGIC, nous pouvons constater, qu'au regard des réponses, le périmètre d'intervention de l'association correspond aux capacités de mobilité des habitants.



<sup>2</sup> Questionnaire à retrouver en suivant le lien : <https://forms.gle/HQqtmDcGrfUit98z8>

**L'accès aux activités et services** de l'association **n'est donc pas contraint** pour la plupart des habitants. Une attention particulière doit tout de même être portée pour les personnes ayant plus de difficultés de mobilité afin de ne pas les exclure.

- **« Qu'avez-vous trouvé à La MAGIC ? » :**

Les réponses font apparaître 3 champs d'intervention spécifiques :

- Les **animations** (enfance, jeunesse, famille, séniors et intergénérationnelles) ;
- Les **services** : les achats groupés d'énergie sont cités à 14 reprises ;
- L'**aide** et le **développement de liens sociaux**.

Nous pouvons constater à travers l'ensemble des réponses que toutes les activités et services sont connus et utilisés par les habitants.

La disponibilité, le professionnalisme et l'accueil des salariés de l'association sont plébiscités et reconnus.

**Les réponses qui le démontrent** : « Un super accueil » / « Une grande écoute et beaucoup de dynamisme plus la convivialité » / « une équipe au top 😊 » ...

- **« Qu'est-ce qui vous plaît à La MAGIC ? » :**

Les habitants apprécient en particulier **la diversité des activités, la convivialité et le professionnalisme** de l'équipe.

**L'ambiance du centre social**, que ce soit à travers l'accueil, les accompagnements, les animations et toutes autres activités permettant de créer des liens sociaux, est mise en avant par 62% des personnes consultées.

- **« Qu'est-ce qui vous déplaît à La MAGIC ? » :**

Même si un grand nombre des personnes consultées n'ont aucune critique à émettre par rapport au centre social (43%), des améliorations sont à prévoir en termes :

- **D'horaires des activités** : adapter les plages d'ouverture aux personnes qui travaillent particulièrement pour les animations qui commencent souvent après la prise d'emploi sans solution de garde en amont ;
- **De délocalisation des activités** : les habitants aimeraient plus d'actions sur leurs communes afin de les rendre plus accessibles ;
- **D'actions en direction des séniors** :
  - Certaines activités programmées pour les séniors pourraient être plus ouvertes aux autres générations ;
  - La MAGIC devrait plus intervenir sur l'accompagnement social des séniors.
- **De communication et d'implication des bénévoles**
  - La MAGIC ne semble pas assez connue par l'ensemble des habitants du territoire ;
  - L'implication des bénévoles ne semble pas assez forte que ce soit dans les instances ou dans les activités.



- « *Qu'est-ce qui vous manque sur le territoire pour répondre pleinement à vos besoins ?* » :

Les manques repérés sont essentiellement liés au **développement** :

- **D'animations** plutôt **culturelles, sportives ou environnementales**. Ces activités doivent intégrer **toutes les générations avec une attention particulière pour les jeunes adultes** qui se sentent dépourvus.  
**La question des modes de garde** (garderie ponctuelle pendant les actions dédiées aux parents ou centre de loisirs pour les parents qui travaillent) revient régulièrement pour améliorer le quotidien.
- **De la mobilité** en milieu rural ou **de l'accès aux services et animations** en proximité de son domicile ;
- **De lieux d'échanges**, de rencontres, afin de favoriser les liens sociaux de proximité ;
- **De l'accès à l'information** par l'amélioration de la communication et de l'accès à Internet sur les zones blanches.

- « *Si vous aviez une baguette magique, que changeriez-vous à La MAGIC ?* » :

Les habitants aimeraient que **les locaux de La MAGIC soient modifiés** à la fois en termes de **capacité d'accueil** (avoir plus de salles, plus d'espaces...) que de **localisation** afin de le rapprocher du centre de son territoire d'intervention.

Ils aimeraient également que l'association ait **plus de moyens humains et financiers** pour pouvoir développer :

- Plus d'animations et de services pour toutes les générations ;
- Plus d'alternatives de garde (garderie ponctuelle et/ou ALSH) ;
- Plus d'itinérance.

- « *S'il devait y avoir une seule action prioritaire à mettre en œuvre dans les 4 prochaines années, laquelle serait-elle ?* » :

Selon les habitants, 3 grandes actions sont à mettre en œuvre prioritairement :

- **Le développement de liens sociaux de proximité** en favorisant les actions délocalisées sur les communes rurales et en développant des lieux de rencontres et d'échanges intergénérationnelles ;
- **Le développement d'animations** culturelles, sportives et environnementales ;
- **L'accompagnement social** des plus démunis.

## e. Rencontres avec les conseils municipaux

La MAGIC a également souhaité rencontrer les conseillers municipaux du secteur d'intervention afin de :

- Confronter leur vision du territoire à celle de La MAGIC ;
- Connaître leurs attentes en direction de la MAGIC ;
- Permettre une adaptation du projet social 2024-2027 en fonction des besoins repérés plus localement.

Plusieurs conseils municipaux ont répondu favorablement à la sollicitation de La MAGIC et les résultats sont les suivants :

### - Commune de Chantelle :

Le sentiment de la commune est que **La MAGIC fait beaucoup d'actions à Broût-Vernet et pas assez sur le territoire.**

Les espaces communaux sont à disposition de l'association et **les conseillers municipaux aimeraient que les actions, qui seront proposées, s'axent sur :**

- **Les séniors ;**
- **Les rencontres intercommunales ;**
- **Des voyages pour les jeunes avec un ramassage collectif.**

Ils ne souhaitent pas que La MAGIC s'attarde sur les questions de mobilité qui vont être traitées par l'intercommunalité mais que l'association soit un relais d'informations sur cette question.

### - Communes d'Ussel d'Allier :

Les conseillers municipaux aimeraient que **La MAGIC soit plus présente sur la commune.**

Ils repèrent des **difficultés de mobilisation des habitants**, pour dynamiser la commune, liées particulièrement au **manque de lieux de rencontres**, de rassemblement (une initiative est en cours pour créer un « café associatif »).

Les échanges font apparaître une **méconnaissance des actions et services proposés par la MAGIC** et des habitudes de fonctionnement qui font que **La MAGIC n'est pas perçue comme un acteur qui peut accompagner les habitants, les associations ou les élus dans leurs projets.**

Des **besoins d'information et de régularité dans les rencontres** entre la commune et La MAGIC semblent primordiaux.

### - Commune de Taxat-Senat :

Les conseillers municipaux estiment que les **liens avec La MAGIC sont très satisfaisants** mais que des **habitudes de travail** plus fortes sont à **développer** pour que les relations et leur impact sur la commune et ses habitants soient encore plus efficaces.

Ils énoncent plusieurs besoins communaux sur lesquels le centre social pourrait être un soutien :

- **L'accueil et la mobilisation des nouveaux arrivants ;**
- **Le développement de temps et d'espaces de rencontres ;**
- **L'accompagnement des projets de jeunes.**

L'action « Animons nos villages ! Amusons-nous ! », portée dans le cadre du précédent projet social, pourrait soit être reconduite, soit être source d'inspiration pour de nouvelles actions de mobilisation.

- Commune de Fourilles :

Les conseillers municipaux sont **plutôt satisfaits de la relation** qui existe entre eux et La MAGIC car l'association propose des actions qui servent la commune.

Ils rencontrent une **problématique de bénévolat** forte que ce soit sur les actions municipales ou celles des associations communales. Ce phénomène est **particulièrement présent pour les nouveaux arrivants** qui vivent la commune comme une « cité dortoir ».

Une initiative avait été portée localement pour mobiliser et investir les jeunes mais, avec le changement de génération, le projet s'est arrêté. La commune s'interroge sur les temps disponibles pour **mobiliser les jeunes** et sur l'adaptation des actions qui leurs sont destinées aux emplois du temps surchargés.

Les conseillers municipaux notent également des **carences dans l'accompagnement aux démarches dématérialisées et sur l'inclusion numérique** pour tous les habitants.

Hormis la poursuite du travail existant, ils attendent un travail plus approfondi avec La MAGIC sur :

- **L'accompagnement numérique ;**
- **Le développement de liens sociaux et de convivialité sur la commune pour toutes les générations.**

- Commune de Bransat :

Les conseillers municipaux sont plutôt d'accord avec le diagnostic de territoire et insistent sur les difficultés de mobilisation sur leur commune, même si la participation aux activités est plutôt bonne.

Leurs **problématiques locales** sont essentiellement liées à la **mobilisation des habitants** (avec un **point de vigilance sur les nouveaux arrivants**), la **mobilité des seniors**, la **création de projets inter associatifs**.

Ils ont plusieurs attentes :

- **Créer des liens réguliers et durables entre les associations communales, la mairie, les habitants et La MAGIC ;**
- **Mieux faire connaître La MAGIC** aux habitants et représentants associatifs pour que les actions et services soient plus utilisés. Ils proposent que des kakémonos soient mis à disposition des municipalités pour que sur chaque action locale ils puissent, en interne, communiquer sur les actions de l'association, mais également, de développer l'aller-vers et la communication de proximité ;
- La **poursuite des actions de la MAGIC** avec une augmentation de la participation ;
- Le **développement d'actions à tarifs réduits** pour pouvoir intégrer l'ensemble des habitants ;
- Des **actions de sensibilisation sur les faits de société** : environnement, fracture numérique, harcèlement...

- Commune de Bayet

Même si dans sa globalité la vision du territoire est partagée par les conseillers communaux, ils précisent que, sur la commune, la présence d'emplois et de services (école, crèche, restaurant...) permettent un bon développement de liens avec les nouveaux arrivants et des relations inter associatives de qualité qui favorisent le vivre ensemble.

La période COVID et les démarches initiées pour lutter contre la perte de liens ont été plutôt favorables pour la dynamisation des relations locales.

Toutefois, ils rencontrent tout de même des **problématiques de mobilisation de nouveaux habitants** sur la vie locale, de bénévolat.

Ils soulignent également que la commune peut être perçue de manière négative, par les non-résidents, avec la présence de nombreuses usines en périphérie qui desservent l'image communale et la rend moins attractive.

Pour eux, le maintien des populations sur la commune passe par des modifications en termes de :

- Déserts médicaux ;
- D'emploi ;
- D'accès local aux études supérieures ;
- De services aux personnes.

Ce qu'ils attendent de La MAGIC :

- **Que la convivialité et les actions portées par La MAGIC se poursuivent ;**
- **Que de nouveaux liens se créent entre La MAGIC, la municipalité, les associations et les habitants** afin de mieux faire connaître les services et actions à disposition. Pour cela, ils préconisent l'aller-vers et la création d'un outil de communication qui présente les services de l'association en plus du Bla Bla qui présente les actions.

- Commune de Broût-Vernet :

Du fait de l'implantation du siège social de La MAGIC sur la commune, les relations avec la municipalité et la participation des habitants sont très fortes.

Le souhait est de **poursuivre le partenariat avec l'association en développant** les actions suivantes :

- Une **coopération pour la création d'un espace tiers-lieu communal** en complément de celui porté par La MAGIC ;
- Le **développement de démarches d'aller-vers** par la mise en place d'actions simples et conviviales. Cette démarche doit également permettre de mieux intégrer les nouveaux arrivants de la commune ;
- Une **poursuite des actions avec l'ALSH communal ;**
- **L'accompagnement et la participation de La MAGIC sur le projet d'habitat inclusif communal** en cours de réalisation ;
- Une **sensibilisation sur les questions environnementales.**

- Commune de Cognat-Lyonne :

Avant de débattre sur le diagnostic présenté, les élus ont fait part de leur interrogation concernant l'impact de La MAGIC sur les habitants de leur commune au regard de la somme versée annuellement à l'association. Après plusieurs échanges et des compléments d'informations, nous nous sommes accordés sur le fait que **le développement de relations entre les élus et La MAGIC**, ainsi qu'une **présence accrue sur les espaces communaux** pourraient faire évoluer la situation et permettre une meilleure participation des habitants.

Sortie de cette question, les élus ont été dans l'ensemble assez en adéquation avec les résultats du diagnostic. La commune explique qu'elle a des difficultés de mobilisation et de participation des habitants, de toutes générations, car ils réalisent la plupart de leurs loisirs sur Vichy ou Gannat qui proposent un panel d'activités diverses et variées.

La commune est également desservie par sa configuration géographique avec 2 bourgs distants et pas de centre-ville repéré. L'absence de lieu de rencontre, de socialisation, est également un frein au développement de liens entre habitants.

Il est également noté qu'un grand nombre d'habitants ne connaissent pas réellement ce que fait La MAGIC malgré la diffusion d'outils de communication de manière régulière. Les élus communaux attendent sur la prochaine période d'agrément :

- Un **maintien de la cotisation annuelle à son niveau actuel** afin de ne pas impacter les ressources communales ;
- Un **développement de liens entre la commune et la MAGIC** afin d'adapter les actions aux besoins locaux et ainsi permettre une meilleure participation ;
- **D'être plus présent sur la commune** afin de faire connaître La MAGIC mais également pour proposer plus d'activités et accompagner le tissu associatif.

- Commune de Saint-Pont :

Les élus communaux signalent que **la population de la commune est plus jeune et familiale que ce qui est présenté dans le diagnostic** et que donc les problématiques rencontrées sont moins prégnantes sur le volet « personnes âgées ».

Ils repèrent **des besoins en direction des jeunes et des familles** avec un besoin **en termes d'engagement durable des populations dans la vie de la commune** qui n'a plus de lieux repérés de socialisation. Un **travail sur du bénévolat** ponctuel, dans les actions municipales et/ou associatives, **afin d'initier des relations de proximité et des engagements futurs**, pourrait être envisagé.

En ce qui concerne La MAGIC, ils attendent :

- **Plus d'informations sur les services et actions** portées par l'Association afin de mieux travailler collectivement ;
- Des actions d'animation, qui permettent de **rompre l'isolement et de créer des liens sociaux** de proximité, et qui se dérouleraient prioritairement sur les périodes de vacances scolaires ;
- De **l'accompagnement aux démarches numériques** ;
- Une **itinérance accentuée** des actions et services de l'association ;
- La création d'une nouvelle **action qui permettrait de réunir l'ensemble des communes** du territoire : inter villages.

## 4. Le Projet Social 2024-2027

### a. Définition et présentation des axes du projet social 2024-2027

Au regard de l'évaluation du projet social 2020-2023 et du diagnostic de territoire, la commission projet social a souhaité conserver et améliorer les axes du précédent projet, pour construire les actions du projet social 2024-2027, en accentuant :

- Les démarches d'aller-vers ;
- Le développement de liens avec les communes du territoire d'intervention ;
- L'implication des bénévoles (administrateurs, bénévoles d'activités...) ;
- L'adaptation des capacités financières et humaines de l'association aux ambitions de son projet global.

Pour rappel, le projet social 2020-2023 reposait sur 7 axes de travail :

#### **3 axes transversaux au service du projet global :**

- **Accueil** : Qu'elle se déroule dans les locaux de La MAGIC de manière physique ou téléphonique, ou sur les lieux d'animation, la phase d'accueil des habitants est primordiale pour l'intégration de ces derniers dans une dynamique plus globale. Elle doit être efficiente, agréable et doit permettre de répondre aux attentes des habitants mais également de créer une relation qui permet de dépasser le simple cadre de la demande. C'est la première étape du parcours d'accompagnement et, si elle est ratée, elle complexifie l'ensemble des autres démarches mises en œuvre pour et avec les habitants.
- **Communication** : La MAGIC n'est pas connue pour l'ensemble de son projet et perd donc des opportunités d'accompagnement d'habitants, d'associations... Un travail de développement de la communication va être poursuivi afin de remédier à ce phénomène et ainsi permettre une meilleure connaissance de La MAGIC et donc une meilleure efficacité des actions proposées.
- **Développement partenarial et économique** : Le développement d'un réseau partenarial est vital pour faire vivre le projet de l'Association et le territoire. L'accompagnement des habitants, le portage d'actions, doivent être partagés avec d'autres structures (associatives, sociales...) pour permettre une meilleure prise en considération, des problématiques des habitants et du territoire. La MAGIC souhaite étoffer ses partenariats. Cela s'accompagnera d'une réflexion sur les moyens économiques et humains de l'Association, sur la diversification de ses sources de financement afin de pouvoir financer l'ensemble des actions pensées à destination du territoire sans impacter les familles.

#### **4 axes spécifiques :**

- **Implication collective et citoyenne** : Le territoire et ses habitants ont montré lors des différentes consultations réalisées dans le cadre du diagnostic un besoin de développement de liens sociaux de proximité, d'ouverture aux autres localement et à une échelle plus large. La MAGIC va donc poursuivre le travail initié afin de permettre, aux nouveaux arrivants comme aux résidents de plus longue date, de s'impliquer dans des initiatives qui les réunissent, les font échanger, se rencontrer.

Ces actions s'appuieront sur des projets initiés par La MAGIC mais également sur l'accompagnement de projets associatifs et d'initiatives d'habitants.

- **Education, jeunesse et citoyenneté** : Les travaux réalisés par La MAGIC à destination des enfants et des adolescents sont une réelle réussite en termes d'implication citoyenne des jeunes, d'ouverture aux autres et aux pratiques.  
L'Association poursuivra ses démarches lors du précédent projet social et recherchera des initiatives innovantes qui permettront aux enfants et aux jeunes d'être des acteurs de la vie locale.
- **Solidarités intergénérationnelles** : Cet axe s'adresse plus particulièrement aux personnes les plus fragiles du fait de problématiques économiques, sociales, physiques, de mobilité...  
La MAGIC doit accentuer l'inclusion de l'ensemble des populations de son territoire et (re)créer des passerelles intergénérationnelles dépassant les classes sociales et permettant l'inclusion de tous.
- **Famille** : Pour notre association, la famille ne se limite pas à sa fonction parentale, mais elle intègre toutes les générations, des enfants aux grands-parents en passant par l'ensemble des connexions interfamiliales qui peuvent exister.  
Elle est donc présente dans l'ensemble des actions portées par La MAGIC, qu'elles soient solidaires, sociales, intergénérationnelles, d'implication collective et citoyenne...  
Le projet famille de La MAGIC ne se limite pas aux actions que nous vous présenteront dans l'axe dédié, mais, en fonction des problématiques rencontrées, des besoins familiaux, il se retrouvera également tout au long du projet global de l'Association.  
L'axe famille, ainsi présenté, s'attachera plus précisément aux actions liées à la parentalité, à l'ouverture interfamiliale et interculturelle, aux activités intergénérationnelles.

b. De l'axe aux actions

1. Accueil

| Objectif général  | Objectif opérationnel   | Actions   | Critères d'évaluation  |
|---|---|---|--|
| <p><b>Positionner les locaux de La MAGIC comme lieu ressource d'information et d'accompagnement du territoire</b></p> | <p>Être un lieu ressources pour l'information des habitants</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise à jour régulière de la banque de données sur les services et actions portées sur le territoire</li> </ul>                                     | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence ou pas d'une banque de données sur les services et actions portées sur le territoire : OUI/NON</li> <li>- Utilisation régulière de cette banque de données lors des rencontres à l'accueil : au moins une fois par semaine souhaitée</li> <li>- Intérêt de ces informations pour les usagers : 70% d'avis favorables souhaités</li> </ul> |
|   |   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation et information du personnel d'accueil sur les services et actions portées sur le territoire pour mieux informer les habitants</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de formations réalisées par le personnel d'accueil : au moins 1 sur la période souhaitée</li> <li>- Nombre de temps d'information sur les services et actions du territoire réalisées : au moins 1 par an souhaitée</li> </ul>   |
|   |   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation d'une collecte d'informations et d'une veille sur les actions</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence d'une collecte d'informations : OUI/NON</li> <li>- Existence d'une veille sur les actions du territoire : OUI/NON</li> <li>- Utilité de ces démarches pour l'information des usagers : 80% de réponses positives souhaitées</li> </ul>  |
|   |   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation du personnel d'accueil en lien avec les problématiques rencontrées (gestion des conflits, positionnement professionnel...)</li> </ul>    | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de formations réalisées par le personnel d'accueil : au moins 1 sur la période souhaitée</li> <li>- Intérêt de ces formations sur la gestion des problématiques rencontrées à</li> </ul>   |



|   |   |  |  |
|---|---|--|--|
|   |   |  | l'accueil : 100% d'avis favorables souhaités   |
|   | Être un lieu ressources pour l'accompagnement des habitants | - Poursuite des actions dans le cadre de l'accueil social universel du département de l'Allier   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de personnes accueillies physiquement : 10 par jour souhaités</li> <li>- Nombre de personnes informées par téléphone : 10 par jour souhaités</li> <li>- Qualité de ces accompagnements pour les usagers : 80% d'avis favorables souhaités</li> </ul> |
| - Poursuite des actions dans le cadre de la convention avec la CPAM                       |   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de temps d'information réalisés : 2 par an souhaités</li> <li>- Nombre de temps de formation des salariés réalisés : 1 par an souhaité</li> <li>- Nombre d'habitants accompagnés dans leurs démarches « santé » : au moins 10 par an souhaités</li> <li>- Intérêt de cet accompagnement pour les habitants : 80% d'avis favorable souhaités</li> </ul> |  |
| - Poursuite des actions d'accompagnement budgétaire dans le cadre du Point Conseil Budget |   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de temps d'information réalisés : 2 par an souhaités</li> <li>- Nombre d'habitants accompagnés dans leurs démarches « budgétaires » : au moins 10 par an souhaités</li> <li>- Intérêt de cet accompagnement pour les habitants : 80% d'avis favorables souhaités</li> </ul>  |  |
| - Poursuite des actions dans le cadre du service mandataire d'aide à domicile             |   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de dossiers mandataires traités : 30 par an souhaités</li> <li>- Intérêt de cet accompagnement pour les bénéficiaires : 80% d'avis favorables souhaités</li> </ul>   |  |

|  |  |   |  |
|--|--|---|--|
|  |  |   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Intérêt de cet accompagnement pour les salariés : 80% d'avis favorables souhaités</li> </ul>  |
|  |  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Poursuite des actions d'inclusion numérique des habitants (accompagnement et formation à l'utilisation d'outils numériques)</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'actions collectives réalisées autour du numérique : 20 par an souhaitées</li> <li>- Nombre d'accompagnements individuels : 250 par an souhaitées</li> <li>- Nombre de formations numériques réalisées : 6 par an souhaitées</li> <li>- Nombre de communes touchées par ces accompagnements : 23 par an souhaitées</li> <li>- Intérêt des interventions pour les publics accompagnés : 80% d'avis favorables souhaités</li> <li>- Intérêt de la délocalisation de l'accompagnement pour les communes : 90% d'avis favorables souhaités</li> </ul> |
|  |  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation des personnels dédiés sur l'ensemble des thématiques d'accompagnement portées par la MAGIC</li> </ul>                        | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de formations réalisées : 6 par an souhaitées</li> <li>- Nombre de salariés touchés par ces formations : 5 par an souhaités</li> <li>- Intérêt des formations sur l'accompagnement au quotidien : 60% d'avis favorables souhaités</li> </ul>   |
|  | <p>Etre un lieu ressources pour l'accompagnement du tissu associatif</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Intégrer le dispositif d'Etat Guid'Asso</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Intégration ou pas de Guid'Asso sur la période d'agrément : OUI/NON</li> <li>- Intérêt de ce dispositif sur la connaissance de La MAGIC par le tissu associatif : augmentation de la fréquentation ou pas</li> </ul>  |

|  |   |  |  |
|--|---|--|--|
|  |   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise à jour régulière des informations réglementaires liées à la gestion d'une association</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise à jour de la mallette associative : OUI/NON</li> </ul>   |
|  |   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation de temps d'information et de formation pour les bénévoles associatifs du territoire</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de formations organisées : 3 par an souhaitées</li> <li>- Nombre de bénévoles associatifs qui participent aux temps de formation : 10 par session souhaités</li> <li>- Intérêt de ces formations pour les bénévoles associatifs : 85% d'avis favorables souhaités</li> </ul>                               |
| <p><b>Ouvrir les services d'information et d'accompagnement sur l'ensemble du territoire</b></p> | <p>Délocaliser tant que faire se peut les services d'information et d'accompagnement sur l'ensemble du territoire</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Planification de temps d'information des habitants sur le territoire que ce soit sur des actions d'associations et/ou de municipalités ou sur les temps d'animation délocalisés par La MAGIC</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de temps d'information délocalisés réalisés : 8 par an souhaités</li> <li>- Intérêt de ces temps délocalisés pour les habitants : 60% d'avis favorables souhaités</li> <li>- Intérêt de ces temps délocalisés pour les associations et les communes d'accueil : 75% d'avis favorables souhaités</li> </ul> |
|  |   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Planification de temps d'inclusion numérique récurrents sur les communes avec un minibus connecté (MAGIC Connect)</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence ou pas de temps d'inclusion numérique délocalisés : OUI/NON</li> <li>- Nombre d'habitants qui utilisent les services délocalisés : 10 par permanence souhaitées</li> <li>- Intérêt de ces permanences délocalisées pour les usagers : 90% d'avis favorables souhaités</li> </ul>                        |
|  |   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en place des permanences des services d'accompagnement en parallèle des permanences délocalisées d'inclusion numérique</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de permanences d'accompagnement réalisées : 10 par an souhaitées</li> <li>- Nombre d'habitants qui viennent sur les permanences : 10 par permanence souhaitées</li> </ul>  |

|  |   |   |   |
|--|---|---|---|
|  |   |   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Intérêt de ces permanences délocalisées pour les usagers : 90% d'avis favorables souhaités</li> </ul>  |
|  |   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Intégration d'une banque d'information, dédiée aux habitants, sur les services et actions du territoire dans la MAGIC Connect</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence ou pas de la banque d'information</li> <li>- Nombre d'habitants qui utilisent cette ressource : 50 par souhaités</li> </ul>  |
|  |   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- En concertation avec les municipalités et les problématiques qu'elles rencontrent, organisation de temps spécifiques d'accompagnement</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence ou pas d'une concertation avec les communes</li> <li>- Nombre de temps d'accompagnement qui naissent de ces concertations : 6 par an souhaités</li> <li>- Nombre d'habitants qui participent à ces temps d'accompagnement : 10 par action souhaités</li> </ul>   |
|  | <p>Créer un réseau partenarial en capacité d'orienter les habitants et les associations, en recherche d'informations et d'accompagnement, vers La MAGIC</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Création d'un réseau bénévole (administrateurs et autres) formé et informé régulièrement sur les services d'information et d'accompagnement de La MAGIC pour qu'ils soient les relais de l'association sur les communes</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de bénévoles qui participent au réseau : 23 souhaités</li> <li>- Nombre de temps de formation-information réalisés en direction des bénévoles : 4 par an souhaités</li> <li>- Intérêt de la mise en place de ce réseau pour la connaissance de la MAGIC</li> <li>- Intérêt de la mise en place de ce réseau sur la participation des habitants aux actions de la MAGIC</li> </ul> |
|  |   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Information régulière des secrétaires de mairies</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de rencontres réalisées avec les secrétaires de mairie : 1 par an souhaitée</li> <li>- Intérêt de ces rencontres pour les secrétaires de mairie : 70% d'avis favorables souhaités</li> <li>- Intérêt de ces rencontres pour la connaissance locale de La MAGIC</li> </ul>   |

|  |  |   |   |
|--|--|---|---|
|  |  | <ul style="list-style-type: none"><li>- Information régulière des partenaires sociaux</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>- Nombre de rencontres réalisées avec les partenaires sociaux : 1 par an souhaitée</li><li>- Intérêt de ces rencontres sur le travail partenarial</li></ul> |
|--|--|---|---|

## 2. Communication

| Objectif général               | Objectif opérationnel   | Actions  | Critères d'évaluation   |
|--------------------------------|---|--|---|
| Être visible sur le territoire | Avoir une communication forte sur les médias locaux               | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mobiliser les correspondants locaux de la presse écrite sur les évènementiels de La MAGIC</li> </ul>                              | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence ou pas d'un listing de contacts locaux</li> <li>- Nombre de contacts réalisés avec la presse écrite : 20 par an souhaités</li> </ul>   |
|                                |   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Utiliser les radios locales pour informer les habitants sur les activités de l'Association</li> </ul>                             | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence ou pas d'un listing de contacts locaux</li> <li>- Nombre d'informations sur les actions de la MAGIC diffusées par les radios : 1 par semaine souhaitées</li> </ul>   |
|                                |   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Intégrer dans les bulletins municipaux des informations sur La MAGIC, ses services et ses actions</li> </ul>                      | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence ou pas d'informations sur La MAGIC dans les bulletins municipaux</li> <li>- Nombre d'habitants qui contactent La MAGIC suite à la diffusion d'informations sur La MAGIC dans les bulletins municipaux</li> </ul> |
|                                | Avoir une présence forte et de qualité sur les espaces numériques | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Utiliser au mieux le site Internet de l'association comme vitrine et source d'information</li> </ul>                              | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise à jour régulière des informations du site Internet : OUI/NON</li> <li>- Nombre de personnes qui s'abonnent au site internet de la MAGIC : 300 souhaitées</li> </ul>   |
|                                |   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Avoir une communication adaptée aux usagers des différents réseaux sociaux utilisés par La MAGIC (Facebook, Instagram)</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Etude chiffrée de l'impact des réseaux sociaux de La MAGIC à partir des outils existants sur les différentes plateformes utilisées</li> </ul>  |
|                                |   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Avoir une présence sur les sites Internet des municipalités du territoire</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de municipalités qui intègrent des informations ou un lien vers le site de la MAGIC sur leur site Internet : 23 souhaitées</li> </ul>   |
|                                |   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Avoir une présence sur les sites des partenaires de l'Association (institutionnels et autres)</li> </ul>                          | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de partenaires qui intègrent des informations ou un lien vers le site</li> </ul>  |

|  |  |  |  |
|--|--|--|--|
|  |  |  | de la MAGIC sur leur site Internet : 20 souhaités sur la période d'agrément  |
|  | Utiliser au mieux les outils de communication papier (Bla Bla de La MAGIC, flyers et affiches) | - Faire, en lien avec les municipalités, une cartographie des lieux de communication les plus adaptés pour que l'information papier soit visible des habitants                                 | - Création ou pas de la cartographie<br>- Effet de cette cartographie ciblée sur la connaissance de la MAGIC<br>- Effet de cette cartographie sur la participation des habitants   |
|  |  | - Avoir des affiches et flyers adaptés et lisibles   | - Questionnaire auprès des usagers pour vérifier la lisibilité et l'impact des outils de communication papier  |
|  |  | - Constituer un réseau de bénévoles en capacité de diffuser localement et auprès des bonnes personnes les outils de communication papier   | - Nombre de bénévoles qui participent au réseau : 23 souhaités<br>- Nombre d'informations diffusées : 20 par an et par bénévole souhaités<br>- Impact de cette diffusion locale sur la participation des habitants   |
| <b>Favoriser les démarches d'aller-vers pour transmettre l'information</b> | Utiliser les espaces locaux d'animation pour communiquer sur les actions de La MAGIC           | - Planification de temps d'information des habitants sur le territoire que ce soit sur des actions d'associations et/ou de municipalités ou sur les temps d'animation délocalisés par La MAGIC | - Nombre de temps d'information délocalisés réalisés : 8 par an souhaités<br>- Intérêt de ces temps délocalisés pour les habitants : 60% d'avis favorables souhaités<br>- Intérêt de ces temps délocalisés pour les associations et les communes d'accueil : 75% d'avis favorables souhaités |
|  |  | - Intégration d'une banque d'information, sur les actions de l'association dans la MAGIC Connect   | - Existence ou pas de la banque d'information<br>- Nombre d'habitants qui utilisent cette ressource : 50 par souhaités   |
|  |  | - Présence sur toutes les actions délocalisées de La MAGIC d'un espace d'information sur les actions et services de l'Association  | - Existence ou pas d'espaces d'informations : OUI/NON<br>- Nombre de contacts réalisés sur l'espace d'information : 10 par action souhaités  |

|  |   |  |   |
|--|---|--|---|
|  | Créer un réseau partenarial en capacité d'informer les habitants et les associations, sur les actions de La MAGIC | - Création d'un réseau bénévole (administrateurs et autres) formé et informé régulièrement sur les actions de La MAGIC pour qu'ils soient les relais de l'association sur les communes | - Nombre de bénévoles qui participent au réseau : 23 souhaités<br>- Nombre de temps de formation-information réalisés en direction des bénévoles : 4 par an souhaités<br>- Intérêt de la mise en place de ce réseau pour la connaissance de la MAGIC<br>- Intérêt de la mise en place de ce réseau sur la participation des habitants aux actions de la MAGIC |
|  |   | - Information régulière des secrétaires de mairies   | - Nombre de rencontres réalisées avec les secrétaires de mairie : 1 par an souhaitée<br>- Intérêt de ces rencontres pour les secrétaires de mairie : 70% d'avis favorables souhaités<br>- Intérêt de ces rencontres pour la connaissance locale de La MAGIC   |
|  |   | - Information régulière des partenaires locaux   | - Nombre de rencontres réalisées avec les partenaires sociaux : 1 par an souhaitée<br>- Intérêt de ces rencontres sur le travail partenarial  |

En complément de ces actions, des actions de communication seront développées auprès des différents partenaires pour mieux faire comprendre l'intérêt de la présence d'un centre social sur la vie local.

Les méthodes utilisées seront précisées dans l'axe « Développement partenarial et économique ».



### 3. Développement partenarial et économique

| Objectif général  | Objectif opérationnel  | Actions  | Critères d'évaluation   |
|---|--|--|---|
| <b>Avec les communes</b>  |  |  |   |
| <b>Développer des partenariats avec les municipalités du territoire</b> | Développer l'interconnaissance   | - Programmation de rencontres annuelles avec les conseils municipaux pour évaluer les actions réalisées sur l'année et planifier les interventions de l'année suivante | - Nombre de communes rencontrées par an (23 souhaitées)<br>- Intérêt suscité par ces rencontres auprès des élus communaux (80% de réponses positives souhaitées)  |
|   |  | - Réaliser et diffuser, à toutes les municipalités du territoire, un outil de communication qui centralise l'ensemble des champs d'intervention de la MAGIC            | - Réalisation ou pas de l'outil de communication<br>- Nombre de communes qui utilisent cet outil pour solliciter La MAGIC (50% souhaité)<br>- Nombre de communes qui utilisent cet outil pour faire connaître les services de La MAGIC a ses administrés (50% souhaité)   |
|   |  | - Organiser des temps de présentation de La MAGIC et de ses actions auprès des secrétaires de mairies du territoire  | - Nombre de secrétaires de mairies rencontrées : 10 par an souhaitées<br>- Intérêt de ces rencontres pour les secrétaires de mairies : 75% d'avis favorables souhaités<br>- Nombre de sollicitations émanant des secrétaires de mairies suite à ces rencontres : 20 par an souhaitées   |
|   | Développer les collaborations entre les municipalités du territoire et La MAGIC pour accompagner les habitants, les associations et développer des projets d'intérêt général | - Organisation de présentations des services de La MAGIC aux habitants et associations   | - Nombre de rencontres réalisées par an : 8 souhaitées<br>- Nombre d'habitants qui participent à ces rencontres de présentation : 15 par présentation souhaités<br>- Intérêt de ces rencontres pour les habitants : 75% d'avis favorables souhaités<br>- Nombre de sollicitations d'habitants suite à ces rencontres : 5 par commune souhaitées |

|   |   |  |  |
|---|---|--|--|
|   |   | - Accompagnement, par La MAGIC, de projets communaux ou associatifs suite à des sollicitations des municipalités   | - Nombre de projets communaux accompagnés : 6 par an souhaités<br>- Intérêt suscité par ces accompagnements : 80% de réponses favorables souhaitées  |
|   |   | - Proposer et mettre en place des projets d'intérêt général sur les communes en mobilisant l'ensemble des acteurs locaux                                       | - Nombre de projets réalisés par an : 4 souhaités<br>- Intérêt suscité par la démarche collective : 80% de réponses positives souhaitées   |
|   | Développer la participation des administrateurs représentants des conseils communaux dans les instances de La MAGIC | - Délocaliser les conseils d'administration de l'association pour favoriser la participation de tous   | - Nombre de conseils d'administration délocalisés : 3 par an souhaités<br>- Intérêt de cette délocalisation auprès des élus communaux : 90% d'avis favorables souhaités  |
|   |   | - Poursuivre la délocalisation des Assemblées Générales de l'Association pour permettre une meilleure participation des élus communaux                         | - Nombre d'Assemblées Générales délocalisées sur la période d'agrément : 4 souhaités<br>- Intérêt suscité par cette délocalisation auprès des élus communaux : 90% d'avis favorables souhaités   |
|   | Favoriser le développement de la participation économique des municipalités au projet global de La MAGIC            | - Mettre en place et diffuser aux municipalités des outils de suivi statistique afin de démontrer l'impact social de La MAGIC à l'échelle communale            | - Création ou pas de l'outil de suivi statistique à l'échelle communal<br>- Intérêt de cet outil auprès des communes : 85% d'avis favorables souhaités<br>- Impact de l'outil sur la participation des communes au projet global de La MAGIC |
|   |   | - Développer un outil de recueil de satisfaction des habitants sur les actions de La MAGIC afin de démontrer à l'échelle communale l'impact social de La MAGIC | - Création ou pas de l'outil de recueil de satisfaction des habitants<br>- Intérêt de cet outil auprès des communes : 85% d'avis favorables souhaités<br>- Impact de l'outil sur la participation des communes au projet global de La MAGIC  |
| - Organiser lors des rencontres annuelles (à l'échelle communale et lors des instances de l'association) une concertation globale |   | - Organisation ou pas de temps de concertation sur la participation financière des communes  |  |

|   |                                |   |   |
|---|--------------------------------|---|---|
|   |                                | sur le taux de participation financière des municipalités au projet associatif de La MAGIC  | - Impact de ces concertations sur la participation financière des municipalités   |
| <b>Avec les intercommunalités</b>   |                                |   |   |
| <b>Développer des partenariats avec les intercommunalités (Saint Pourçain Sioule Limagne et Vichy communauté)</b> | Développer l'interconnaissance | - Programmation de rencontres régulières avec les élus intercommunaux pour présenter les champs d'intervention de La MAGIC et envisager des partenariats  | - Nombre d'élus intercommunaux rencontrés par an : 10 souhaités<br>- Intérêt suscité par ces rencontres auprès des élus intercommunaux : 80% de réponses positives souhaitées   |
|   |                                | - Programmation de rencontres régulières avec les techniciens intercommunaux pour présenter les champs d'intervention de La MAGIC et envisager des partenariats   | - Nombre de techniciens intercommunaux rencontrés par an : 10 souhaités<br>- Intérêt suscité par ces rencontres auprès des techniciens intercommunaux : 80% de réponses positives souhaitées  |
|   |                                | - Réaliser et diffuser, à tous les élus et à tous les techniciens intercommunaux, un outil de communication qui centralise l'ensemble des champs d'intervention de la MAGIC                                 | - Réalisation ou pas de l'outil de communication<br>- Nombre de rencontres programmées suite à ces envois : 5 souhaitées par an<br>- Nombre de projets communs qui naissent de ces rencontres : 2 par an souhaités  |
|   |                                | - Mettre en place une veille sur les projets intercommunaux, par les techniciens et les élus associatifs de la MAGIC, afin de pouvoir les interpeler quand l'association est susceptible de les accompagner | - Organisation de la veille sur les projets intercommunaux<br>- Nombre de techniciens impliqués dans cette veille : 4 souhaités<br>- Nombre d'élus associatifs impliqués dans cette veille : 23 souhaités<br>- Intérêt de cette démarche pour le développement de partenariat avec l'intercommunalité |
|   |                                | - Impliquer les élus intercommunaux du territoire de la MAGIC dans une démarche de plaidoyer, en faveur de l'association, auprès de l'intercommunalité  | - Nombre d'élus intercommunaux qui s'impliquent dans la démarche de plaidoyer : 23 souhaités  |

|  |   |   |  |
|--|---|---|--|
|  |   |   | - Intérêt de cette démarche pour le développement de partenariat avec l'intercommunalité |
| Être force de proposition pour développer des axes de partenariat avec les intercommunalités | - Proposer les compétences de La MAGIC en termes d'accompagnement numérique pour développer des partenariats avec l'intercommunalité  | - Intérêt de cette démarche pour le développement de partenariat avec l'intercommunalité autour de l'accompagnement numérique                     |  |
|  | - Proposer les compétences de La MAGIC en termes d'accompagnement des seniors pour développer des partenariats avec l'intercommunalité  | - Intérêt de cette démarche pour le développement de partenariat avec l'intercommunalité autour de l'accompagnement des seniors                   |  |
|  | - Proposer les compétences de La MAGIC en termes d'accompagnement des jeunes pour développer des partenariats avec l'intercommunalité   | - Intérêt de cette démarche pour le développement de partenariat avec l'intercommunalité autour de l'accompagnement des jeunes                    |  |
|  | - Proposer les compétences de La MAGIC en termes d'accompagnement des familles pour développer des partenariats avec l'intercommunalité   | - Intérêt de cette démarche pour le développement de partenariat avec l'intercommunalité autour de l'accompagnement des familles                  |  |
|  | - Proposer les compétences de La MAGIC en termes d'accompagnement social (Point Conseil Budget, Accueil Social Universel, Services aux personnes...) pour développer des partenariats avec l'intercommunalité | - Intérêt de cette démarche pour le développement de partenariat avec l'intercommunalité autour de l'accompagnement social                        |  |
|  | - Proposer les compétences de La MAGIC en termes d'accompagnement des associations (Service d'Appui à la Vie Associative) pour développer des partenariats avec l'intercommunalité                            | - Intérêt de cette démarche pour le développement de partenariat avec l'intercommunalité autour de l'accompagnement des associations              |  |
|  | - Proposer les compétences de La MAGIC en termes de mobilisation et d'information des populations (être relais d'information, savoir mobiliser les forces vives du  | - Intérêt de cette démarche pour le développement de partenariat avec l'intercommunalité autour de la mobilisation et l'information des habitants |  |

|  |  |   |  |
|--|--|---|--|
|  |  | territoire...) pour développer des partenariats avec l'intercommunalité   |  |
| <b>Avec les autres partenaires institutionnels (MSA, CAF, Département de l'Allier)</b>   |  |   |  |
| <b>Poursuivre et développer les relations avec les partenaires institutionnels historiques (CAF, MSA et Conseil Départemental de l'Allier)</b> | Intégrer les attentes de la CAF dans le projet global de l'association | - Prendre connaissance des orientations de la COG 2023-2027.  | - La MAGIC prend connaissance de la COG 2023-2027 : OUI/NON  |
|  |  | - Intégrer les orientations de la COG 2023-2027 qui correspondent aux orientations du projet social de La MAGIC.  | - La MAGIC intègre les orientations de la COG 2023-2027 dans son projet social 2024-2027 : OUI/NON   |
|  |  | - Être en relation régulière avec les techniciens de la CAF pour favoriser l'interconnaissance et le suivi des actions.                                 | - Nombre de relations avec les techniciens de la CAF par an : 6 souhaitées   |
|  |  | - Participer aux évaluations annuelles proposer conjointement par la CAF, la MSA et le Département  | - La MAGIC participe aux évaluations annuelles : OUI/NON   |
|  |  | - Mettre en place une veille sur les appels à projets de la CAF afin de développer les financements d'actions dans le cadre du projet social 2024-2027. | - Mise en place de la veille sur les appels à projets : OUI/NON<br>- Réponse aux appels à projets : OUI/NON<br>- Accentuation du soutien financier de la CAF sur les projets de La MAGIC : OUI/NON |
|  | Intégrer les attentes de la MSA dans le projet global de l'association | - Prendre connaissance des orientations de la MSA pour la période 2024-2027.  | - La MAGIC prend connaissance des orientations de la MSA : OUI/NON   |
|  |  | - Intégrer dans les actions de La MAGIC les orientations de la MSA.   | - La MAGIC intègre les orientations de la MSA dans son projet social 2024-2027 : OUI/NON   |
|  |  | - Être en relation régulière avec les techniciens de la MSA pour favoriser l'interconnaissance et le suivi des actions.                                 | - Nombre de relations avec les techniciens de la MSA par an : 3 souhaitées   |
|  |  | - Participer aux évaluations annuelles proposer conjointement par la CAF, la MSA et le Département  | - La MAGIC participe aux évaluations annuelles : OUI/NON   |
|  |  | - Mettre en place une veille sur les appels à projets de la CAF afin de développer les financements d'actions dans le cadre du projet social 2024-2027. | - Mise en place de la veille sur les appels à projets : OUI/NON<br>- Réponse aux appels à projets : OUI/NON  |

|   |   |  |   |
|---|---|--|---|
|   |   |  | - Accentuation du soutien financier de la MSA sur les projets de La MAGIC : OUI/NON   |
|   | Intégrer les attentes du Conseil Départemental de l'Allier dans le projet global de l'association | - Prendre connaissance des orientations du Conseil Départemental sur la période 2024-2027.   | - La MAGIC prend connaissance des orientations du Département : OUI/NON   |
|   |   | - Intégrer dans les actions de La MAGIC les orientations du Conseil Départemental.   | - La MAGIC intègre les orientations du Département dans son projet social 2024-2027 : OUI/NON   |
|   |   | - Être en relation régulière avec les techniciens du Département pour favoriser l'interconnaissance et le suivi des actions de La MAGIC.                               | - Nombre de relations avec les techniciens de la CAF par an : 3 souhaitées  |
|   |   | - Participer aux évaluations annuelles proposer conjointement par la CAF, la MSA et le Département   | - La MAGIC participe aux évaluations annuelles : OUI/NON  |
|   |   | - Mettre en place une veille sur les appels à projets du Conseil Départemental afin de développer les financements d'actions dans le cadre du projet social 2024-2027. | - Mise en place de la veille sur les appels à projets : OUI/NON<br>- Réponse aux appels à projets : OUI/NON<br>- Accentuation du soutien financier de la CAF sur les projets de La MAGIC : OUI/NON    |
| <b>Développer de nouvelles relations avec les autres structures institutionnelles</b> | Mieux connaître et développer les relations avec la Région  | - Mettre en place une veille sur les actions du Conseil Régional   | - Mise en place de la veille sur les actions de la Région : OUI/NON   |
|   |   | - Mettre en place une veille sur les appels à projets des services de la Région afin de développer les financements d'actions dans le cadre du projet social 2024-2027 | - Mise en place de la veille sur les appels à projets : OUI/NON<br>- Réponse aux appels à projets : OUI/NON<br>- Accentuation du soutien financier de la Région sur les projets de La MAGIC : OUI/NON |
|   | Mieux connaître et développer les relations avec les services de l'Etat                           | - Mettre en place une veille sur les actions du Conseil Régional   | - Mise en place de la veille sur les actions de l'Etat : OUI/NON  |
|   |   | - Mettre en place une veille sur les appels à projets des services de l'Etat afin de développer les financements d'actions dans le cadre du projet social 2024-2027    | - Mise en place de la veille sur les appels à projets : OUI/NON<br>- Réponse aux appels à projets : OUI/NON   |

|   |  |   |   |
|---|--|---|---|
|   |  |   | - Accentuation du soutien financier de l'Etat sur les projets de La MAGIC : OUI/NON   |
|   | Mieux connaître et développer les relations avec l'Europe        | - Mettre en place une veille sur les actions de l'Europe  | - Mise en place de la veille sur les actions de l'Europe : OUI/NON  |
|   |  | - Mettre en place une veille sur les appels à projets des institutions européennes afin de développer les financements d'actions dans le cadre du projet social 2024-2027 | - Mise en place de la veille sur les appels à projets : OUI/NON<br>- Réponse aux appels à projets : OUI/NON<br>- Accentuation du soutien financier de l'Europe sur les projets de La MAGIC : OUI/NON                                    |
| <b>Avec le tissu associatif</b>   |  |   |   |
| <b>Donner au SAVA (Service d'Appui à la Vie Associative) de la MAGIC un rôle central dans l'accompagnement des associations du territoire</b>   | Mieux faire connaître le SAVA de La MAGIC sur le territoire      | - Faire référencer le SAVA de La MAGIC dans le dispositif de l'Etat GUID Asso comme structure local d'accompagnement généraliste  | - Référencement du SAVA de La MAGIC : OUI/NON   |
|   |  | - Développer des outils de communication spécifiques au SAVA de La MAGIC et à ses champs d'intervention   | - Création d'outils de communication spécifiques : OUI/NON<br>- Nombre d'associations nouvelles qui sollicitent le SAVA de La MAGIC suite à la diffusion des nouveaux outils de communication : 20 souhaitées sur la période d'agrément |
|   |  | - Organiser des temps de présentation du SAVA de La MAGIC sur le territoire   | - Nombre de temps de présentation réalisé : 2 par an souhaités  |
|   | Développer les actions d'accompagnement des associations locales | - Accompagner individuellement les associations sur le cadre réglementaire relatif à la vie d'une association   | - Nombre d'associations accompagnées sur le cadre réglementaire : 5 par an souhaitées<br>- Satisfaction des bénévoles associatifs accompagnés sur le cadre réglementaire : 85% d'avis favorable souhaité                                |
| - Accompagner les associations dans leur communication par la création d'un espace de diffusion numérique commun aux associations du territoire |  | - Création d'un outil de communication numérique pour les associations du territoire : OUI/NON  |   |

|                                   |  |   |   |
|-----------------------------------|--|---|---|
|                                   |  |   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'associations accompagnées sur leur communication : 15 par an souhaitées en moyenne sur la période</li> <li>- Satisfaction des bénévoles associatifs accompagnés sur la communication : 85% d'avis favorable souhaité</li> </ul>     |
|                                   |  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Accompagner les associations dans la recherche de financements par la mise en place d'une veille sur les appels à projets et par un accompagnement au montage de dossiers de financements</li> </ul>           | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'associations accompagnées sur la recherche de financements : 10 par an souhaitées</li> <li>- Satisfaction des bénévoles associatifs accompagnés sur la recherche de financements : 85% d'avis favorable souhaité</li> </ul>         |
|                                   |  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Favoriser la mutualisation de moyens matériels entre les associations du territoire afin de faciliter le développement de projets associatifs.</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de mises en relation réalisées afin de favoriser la mutualisation de matériel : 10 par an souhaitées</li> <li>- Nombre de prêts de matériel du centre social aux associations du territoire réalisés : 10 par an souhaités</li> </ul> |
|                                   |  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Organiser des temps de formation thématique sur la vie associative</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de formations organisées : 2 par an souhaitées</li> </ul>   |
|                                   | Créer une dynamique de projets inter associatifs sur le territoire | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Utiliser des actions phares de la MAGIC (festival des Solidarités, MAGIC Color et autres) pour créer une dynamique de projets entre les associations d'une même commune ou de communes voisines</li> </ul>     | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'associations mobilisées sur les actions phares de la MAGIC : 15 par an souhaitées</li> <li>- Intérêt pour les associations : 90% d'avis favorable souhaités</li> </ul>  |
|                                   |  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Favoriser la mise en réseau des associations du territoire par la création de liens de partenariats autour d'actions associatives qui permettent d'intégrer des bénévoles de plusieurs associations</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de mises en réseau réalisées afin de favoriser les projets inter associatifs : 5 par an souhaitées</li> </ul>   |
| <b>Avec les services sociaux</b>  |  |   |   |
| <b>Favoriser l'accompagnement</b> |  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Organiser des rencontres individuelles et/ou collectives avec les acteurs sociaux</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de rencontres organisées : 4 par an souhaitées</li> </ul>   |



|  |  |  |  |
|--|--|--|--|
| <b>social des habitants</b>                                      | Développer des temps d'interconnaissance avec les services sociaux du territoire   | du territoire afin de favoriser la connaissance des champs d'intervention de chacun  | - Intérêt de ces rencontres pour le travail en réseau  |
|  |  | - Participer aux instances de concertation organisées par les services sociaux départementaux  | - Nombre de participation aux instances de concertation : 4 par an souhaitées<br>- Intérêt de cette participation pour le développement de travaux collaboratifs au service de l'accompagnement social des habitants                         |
|  |  | - Créer et diffuser aux intervenants sociaux un outil de communication spécifique aux interventions sociales de La MAGIC   | - Création d'un outil de communication spécifique : OUI/NON<br>- Intérêt de cet outil pour le développement de travaux collaboratifs au service de l'accompagnement social des habitants   |
| <b>Avec le monde de l'entreprise</b>                             |  |  |  |
| <b>Développer des partenariats avec le monde de l'entreprise</b> | Offrir des espaces et services au monde de l'entreprise afin de favoriser le maintien et/ou le développement du tissu économique local | - Créer et diffuser un outil de communication spécifique aux entreprises afin de présenter les outils et services développés par La MAGIC et qui peuvent favoriser la vie des entreprises locales et/ou des auto-entrepreneurs         | - Création d'un outil de communication spécifique : OUI/NON<br>- Intérêt suscité par cet outil : 70% d'avis favorables souhaités<br>- Nombre de contacts avec le monde de l'entreprise suite à cette diffusion : 5 par an souhaités          |
|  |  | - Privilégier le recours aux entreprises locales pour la fourniture de matériels d'activités ou la réalisation de prestations pour La MAGIC  | - Nombre de recours aux entreprises locales réalisées : 20 par an souhaités  |
|  | Favoriser la participation économique du monde de l'entreprise dans le projet global de l'association                                  | - Développer une offre de services (mise à disposition ou location d'espaces de travail, prestation de services d'animation...) rémunérateurs à destination des entreprises pour financer une partie du projet global de l'association | - Nombre de services développés en direction du monde de l'entreprise : 3 souhaités<br>- Intérêt suscité auprès des entreprises : 50% d'avis favorables souhaités<br>- Nombre d'entreprises qui utilisent ces services : 5 par an souhaitées |

|   |   |  |   |
|---|---|--|---|
|   |   |  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Satisfaction des entreprises qui utilisent ces services : 80% d'avis favorables souhaités</li> </ul>   |
|   |   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer le mécénat sur les projets d'intérêt général de l'association</li> </ul>     | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de demandes de mécénat réalisées : 6 par an souhaitées</li> <li>- Nombre de demandes de mécénat validées : 3 par an souhaitées</li> <li>- Intérêt de ces mécénats sur la participation financière des familles aux actions d'intérêt général développées par la MAGIC</li> <li>- Intérêt de ces mécénats pour les entreprises</li> </ul>              |
| <b>Avec les écoles</b>                              |   |  |   |
| Développer les relations avec l'Education Nationale | Permettre une meilleure connaissance de la MAGIC par les enfants, les jeunes et leurs enseignants du territoire | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer des temps de rencontre dans les écoles du territoire</li> </ul>              | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de rencontres organisées : 4 par an souhaités</li> <li>- Nombre d'enfants touchés par ces rencontres : 20 par école souhaités</li> <li>- Intérêt suscité par ces rencontres : 80% d'avis favorables souhaités</li> <li>- Nombre d'enfants qui participent aux actions de La MAGIC suite à ces rencontres : 5 par école souhaités</li> </ul>           |
|   |   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer des temps de rencontre dans les collèges et lycées du secteur</li> </ul>     | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de rencontres organisées : 36 par an souhaités</li> <li>- Nombre de jeunes touchés par ces rencontres : 100 par école souhaités</li> <li>- Intérêt suscité par ces rencontres : 80% d'avis favorables souhaités</li> <li>- Nombre de jeunes qui participent aux actions de La MAGIC suite à ces rencontres : 5 par collège/lycée souhaités</li> </ul> |
|   |   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Poursuivre l'implication de la MAGIC sur le collège/lycée Blaise de Vigenère</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Poursuite des interventions : OUI/NON</li> <li>- Intérêt suscité par ces interventions auprès des élèves et des groupes scolaires : 80% d'avis favorables souhaités</li> </ul>   |

|  |   |  |  |
|--|---|--|--|
|  | <p>Favoriser le travail partenarial au service de l'éducation des enfants et des jeunes</p> | <ul style="list-style-type: none"><li>- Proposer et réaliser des interventions thématiques (ATEC, Junior association, CES, harcèlement, ouverture culturelle...) dans les écoles, collèges et lycées du territoire</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>- Nombre d'interventions proposées : 10 par an souhaitées</li><li>- Intérêt des sollicitations auprès des enseignants : 50% d'avis favorables souhaités</li><li>- Nombre d'interventions réalisées : 5 par an souhaitées</li><li>- Nombre de personnes présentes sur ces interventions : 20 par interventions souhaitées</li><li>- Satisfaction des participants : 70% d'avis favorables souhaités</li></ul> |
|--|---|--|--|

#### 4. Implication collective et citoyenne

| Objectif général  | Objectif opérationnel  | Actions   | Critères d'évaluation  |
|---|--|---|--|
| <p align="center"><b>Favoriser le développement de liens sociaux de proximité</b></p> | <p align="center">Accompagner la mise en place de lieux de socialisation durable sur les communes</p>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Accompagnement de la commune d'Ussel d'Allier sur la création d'un « bar associatif »</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence d'un accompagnement de la commune sur son projet : OUI/NON</li> <li>- Effet de cet accompagnement sur la réalisation du projet</li> <li>- Effet de cet accompagnement sur la participation des habitants dans la définition du projet</li> <li>- Effet de cet accompagnement sur l'animation globale de l'espace créé</li> </ul>  |
|   |  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Accompagnement de tout projet d'intérêt général émanant de communes ou d'associations du territoire et permettant le développement de lieux de socialisation sur les communes</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence d'un accompagnement de projets de création de lieux de socialisation : OUI/NON</li> <li>- Nombre de projets accompagnés : 3 sur la période</li> <li>- Effet de cet accompagnement sur la réalisation des projets</li> <li>- Effet de cet accompagnement sur la participation des habitants dans la définition des projets</li> <li>- Effet de cet accompagnement sur l'animation globale des espaces créés</li> </ul> |
|   |  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Valorisation des espaces de socialisation existant sur les communes du territoire et de leurs actions (exemple : Espace d'animations Babayaga à Chantelle)</li> </ul>                    | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réalisation d'une communication sur les espaces de socialisation locaux et leurs actions : OUI/NON</li> <li>- Effet de cette communication sur la participation des habitants à la vie de ces espaces</li> </ul>  |
|   | <p align="center">Accompagner la mise en place de temps de socialisation éphémère sur les communes</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre à disposition des associations du territoire les compétences du Service d'Appui à la Vie Associative de La MAGIC</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'associations qui sollicitent le SAVA de La MAGIC : 15 par an souhaitées</li> </ul>   |

|  |  |   |  |
|--|--|---|--|
|  |  | pour favoriser le développement d'actions de socialisation locales  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'associations accompagnées par le SAVA de La MAGIC : 15 par an souhaitées</li> <li>- Intérêt de cet accompagnement pour les associations : 85% d'avis favorables souhaités</li> </ul>   |
|  |  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Utiliser les outils de communication de La MAGIC pour mobiliser les habitants sur les actions de socialisation développées localement par les associations ou les communes</li> </ul>      | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réalisation d'une communication sur les actions de socialisation locales portées par les associations et/ou les communes : OUI/NON</li> <li>- Nombre d'informations diffusées : 20 par an souhaitées</li> <li>- Effet de cette communication sur la participation des habitants à la vie de ces espaces</li> </ul>  |
|  | Organiser des temps de rencontres et d'animation qui permettent le développement de liens sociaux de proximité | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Utiliser la présence de la MAGIC Connect sur les communes pour créer des temps de convivialité et d'échanges</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de temps de convivialité et d'échanges créés en parallèle de la MAGIC Connect : 6 par an souhaités</li> <li>- Nombre d'habitants qui participent à ces temps : 20 par réalisation souhaités</li> <li>- Intérêt de ces temps de convivialité pour les habitants : 90% d'avis favorables souhaités</li> <li>- Effet de ces temps de convivialité sur le développement de liens sociaux de proximité</li> </ul> |
|  |  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Utiliser les espaces d'accueil, créés lors de la précédente période d'agrément, pour favoriser le développement de liens sociaux de proximité en ouvrant l'espace aux habitants</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'habitants qui utilisent les espaces d'accueil de La MAGIC : 20 par mois souhaités</li> <li>- Nombre d'actions collectives réalisées dans l'accueil de la MAGIC pour développer les liens sociaux de proximité : 1 par mois souhaités</li> </ul>  |

|  |  |   |   |
|--|--|---|---|
|  |  |   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Effet des actions collectives sur la connaissance de la MAGIC</li> <li>- Effet des actions collectives sur le développement de liens sociaux de proximité</li> </ul>   |
|  | Utiliser la culture comme vecteur de liens sociaux | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Proposer une programmation culturelle en milieu rural afin de réduire les contraintes économiques et de mobilité</li> </ul>                        | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'actions culturelles programmées en milieu rural : 4 par an souhaitées</li> <li>- Nombre de participants aux actions culturelles : 20 par action souhaités</li> <li>- Intérêt de ces actions pour les habitants : 80% d'avis favorables souhaités</li> <li>- Effet des actions sur le développement de liens sociaux de proximité</li> </ul> |
|  |  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Organiser en partenariat avec l'association Cultures du cœur Auvergne des sorties collectives sur des évènementiels culturels régionaux</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de sorties organisées : 4 par an souhaitées</li> <li>- Nombre de participants : 16 par sortie souhaités</li> <li>- Intérêt pour les habitants : 80% d'avis favorables souhaités</li> <li>- Effet sur le développement de liens sociaux de proximité</li> </ul>  |
|  | Utiliser le sport comme vecteur de liens sociaux   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Organiser des temps locaux d'animation autour des pratiques sportives</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'actions sportives programmées en milieu rural : 4 par an souhaitées</li> <li>- Nombre de participants aux actions sportives : 16 par action souhaités</li> <li>- Intérêt de ces actions pour les habitants : 80% d'avis favorables souhaités</li> <li>- Effet des actions sur le développement de liens sociaux de proximité</li> </ul>     |

|  |   |  |   |
|--|---|--|---|
|  |   | - Organiser des sorties sur des évènementiels sportifs régionaux   | - Nombre de sorties sportives organisées : 4 par an souhaitées<br>- Nombre de participants aux sorties sportives : 16 par action souhaités<br>- Intérêt pour les habitants : 80% d'avis favorables souhaités<br>- Effet sur le développement de liens sociaux de proximité                  |
|  |   | - Organiser des retransmissions d'évènementiels sportifs nationaux et internationaux afin de réunir les habitants et de créer des liens sociaux  | - Nombre de retransmissions sportives programmées : 4 par an souhaitées<br>- Nombre de participants : 20 par retransmission souhaités<br>- Intérêt pour les habitants : 80% d'avis favorables souhaités<br>- Effet sur le développement de liens sociaux de proximité                       |
|  | Permettre une meilleure intégration des nouveaux arrivants dans la vie de la cité | - Accompagnement des municipalités dans leurs démarches en direction des nouveaux habitants afin qu'elles soient efficaces sur la participation de ces derniers à la vie de la commune | - Nombre de communes qui sollicitent La MAGIC pour définir une démarche d'intégration des nouveaux arrivants : 10 souhaitées sur la période<br>- Nombre de démarches qui aboutissent : 10 souhaitées sur la période<br>- Intérêt de ces démarches pour l'intégration des nouveaux arrivants |
|  |   | - Accompagnement des associations locales dans la communication auprès des nouveaux arrivants  | - Nombre d'associations qui sollicitent La MAGIC : 5 par an souhaitées<br>- Nombre de communication réalisées : 10 par an souhaitées<br>- Effet de ces communications sur la participation des nouveaux arrivants   |
|  |   | - Accompagnements des associations volontaires dans une réflexion globale sur leur fonctionnement et leurs actions   | - Nombre d'associations qui sollicitent La MAGIC : 5 souhaitées sur la période  |

|  |   |  |   |
|--|---|--|---|
|  |   | <p>afin de favoriser l'intégration de nouveaux arrivants</p>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Intérêt des interventions de La MAGIC pour la dynamisation des associations locales</li> <li>- Intérêt de ces démarches pour l'intégration des nouveaux arrivants</li> </ul>   |
|  | <p>Favoriser la participation active des habitants à la vie du territoire</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Création collective d'un spectacle impliquant les habitants de toutes les communes du territoire</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Création ou pas d'un spectacle</li> <li>- Nombre d'habitants impliqués dans le spectacle : 60 souhaités</li> <li>- Nombre de communes représentées dans le collectif d'habitants : 23 souhaitées</li> <li>- Intérêt de la démarche sur la création de liens sociaux entre habitants</li> <li>- Intérêt de la démarche sur la création de liens sociaux entre communes</li> <li>- Effet de la démarche sur la participation active des habitants</li> </ul> |
|  |   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation d'une tournée locale de présentation du spectacle qui permettra à la fois de valoriser l'investissement collectif et intercommunal mais également d'offrir des temps de rencontre délocalisés</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réalisation ou pas de la tournée</li> <li>- Nombre de communes qui accueillent la tournée : 5 souhaitées</li> <li>- Nombre d'habitants qui participent aux représentations : 50 par représentation souhaités</li> <li>- Effet de cette tournée sur le développement de liens sociaux</li> <li>- Effet de cette tournée sur le développement des relations entre communes</li> </ul>  |
|  |   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Développement d'un projet intercommunal autour du graff : implication des habitants pour décorer par le graff des espaces communaux dédiés et ainsi créer une identité</li> </ul>                                     | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réalisation ou pas du projet</li> <li>- Nombre de communes impliquées : 23 souhaitées</li> <li>- Nombre d'habitants qui participent aux actions du projet : 10 par commune souhaités</li> </ul>  |



|  |  |   |  |
|--|--|---|--|
|  |  | collective et culturelle aux communes du territoire   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Effet du projet sur le développement de liens sociaux entre habitants</li> <li>- Effet du projet sur le développement des relations entre communes</li> <li>- Effet du projet sur la création d'une identité locale et intercommunale</li> </ul>  |
|  |  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Poursuite du projet MAGIC Color et de son itinérance sur les communes du territoire avec sur chaque édition une mobilisation des habitants et associations communales sur l'organisation de la manifestation</li> </ul>                                      | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de MAGIC Color réalisées : 4 sur la période d'agrément souhaitées</li> <li>- Nombre de communes qui accueillent le projet : 4 souhaitées</li> <li>- Nombre d'habitants investis dans la gestion du projet : 30 par an souhaités</li> <li>- Nombre d'associations investis dans la gestion du projet : 5 par commune souhaitées</li> <li>- Nombre d'habitants qui participent à la MAGIC Color' : 250 par an souhaités</li> <li>- Effet du projet sur la participation des habitants</li> <li>- Effet de l'action sur le développement de projets inter associatifs</li> <li>- Effet du projet sur le développement de liens sociaux entre habitants</li> </ul> |
|  |  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Poursuite du projet Festival des Solidarités avec sur chaque édition la définition par le comité de pilotage d'une thématique spécifique et l'implication des habitants et des associations du territoire dans l'organisation de la manifestation</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de Festivals des Solidarités réalisés : 4 souhaités sur la période</li> <li>- Nombre d'habitants investis dans la gestion du projet : 30 par an souhaités</li> <li>- Nombre d'associations investis dans la gestion du projet : 5 par an souhaitées</li> <li>- Nombre de partenaires qui s'impliquent dans le projet : 10 par an souhaités</li> </ul>  |

|  |   |   |  |
|--|---|---|--|
|  |   |   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'habitants qui participent au festival des Solidarités : 800 par an souhaités</li> <li>- Effet du projet sur la participation des habitants</li> <li>- Effet de l'action sur le développement de projets inter associatifs</li> <li>- Effet du projet sur le développement de liens sociaux entre habitants</li> </ul>                              |
| <b>Favoriser l'ouverture sur d'autres cultures</b> | Sensibiliser les habitants aux cultures européennes | - Poursuivre l'accueil de volontaires européens sur la période d'agrément   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de volontaire européen accueilli : 4 souhaités sur la période</li> <li>- Effet de ces accueils sur la connaissance des cultures d'Europe</li> <li>- Effets de ces accueils sur l'acceptation des différences culturelles</li> </ul>  |
|  |   | - Organiser, en lien avec les volontaires européens accueillis, des temps d'information sur leurs cultures par le partage culinaire, linguistique ou par tout autre moyen | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'actions de découvertes culturelles organisées : 4 souhaitées par an</li> <li>- Nombre de participants à ces actions : 15 souhaités par action</li> <li>- Effet de ces actions sur la connaissance des cultures d'Europe</li> <li>- Effets de ces actions sur l'acceptation des différences culturelles</li> </ul>                                  |
|  |   | - Organiser des temps d'information sur les dispositifs de mobilité européenne  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de temps d'information réalisés : 2 souhaités par an</li> <li>- Nombre de participants : 15 par présentation souhaités</li> <li>- Intérêt des présentations pour les participants : 75% d'avis favorables souhaités</li> <li>- Nombre de personnes qui utilisent les dispositifs européens suite à ces présentations : 1 par an souhaitée</li> </ul> |

|  |   |  |   |
|--|---|--|---|
|  |   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- En lien avec des partenaires locaux (Europe Direct Allier, PIJ...) organiser des temps de rencontre et d'animations sur la culture européenne</li> </ul>                                | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de temps de rencontre et d'animations organisés : 2 par an souhaités</li> <li>- Nombre de partenaires impliqués : 2 par an souhaités</li> <li>- Nombre de participants : 15 par action souhaités</li> <li>- Intérêt de ces actions pour les bénéficiaires : 75% d'avis favorables souhaités</li> </ul>  |
|  | Sensibiliser et impliquer les habitants dans un partenariat à l'international | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Poursuivre le développement de partenariat avec l'association Afrik'Allier et le Réseau RAC Burkina Faso dans le cadre de la création d'un centre social à Pô (Burkina Faso)</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de rencontres partenariales réalisées : 4 par an souhaitées</li> <li>- Nombre de projets communs réalisées : 2 par an souhaitées</li> <li>- Nombre de personnes touchées par ces projets en France : 50 souhaités par projet</li> <li>- Nombre de personnes touchées au Burkina Faso par ces projets : 50 souhaités par projet</li> <li>- Intérêt du partenariat sur la sensibilisation des habitants</li> <li>- Intérêt du partenariat sur la création de relations internationales</li> </ul> |
|  |   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Développement de correspondances entre les habitants des 2 centres sociaux</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence ou pas d'une correspondance entre les habitants des deux pays : OUI/NON</li> <li>- Nombre d'habitants impliqués dans ces correspondances : 20 souhaités</li> <li>- Intérêt de cette correspondance pour l'ouverture sur d'autres cultures</li> </ul>   |
|  |   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation de temps de présentation de la vie au Burkina Faso auprès des habitants du territoire</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de temps de présentation réalisés : 1 souhaité par an</li> </ul>  |

|  |  |   |  |
|--|--|---|--|
|  |  |   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de participants : 40 souhaités par présentation</li> </ul>   |
|  |  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- En lien avec des partenaires locaux (CCFD Terre Solidaire, RESACOOP, Association des Cultures du Monde de Gannat...) organiser des temps de rencontre et d'animations sur les cultures du monde</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de temps de rencontre et d'animations organisés : 2 par an souhaités</li> <li>- Nombre de partenaires impliqués : 2 par an souhaités</li> <li>- Nombre de participants : 20 par action souhaités</li> <li>- Intérêt de ces actions pour les bénéficiaires : 75% d'avis favorables souhaités</li> </ul> |

## 5. Education, jeunesse et citoyenneté

| Objectif général  | Objectif opérationnel  | Actions  | Critères d'évaluation  |
|---|--|--|--|
| <p><b>Favoriser la prise en compte des publics jeunes par les municipalités</b></p> | <p>Accompagner les projets, en direction des enfants et des jeunes, portés par les communes</p>                | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Information auprès des municipalités sur les dispositifs d'accompagnement proposés par La MAGIC</li> </ul>                        | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de temps d'information réalisés auprès des municipalités : 1 par an souhaité</li> <li>- Intérêt suscité par ces dispositifs pour les conseillers municipaux : 50% d'avis favorables souhaités</li> <li>- Effet sur le développement de projets communaux en direction des jeunes</li> </ul>                    |
|   |  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Repérage des projets en direction des jeunes portés par les communes</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place d'une veille sur le développement de projets municipaux en direction des jeunes : OUI/NON</li> <li>- Existence d'une information, émanant des communes, relative au développement de projets communaux en direction des jeunes : OUI/NON</li> </ul>   |
|   |  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Intervention du personnel enfance-jeunesse sur l'accompagnement des projets suite aux sollicitations des municipalités</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de communes qui sollicitent La MAGIC pour l'accompagnement de projets en direction des jeunes : 5 souhaités sur la période d'agrément</li> <li>- Intérêt de ces interventions pour les élus communaux : 85% d'avis favorables souhaités</li> <li>- Effet sur le développement des projets communaux</li> </ul> |
|   | <p>Favoriser la mise en place de conseils municipaux d'enfants et de jeunes sur les communes du territoire</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Présentation du fonctionnement des conseils municipaux d'enfants et de jeunes aux conseils municipaux intéressés</li> </ul>       | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de temps d'information réalisés auprès des municipalités : 1 par an souhaité</li> <li>- Intérêt suscité par ces dispositifs pour les conseillers municipaux : 50% d'avis favorables souhaités</li> </ul>   |

|   |   |   |  |
|---|---|---|--|
|   |   |   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Effet sur la création de CME : 3 créations souhaitées sur la période</li> </ul>   |
|   |   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Aide à la création de conseils municipaux d'enfants et de jeunes auprès des municipalités intéressées</li> </ul>                                     | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'accompagnements réalisés pour la création de CME : 3 souhaités sur la période</li> <li>- Nombre de CME qui se créent suite à ces accompagnements : 3 souhaités</li> <li>- Intérêt suscité par ces accompagnements pour les conseillers municipaux : 90% d'avis favorables souhaités</li> </ul>   |
|   |   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Aide à l'animation des conseils municipaux d'enfants et de jeunes créés sur le territoire</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'animations de CME réalisés : 3 souhaités sur la période</li> <li>- Intérêt de ces animations pour les municipalités : 90% d'avis favorables souhaités</li> <li>- Intérêt de ces animations pour les enfants/jeunes élus : 90% d'avis favorables souhaités</li> <li>- Effet de la création de CME sur l'implication des enfants et des jeunes sur la vie communale</li> </ul> |
|   |   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Création de liens entre les conseils municipaux et les conseils de jeunes du territoire</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence de liens entre les CME du territoire : OUI/NON</li> <li>- Effet de ces liens sur la création d'une dynamique territoriale enfance-jeunesse</li> </ul>   |
| <p><b>Favoriser le développement de liens sociaux et l'accès aux pratiques culturelles,</b></p> | <p>Proposer une offre culturelle à destination des jeunes</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Dans le cadre des animations annuelles proposées par La MAGIC, organisation d'un ou plusieurs ateliers culturels à destination des jeunes</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'ateliers annuels et culturels programmés : 2 par an souhaités</li> <li>- Nombre de participants aux ateliers culturels : 10 par action souhaités</li> <li>- Intérêt de ces actions pour les jeunes : 80% d'avis favorables souhaités</li> </ul>  |

|  |  |   |  |
|--|--|---|--|
| <b>sportives et de loisirs entre pairs</b> |  |   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Effet des actions sur le développement de liens sociaux de proximité</li> </ul>   |
|  |  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Dans le cadre des animations ponctuelles proposées par La MAGIC, organisation de plusieurs animations culturelles à destination des jeunes</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'animations ponctuelles et culturelles programmées : 2 par an souhaités</li> <li>- Nombre de participants : 20 par action souhaités</li> <li>- Intérêt de ces actions pour les jeunes : 80% d'avis favorables souhaités</li> <li>- Effet des actions sur le développement de liens sociaux de proximité</li> </ul>  |
|  |  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation de sorties culturelles à destination des jeunes</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de sorties culturelles programmées : 2 par an souhaités</li> <li>- Nombre de participants : 16 par action souhaités</li> <li>- Intérêt des sorties pour les jeunes : 80% d'avis favorables souhaités</li> <li>- Effet sur le développement de liens sociaux de proximité</li> </ul>                                  |
|  | Proposer une offre sportive à destination des jeunes   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Dans le cadre des animations annuelles proposées par La MAGIC, organisation d'un ou plusieurs ateliers sportifs à destination des jeunes</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'ateliers annuels programmés : 2 par an souhaités</li> <li>- Nombre de participants aux ateliers culturels : 10 par action souhaités</li> <li>- Intérêt de ces actions pour les jeunes : 80% d'avis favorables souhaités</li> <li>- Effet des actions sur le développement de liens sociaux de proximité</li> </ul> |
|  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Dans le cadre des animations ponctuelles proposées par La MAGIC, organisation de plusieurs animations sportives à destination des jeunes</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'animations ponctuelles et sportives programmées : 2 par an souhaités</li> <li>- Nombre de participants : 20 par action souhaités</li> <li>- Intérêt de ces actions pour les jeunes : 80% d'avis favorables souhaités</li> </ul> |  |

|  |  |   |   |
|--|--|---|---|
|  |  |   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Effet des actions sur le développement de liens sociaux de proximité</li> </ul>  |
|  |  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation de sorties sportives à destination des jeunes</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de sorties sportives programmées : 2 par an souhaités</li> <li>- Nombre de participants : 16 par action souhaités</li> <li>- Intérêt des sorties pour les jeunes : 80% d'avis favorables souhaités</li> <li>- Effet sur le développement de liens sociaux de proximité</li> </ul>                     |
|  | Proposer une offre de loisirs à destination des jeunes | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Dans le cadre des animations ponctuelles proposées par La MAGIC, organisation de plusieurs animations de loisirs à destination des jeunes</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'animations ponctuelles programmées : 15 par an souhaités</li> <li>- Nombre de participants : 10 par action souhaités</li> <li>- Intérêt de ces actions pour les jeunes : 80% d'avis favorables souhaités</li> <li>- Effet des actions sur le développement de liens sociaux de proximité</li> </ul> |
|  |  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation de sorties de loisirs à destination des jeunes</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de sorties de loisirs programmées : 10 par an souhaités</li> <li>- Nombre de participants : 16 par action souhaités</li> <li>- Intérêt des sorties pour les jeunes : 80% d'avis favorables souhaités</li> <li>- Effet sur le développement de liens sociaux de proximité</li> </ul>                   |
|  | Favoriser l'accès aux vacances entre pairs             | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sur les vacances d'été, organisation de séjours pour les 3-5 ans</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de séjours 3-5 ans programmés : 1 par an souhaité</li> <li>- Nombre de participants : 16 par séjour souhaités</li> <li>- Intérêt de ces séjours pour les enfants : 90% d'avis favorables souhaités</li> <li>- Intérêt de ces séjours pour les parents : 90% d'avis favorables souhaités</li> </ul>    |
|  |  |   |   |



|  |  |   |  |
|--|--|---|--|
|  |  |   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Effet sur le développement de liens sociaux de proximité</li> </ul>   |
|  |  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sur les vacances d'été, organisation de séjours pour les 6-10 ans</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de séjours 6-10 ans programmés : 1 par an souhaité</li> <li>- Nombre de participants : 16 par séjour souhaités</li> <li>- Intérêt de ces séjours pour les enfants : 90% d'avis favorables souhaités</li> <li>- Intérêt de ces séjours pour les parents : 90% d'avis favorables souhaités</li> <li>- Effet sur le développement de liens sociaux de proximité</li> </ul>  |
|  |  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sur les vacances d'été, organisation de séjours pour les 11-17 ans</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de séjours 11-17 ans programmés : 1 par an souhaité</li> <li>- Nombre de participants : 16 par séjour souhaités</li> <li>- Intérêt de ces séjours pour les enfants : 90% d'avis favorables souhaités</li> <li>- Intérêt de ces séjours pour les parents : 90% d'avis favorables souhaités</li> <li>- Effet sur le développement de liens sociaux de proximité</li> </ul> |
|  |  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation de temps d'information sur les dispositifs d'accès aux vacances autonomes existants pour les jeunes</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de temps d'information réalisés : 1 par an souhaité</li> <li>- Nombre de jeunes qui participent à ces temps d'informations : 20 par an souhaités</li> <li>- Effet sur l'utilisation des dispositifs</li> </ul>   |
|  |  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Accompagnement des jeunes et des collectifs de jeunes dans leurs démarches d'accès aux vacances autonomes (montage de dossier, recherches de financements, organisation du séjour...)</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de jeunes accompagnés par La MAGIC dans leurs démarches d'accès aux vacances autonomes : 5 par an souhaités</li> <li>- Nombre de projets qui aboutissent : 5 par an souhaités</li> </ul>   |

|   |   |  |   |
|---|---|--|---|
|   |   |  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Intérêt pour les jeunes : 90% d'avis favorables souhaités</li> <li>- Effet sur l'autonomie des jeunes</li> </ul>   |
| <b>Favoriser l'implication citoyenne des jeunes</b> | Permettre une meilleure connaissance des dispositifs d'implication citoyenne des jeunes | - Organisation de temps d'information sur les dispositifs existants dans les collèges et lycées du secteur                                     | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de temps d'information réalisés : 1 par an souhaité</li> <li>- Nombre de jeunes qui participent à ces temps d'informations : 50 par an souhaités</li> <li>- Effet sur l'utilisation des dispositifs</li> </ul>  |
|   |   | - Organisation de temps d'information sur les dispositifs existants sur le territoire de la MAGIC  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de temps d'information réalisés : 1 par an souhaité</li> <li>- Nombre de jeunes qui participent à ces temps d'informations : 20 par an souhaités</li> <li>- Effet sur l'utilisation des dispositifs</li> </ul>  |
|   | Investir les jeunes dans la programmation d'activités jeunes de La MAGIC                | - Organisation, avec les jeunes investis dans l'association, de temps de concertation pour définir le programme d'activités qui leur est dédié | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de temps de concertation réalisés : 4 par an souhaités</li> <li>- Nombre de jeunes qui participent : 10 par concertation souhaités</li> <li>- Intérêt suscité par ces concertations : 85% d'avis favorables souhaités</li> <li>- Effet des concertations sur la programmation d'activités</li> <li>- Effet des concertations sur la participation des jeunes</li> </ul> |
|   | Permettre la réalisation des projets des jeunes   | - Organisation de temps d'accompagnement des projets des jeunes sur les collèges et lycées du secteur  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de temps d'accompagnement proposés : 36 par an souhaités</li> <li>- Nombre de projets de jeunes accompagnés : 10 par an souhaités</li> <li>- Nombre de projets de jeunes qui aboutissent : 10 par an souhaités</li> <li>- Nombre de jeunes concernés : 50 par an souhaités</li> </ul>   |

|  |   |  |  |
|--|---|--|--|
|  |   |  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Intérêt de l'accompagnement pour les jeunes : 90% d'avis favorables souhaités</li> <li>- Effet sur la participation des jeunes</li> </ul>   |
|  |   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation de temps d'accompagnement des projets des jeunes sur le territoire de la MAGIC</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de temps d'accompagnement proposés : 8 par an souhaités</li> <li>- Nombre de projets de jeunes accompagnés : 4 par an souhaités</li> <li>- Nombre de projets de jeunes qui aboutissent : 4 par an souhaités</li> <li>- Nombre de jeunes concernés : 24 par an souhaités</li> <li>- Intérêt de l'accompagnement pour les jeunes : 90% d'avis favorables souhaités</li> <li>- Effet sur la participation des jeunes</li> </ul> |
| <b>Être mieux connu des jeunes du territoire</b> | Développer la présence de la MAGIC auprès des jeunes sur les collèges et lycées du territoire | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation de temps de rencontres avec les jeunes sur les collèges et lycées du territoire</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de temps de rencontre proposés : 36 par an souhaités</li> <li>- Nombre de jeunes rencontrés : 100 par an souhaités</li> <li>- Effet sur la participation des jeunes</li> </ul>   |
|  | Développer la présence de la MAGIC auprès des jeunes sur le territoire                        | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation de temps de rencontres avec les jeunes sur le territoire de la MAGIC</li> </ul>            | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de temps de rencontre proposés : 4 par an souhaités</li> <li>- Nombre de jeunes rencontrés : 40 par an souhaités</li> <li>- Effet sur la connaissance de La MAGIC par les jeunes</li> <li>- Effet sur la participation des jeunes aux actions de la MAGIC</li> </ul>   |
|  | Développer la présence de La MAGIC sur les outils numériques                                  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Poursuite du travail réalisé dans le cadre des Promeneurs du Net</li> </ul>                             | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de promeneurs du net portés par La MAGIC : 2 souhaités</li> <li>- Nombre de contacts et/ou accompagnements réalisés entre les</li> </ul>   |

|   |  |   |   |
|---|--|---|---|
|   |  |   | <p>promeneurs du net et les jeunes : 50 par an souhaités</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Intérêt pour les jeunes : 75% d'avis favorables souhaités</li> <li>- Effet de ces contacts et ou accompagnements sur les jeunes</li> </ul>  |
|   |  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Adaptation de la communication spécifique pour les jeunes</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence d'une communication spécifique pour les jeunes : OUI/NON</li> <li>- Impact de cette communication sur la connaissance de la MAGIC par les jeunes</li> <li>- Impact de cette communication sur la participation des jeunes</li> </ul> |
|   | Développer les réseaux partenariaux avec les structures jeunesse du territoire | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation de temps d'interconnaissance avec les acteurs jeunesse du territoire</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de rencontres partenariales réalisées : 6 par an souhaités</li> <li>- Nombre de partenaires rencontrés : 10 par an souhaités</li> <li>- Impact de ces rencontres sur le développement d'actions partenariales</li> </ul>                |
|   |  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise à disposition, des acteurs jeunesse du territoire, d'outils de communication sur les activités et services portés par la MAGIC auprès des jeunes</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence d'une communication spécifique : OUI/NON</li> <li>- Impact de cette communication sur la connaissance de la MAGIC par les acteurs jeunesse</li> <li>- Impact de cette communication sur le développement partenarial</li> </ul>      |
| <b>Adapter le fonctionnement de La MAGIC aux contraintes des jeunes</b> | Adapter les horaires des activités aux contraintes des jeunes                  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation d'une concertation avec les jeunes pour pouvoir proposer des activités en fonction de leurs contraintes temporelles</li> </ul>                      | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence d'une concertation : OUI/NON</li> <li>- Effet de cette consultation sur l'organisation temporelle des activités jeunesse</li> </ul>  |
|   | Adapter les lieux d'activités aux contraintes des jeunes                       | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation d'une concertation avec les jeunes pour proposer les activités en proximité</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence d'une concertation : OUI/NON</li> </ul>  |

|  |  |  |   |
|--|--|--|---|
|  |  |  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Effet de cette consultation sur l'organisation géographique des activités jeunesse</li> </ul>  |
|  |  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer l'aller-vers sur les actions jeunesse de la MAGIC</li> </ul>                               | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'actions jeunesse délocalisées : 10 par an souhaitées</li> <li>- Effet de ces délocalisations sur la participation des jeunes</li> </ul>   |
|  | Réduire les problématiques de mobilité | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation de transports collectifs pour accéder aux activités proposées pour les jeunes</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de transports collectifs proposés par an : sur chaque action délocalisée</li> <li>- Nombre de jeunes qui utilisent ces transports collectifs : 8 à 16 jeunes par activité souhaités</li> <li>- Effet des transports collectifs sur la participation des jeunes</li> </ul> |
|  |  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation de covoiturage pour accéder aux activités proposées pour les jeunes</li> </ul>           | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de covoiturages proposés par an : sur chaque action</li> <li>- Nombre de familles qui s'impliquent dans le covoiturage : 20 par an souhaitées</li> <li>- Effet du covoiturage sur la participation des jeunes</li> </ul>  |

## 6. Solidarités intergénérationnelles

| Objectif général   | Objectif opérationnel  | Actions  | Critères d'évaluation   |
|--|--|--|---|
| <p align="center"><b>Accompagner le vieillissement de la population locale</b></p> | <p align="center">Favoriser le maintien des compétences cognitives des séniors</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation de conférences sur l'évolution des compétences cognitives des séniors</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de conférences réalisées : 2 par an souhaitées</li> <li>- Nombre de participants : 20 par conférence souhaités</li> <li>- Intérêt des conférences pour les séniors : 80% d'avis favorables souhaités</li> <li>- Effet sur la participation des séniors aux ateliers de maintien des compétences cognitives</li> <li>- Effet sur le maintien des compétences cognitives des séniors</li> </ul> |
|  |  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation d'ateliers de maintien des compétences cognitives</li> </ul>                     | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'ateliers proposés : 3 par an souhaités</li> <li>- Nombre de participants : 10 par atelier souhaités</li> <li>- Nombre de communes touchées par ces ateliers : 3 par an souhaités</li> <li>- Intérêt des ateliers pour les séniors : 80% d'avis favorables souhaités</li> <li>- Effet sur le maintien des compétences cognitives des séniors</li> </ul>                                      |
|  | <p align="center">Favoriser le maintien des compétences physiques des séniors</p>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation de conférences sur l'évolution des compétences physiques des séniors</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de conférences réalisées : 2 par an souhaitées</li> <li>- Nombre de participants : 20 par conférence souhaités</li> <li>- Intérêt des conférences pour les séniors : 80% d'avis favorables souhaités</li> </ul>   |

|  |                                  |  |   |
|--|----------------------------------|--|---|
|  |                                  |  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Effet sur la participation des séniors aux ateliers de maintien des compétences physiques</li> <li>- Effet sur le maintien des compétences physiques des séniors</li> </ul>  |
|  |                                  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation d'ateliers de maintien des compétences physiques</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'ateliers proposés : 3 par an souhaités</li> <li>- Nombre de participants : 10 par atelier souhaités</li> <li>- Nombre de communes touchées par ces ateliers : 3 par an souhaités</li> <li>- Intérêt des ateliers pour les séniors : 80% d'avis favorables souhaités</li> <li>- Effet sur le maintien des compétences physiques des séniors</li> </ul>     |
|  | Favoriser le maintien à domicile | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Information des séniors sur les dispositifs permettant le maintien à domicile (ergothérapeute, portage de repas à domicile, transport à la demande, services d'aide à domicile, télésurveillance...)</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de temps d'information réalisés en collectif : 2 par an souhaités</li> <li>- Nombre de temps d'information réalisés en individuel : 20 par an souhaités</li> <li>- Intérêt de ces temps d'information pour les séniors : 75% d'avis favorables souhaités</li> <li>- Effet de ces temps d'information sur l'utilisation des dispositifs existants</li> </ul> |
|  |                                  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Poursuite des actions du service mandataire d'aide à domicile</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de dossiers mandataires traités par an : 25 souhaités</li> <li>- Intérêt du travail réalisé par La MAGIC pour les usagers : 80% d'avis favorables souhaités</li> <li>- Intérêt du service mandataire sur le maintien à domicile des séniors</li> </ul>  |

|  |  |  |   |
|--|--|--|---|
|  | Participer à la mise en place localement d'une offre de logements seniors en alternative aux maisons de retraite | - Poursuite du travail d'animation de la vie sociale de la Maison Intergénérationnelle de Jenzat                                 | - Nombre d'actions réalisées par an : 6 souhaitées<br>- Intérêt du travail de La MAGIC pour les résidents : 90% d'avis favorables souhaités<br>- Intérêt du travail de la MAGIC pour l'intercommunalité   |
|  |  | - Participation à l'animation de la vie sociale des futurs logements seniors en cours de création par la commune de Broût-Vernet | - Implication de la MAGIC dans le projet communal : OUI/NON<br>- Nombre d'interventions par an : 6 souhaitées<br>- Effet de ces interventions sur la vie collective des résidences<br>- Intérêt des interventions de La MAGIC pour la commune<br>- Intérêt des interventions de La MAGIC sur l'intégration des résidents des logements seniors sur la vie communale |
|  |  | - Accompagnement de tous projets d'habitat inclusif porté par une commune ou une intercommunalité sur le territoire              | - Existence d'autres projets sur le territoire : OUI/NON<br>- Nombre de communes qui sollicitent La MAGIC sur l'accompagnement de leurs projets d'habitat inclusif<br>- Effet des interventions de la MAGIC sur les projets d'habitat inclusif  |
|  | Accompagner les futurs ou les jeunes retraités   | - Organisation de temps d'information sur les démarches administratives à réaliser par les futurs et/ou les nouveaux retraités   | - Nombre de temps d'information sur les démarches administratives réalisés : 2 par an souhaités<br>- Nombre de participants : 15 par présentation souhaités<br>- Effet de ces temps d'information sur la participation effective  |



|   |   |   |  |
|---|---|---|--|
|   |   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation de temps d'information sur les activités du territoire et les activités seniors existantes</li> </ul>                                     | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de temps d'information sur les activités du territoire réalisés : 2 par an souhaités</li> <li>- Nombre de participants : 15 par présentation souhaités</li> <li>- Effet de ces temps d'information sur la participation effective</li> </ul>   |
| <p align="center"><b>Favoriser le maintien des relations sociales entre seniors</b></p> | <p align="center">Proposer une offre culturelle à destination des seniors</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Dans le cadre des animations ponctuelles proposées par La MAGIC, organisation de plusieurs animations culturelles à destination des seniors</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'animations ponctuelles et culturelles programmées : 2 par an souhaités</li> <li>- Nombre de participants : 16 par action souhaités</li> <li>- Intérêt de ces actions pour les seniors : 80% d'avis favorables souhaités</li> <li>- Effet des actions sur le développement de liens sociaux de proximité</li> </ul> |
|   |   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation de sorties culturelles à destination des seniors</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de sorties culturelles programmées : 2 par an souhaités</li> <li>- Nombre de participants : 16 par action souhaités</li> <li>- Intérêt des sorties pour les seniors : 80% d'avis favorables souhaités</li> <li>- Effet sur le développement de liens sociaux de proximité</li> </ul>                                 |
|   | <p align="center">Proposer une offre de loisirs à destination des seniors</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Dans le cadre des animations ponctuelles proposées par La MAGIC, organisation de plusieurs animations de loisirs à destination des seniors</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'animations ponctuelles et de loisirs programmées : 2 par an souhaités</li> <li>- Nombre de participants : 20 par action souhaités</li> <li>- Intérêt de ces actions pour les seniors : 80% d'avis favorables souhaités</li> <li>- Effet des actions sur le développement de liens sociaux de proximité</li> </ul>  |

|  |  |  |   |
|--|--|--|---|
|  |  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation de sorties de loisirs à destination des séniors</li> </ul>                               | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de sorties de loisirs programmées : 2 par an souhaités</li> <li>- Nombre de participants : 16 par action souhaités</li> <li>- Intérêt des sorties pour les séniors : 80% d'avis favorables souhaités</li> <li>- Effet sur le développement de liens sociaux de proximité</li> </ul>   |
|  | <p>Permettre l'accès aux vacances entre pairs</p>                          | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation une fois par an d'un séjour séniors en lien avec un voyageur</li> </ul>                  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de voyages organisés : 4 sur la période d'agrément</li> <li>- Nombre de participants : 40 en moyenne souhaités</li> <li>- Intérêt de ces voyages pour les séniors : 90% d'avis favorables souhaités</li> <li>- Effet sur la création de liens sociaux de proximité</li> </ul>   |
|  |  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation une fois par an d'un séjour séniors à tarif réduit en partenariat avec l'ANCV</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de voyages organisés : 4 sur la période d'agrément</li> <li>- Nombre de participants : 16 par voyage souhaités</li> <li>- Intérêt de ces voyages pour les séniors : 90% d'avis favorables souhaités</li> <li>- Effet du partenariat avec l'ANCV sur la participation des séniors à revenus modestes</li> <li>- Effet sur la création de liens sociaux de proximité</li> </ul> |
|  | <p>Promouvoir les associations de séniors existantes sur le territoire</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Création d'un listing des associations séniors du territoire et de leurs activités</li> </ul>         | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence d'un listing : OUI/NON</li> <li>- Nombre de diffusions de ce listing auprès des séniors du territoire : 30 par an souhaités</li> <li>- Effet de cette diffusion sur la participation des séniors dans les associations séniors du territoire</li> </ul>  |

|  |  |  |   |
|--|--|--|---|
|  |  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation de temps d'informations sur les activités des associations séniors du territoire</li> </ul>          | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de temps de présentation des activités des associations séniors du territoire : 1 par an souhaité</li> <li>- Nombre de participants : 50 par présentation souhaités</li> <li>- Effet sur l'intégration des séniors dans les activités locales</li> </ul>                  |
| <p align="center"><b>Favoriser le développement de liens intergénérationnels</b></p> | <p align="center">Impliquer les séniors volontaires dans le LAEP de La MAGIC</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Accueil des séniors sur le LAEP afin de leur faire découvrir le lieu, ses règles et son fonctionnement</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de séniors qui viennent découvrir le LAEP</li> <li>- Nombre de séniors qui souhaitent s'impliquer dans le LAEP</li> <li>- Effet de ces découvertes sur la création de liens intergénérationnels</li> </ul>  |
|  |  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation des séniors volontaires</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de séniors formés comme bénévoles du LAEP : 2 par an souhaités</li> <li>- Intérêt de la formation pour les séniors : 90% d'avis favorables souhaités</li> </ul>   |
|  |  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Intégration dans l'équipe du LAEP des séniors volontaires qui auront été formés</li> </ul>                        | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de séniors intégrés comme bénévoles du LAEP : 2 par an souhaités</li> <li>- Effet de leur présence sur la vie collective du LAEP</li> <li>- Effet de leur présence sur la gestion du LAEP</li> </ul>  |
|  | <p align="center">Développer les relations séniors- Relais Petite Enfance</p>    | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation de temps de rencontre entre les séniors et les Relais Petite Enfance du territoire</li> </ul>        | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de temps de rencontre réalisés : 3 par an souhaités</li> <li>- Intérêt pour les participants : 75% d'avis favorables souhaités</li> <li>- Effet de ces rencontres sur les séniors</li> <li>- Effet de ces rencontres sur les usagers des Relais Petite Enfance</li> </ul> |
|  |  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation d'animations communes aux séniors et aux usagers des Relais Petite Enfance du territoire</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'animations réalisées : 3 par an souhaités</li> </ul>  |

|  |   |   |   |
|--|---|---|---|
|  |   |   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Intérêt pour les participants : 75% d'avis favorables souhaités</li> <li>- Effet de ces animations sur les séniors</li> <li>- Effet de ces animations sur les usagers des Relais Petite Enfance</li> </ul>   |
|  |   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation de sorties communes aux séniors et aux usagers des Relais Petite Enfance du territoire</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de sorties réalisées : 3 par an souhaités</li> <li>- Intérêt pour les participants : 75% d'avis favorables souhaités</li> <li>- Effet de ces sorties sur les séniors</li> <li>- Effet de ces sorties sur les usagers des Relais Petite Enfance</li> </ul> |
|  | Développer les relations séniors-jeunes   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation d'animations communes aux séniors et aux enfants/jeunes du territoire</li> </ul>                  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'animations réalisées : 3 par an souhaités</li> <li>- Intérêt pour les participants : 75% d'avis favorables souhaités</li> <li>- Effet de ces animations sur les séniors</li> <li>- Effet de ces animations sur les jeunes</li> </ul>                    |
|  |   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation de sorties communes aux séniors et aux enfants/jeunes du territoire</li> </ul>                    | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de sorties réalisées : 3 par an souhaités</li> <li>- Intérêt pour les participants : 75% d'avis favorables souhaités</li> <li>- Effet de ces sorties sur les séniors</li> <li>- Effet de ces sorties sur les jeunes</li> </ul>                            |
|  | Développer les relations séniors-familles | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation d'animations communes aux séniors et aux familles du territoire</li> </ul>                        | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'animations réalisées : 3 par an souhaités</li> <li>- Intérêt pour les participants : 75% d'avis favorables souhaités</li> <li>- Effet de ces animations sur les séniors</li> <li>- Effet de ces animations sur les familles</li> </ul>                  |
|  |   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation de sorties communes aux séniors et aux familles du territoire</li> </ul>                          | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de sorties réalisées : 3 par an souhaités</li> <li>- Intérêt pour les participants : 75% d'avis favorables souhaités</li> </ul>   |

|                                |                                |   |   |
|--------------------------------|--------------------------------|---|---|
|                                |                                |   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Effet de ces sorties sur les séniors</li> <li>- Effet de ces sorties sur les familles</li> </ul>   |
|                                |                                | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation de séjours communs aux séniors et aux familles du territoire</li> </ul>         | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de séjours organisés : 1 par an souhaité</li> <li>- Nombre de participants : 24 par séjour souhaités</li> <li>- Intérêt pour les participants : 75% d'avis favorables souhaités</li> <li>- Effet de ces séjours sur les séniors</li> <li>- Effet de ces séjours sur les familles</li> </ul>                 |
| <b>Accompagner les aidants</b> | Rompre l'isolement des aidants | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Poursuite des rencontres entre aidants dans le cadre du groupe de parole existant</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de rencontres entre aidants réalisées : 4 par an souhaitées</li> <li>- Nombre de participants : 8 par rencontre souhaités</li> <li>- Effet de ces rencontres sur le bien-être des aidants</li> <li>- Effets de ces rencontres sur le maintien de la socialisation des aidants</li> </ul>                    |
|                                |                                | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation de temps de travail thématiques liés aux problématiques des aidants</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de temps de travail thématique réalisé pour les aidants : 4 par an souhaités</li> <li>- Nombre de participants : 8 par rencontre souhaités</li> <li>- Intérêt de ces temps pour les aidants : 75% d'avis favorables souhaités</li> </ul>  |
|                                |                                | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Information sur les dispositifs de répit existant pour les aidants</li> </ul>                | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de temps d'information réalisés : 1 par an souhaité</li> <li>- Nombre de participants : 20 par an souhaité</li> <li>- Nombre d'aidants qui utilisent ces dispositifs suite aux temps d'information : 5 par an souhaités</li> <li>- Intérêt de ces informations : 75% d'avis favorables souhaités</li> </ul> |

## Famille

| Objectif général  | Objectif opérationnel   | Actions   | Critères d'évaluation   |
|---|---|---|---|
| <p align="center"><b>Accompagner la parentalité</b></p> | <p align="center">Permettre le maintien et/ou le développement des liens sociaux entre jeunes parents et entre jeunes enfants</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Poursuite des interventions auprès des jeunes parents dans le cadre du LAEP de la MAGIC</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de jours d'ouverture du LAEP : 36 par an souhaités</li> <li>- Nombre de participations : 250 par an souhaitées</li> <li>- Intérêt du LAEP pour les familles : 90% d'avis favorables souhaités</li> <li>- Intérêt du LAEP pour les accueillants : 90% d'avis favorables souhaités</li> <li>- Effets du LAEP sur la socialisation des jeunes enfants</li> <li>- Effets du LAEP sur le maintien des liens sociaux des parents</li> </ul> |
|   |   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation d'animations collectives dédiées aux jeunes parents</li> </ul>                        | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'animations collectives organisées : 6 par an souhaitées</li> <li>- Nombre de participants : 8 par animation souhaités</li> <li>- Intérêt de ces animations pour les jeunes parents : 75% d'avis favorables souhaités</li> <li>- Effets de ces animations sur le développement de liens sociaux</li> </ul>   |
|   |   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation d'animations collectives dédiées aux jeunes enfants</li> </ul>                        | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'animations collectives organisées : 6 par an souhaitées</li> <li>- Nombre de participants : 8 par animation souhaités</li> <li>- Intérêt pour les jeunes enfants : 75% d'avis favorables souhaités</li> <li>- Intérêt pour les parents : 75% d'avis favorables souhaités</li> <li>- Effets de ces animations sur le développement de liens sociaux</li> </ul>   |

|  |  |  |  |
|--|--|--|--|
|  | Favoriser les liens intrafamiliaux     | - Organisation d'ateliers parents enfants en lien avec les attentes des familles   | - Nombre d'ateliers proposés : 4 par an souhaités<br>- Nombre de participants : 8 par atelier souhaités<br>- Intérêt pour les enfants : 75% d'avis favorables souhaités<br>- Intérêt pour les parents : 75% d'avis favorables souhaités<br>- Effets de ces animations sur le développement de liens intrafamiliaux     |
|  |  | - Organisation de temps de loisirs intergénérationnels permettant la participation de toute la famille                                 | - Nombre d'animations proposées : 4 par an souhaités<br>- Nombre de participants : 16 par atelier souhaités<br>- Intérêt pour les enfants : 75% d'avis favorables souhaités<br>- Intérêt pour les parents : 75% d'avis favorables souhaités<br>- Effets de ces animations sur le développement de liens intrafamiliaux |
|  | Répondre aux problématiques familiales | - Organisation de temps de concertation avec les familles pour comprendre leurs problématiques et définir avec elles des interventions | - Nombre de temps de concertation organisés : 2 par an souhaités<br>- Intérêt de ces concertations pour les familles : 75% d'avis favorables souhaités<br>- Effets de ces concertations sur la définition du programme d'activités famille<br>- Effet de ces concertations sur la participation des familles           |
|  |  | - Organisation des temps d'informations sur les problématiques familiales repérées et avec la présence de professionnels               | - Nombre de temps d'information organisés : 2 par an souhaités<br>- Intérêt pour les familles : 75% d'avis favorables souhaités  |

|   |  |  |   |
|---|--|--|---|
|   |  |  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Effets sur la gestion des problématiques familiales</li> </ul>   |
| <p align="center"><b>Favoriser le développement de liens sociaux et l'accès aux pratiques culturelles, sportives et de loisirs des familles</b></p> | <p align="center">Proposer une offre culturelle à destination des familles</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Dans le cadre des animations ponctuelles proposées par La MAGIC, organisation de plusieurs animations culturelles à destination des familles</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'animations ponctuelles et culturelles programmées : 2 par an souhaités</li> <li>- Nombre de participants : 16 par action souhaités</li> <li>- Intérêt de ces actions pour les familles : 80% d'avis favorables souhaités</li> <li>- Effet des actions sur le développement de liens sociaux de proximité</li> </ul> |
|   |  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation de sorties culturelles à destination des familles</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de sorties culturelles programmées : 2 par an souhaités</li> <li>- Nombre de participants : 16 par action souhaités</li> <li>- Intérêt des sorties pour les familles : 80% d'avis favorables souhaités</li> <li>- Effet sur le développement de liens sociaux de proximité</li> </ul>                                 |
|   | <p align="center">Proposer une offre sportive à destination des familles</p>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Dans le cadre des animations ponctuelles proposées par La MAGIC, organisation de plusieurs animations sportives à destination des familles</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'animations sportives programmées : 2 par an souhaités</li> <li>- Nombre de participants : 20 par action souhaités</li> <li>- Intérêt de ces actions pour les familles : 80% d'avis favorables souhaités</li> <li>- Effet des actions sur le développement de liens sociaux de proximité</li> </ul>                  |
|   |  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation de sorties sportives à destination des familles</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de sorties sportives programmées : 2 par an souhaités</li> <li>- Nombre de participants : 16 par action souhaités</li> <li>- Intérêt des sorties pour les familles : 80% d'avis favorables souhaités</li> </ul>   |



|   |  |  |  |
|---|--|--|--|
|   |  |  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Effet sur le développement de liens sociaux de proximité</li> </ul>   |
|   | Proposer une offre de loisirs à destination des familles | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation de sorties de loisirs à destination des familles</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de sorties de loisirs programmées : 2 par an souhaités</li> <li>- Nombre de participants : 16 par action souhaités</li> <li>- Intérêt des sorties pour les familles : 80% d'avis favorables souhaités</li> <li>- Effet sur le développement de liens sociaux de proximité</li> </ul> |
|   | Favoriser l'accès aux vacances en famille                | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sur les vacances d'été, organisation d'un séjour à tarif modéré pour les familles</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de voyages organisés : 4 sur la période d'agrément</li> <li>- Nombre de participants : 16 par voyage souhaités</li> <li>- Intérêt de ces voyages pour les familles : 90% d'avis favorables souhaités</li> <li>- Effet sur la création de liens sociaux de proximité</li> </ul>       |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation de temps d'information sur les dispositifs d'accès aux vacances autonomes existants pour les familles</li> </ul>  |  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de temps d'information réalisés : 1 par an souhaité</li> <li>- Nombre de familles qui participent à ces temps d'informations : 20 par an souhaités</li> <li>- Effet sur l'utilisation des dispositifs</li> </ul>   |  |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>- Accompagnement des familles dans leurs démarches d'accès aux vacances autonomes (montage de dossier, recherches de financements, organisation du séjour...)</li> </ul> |  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de familles accompagnées par La MAGIC dans leurs démarches d'accès aux vacances autonomes : 5 par an souhaités</li> <li>- Nombre de projets qui aboutissent : 5 par an souhaités</li> <li>- Intérêt pour les familles : 90% d'avis favorables souhaités</li> </ul> |  |

|  |   |   |  |
|--|---|---|--|
|  |   |   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Effet sur l'accès aux vacances des familles</li> </ul>  |
| <p align="center"><b>Mettre les questions sociétales au cœur des problématiques familiales</b></p> | <p align="center">Développer la conscience environnementale</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation de temps d'information sur l'environnement et les gestes écologiques</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de temps d'information réalisés : 1 par an souhaité</li> <li>- Nombre de participants : 20 par rencontre souhaités</li> <li>- Intérêt pour les participants : 80% d'avis favorables souhaités</li> <li>- Effet sur la prise de conscience écologique des participants</li> </ul>   |
|  |   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation de temps d'animation sur l'environnement et les gestes écologiques</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de temps d'animation réalisés : 4 par an souhaités</li> <li>- Nombre de participants : 16 par animation souhaités</li> <li>- Intérêt pour les participants : 80% d'avis favorables souhaités</li> <li>- Effet sur la prise de conscience écologique des participants</li> </ul>  |
|  | <p align="center">Développer la conscience citoyenne</p>        | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Dans le cadre des élections (européennes, municipales, présidentielles et législatives), organisation de temps d'information sur le droit de vote</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de temps d'information réalisés : 1 par an souhaité</li> <li>- Nombre de participants : 20 par rencontre souhaités</li> <li>- Intérêt pour les participants : 80% d'avis favorables souhaités</li> <li>- Effet sur le développement de la conscience citoyenne des participants (participation aux élections)</li> </ul> |
|  |   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Dans le cadre des élections, organisation de temps d'informations sur les parties politiques et leur histoire</li> </ul>                                     | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de temps d'information réalisés : 1 par an souhaité</li> <li>- Nombre de participants : 20 par rencontre souhaités</li> <li>- Intérêt pour les participants : 80% d'avis favorables souhaités</li> </ul>   |

|   |   |  |  |
|---|---|--|--|
|   |   |  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Effet sur le développement de la conscience citoyenne des participants (meilleure connaissance de l'histoire des parties politiques)</li> </ul>   |
|   | Eviter l'exclusion sociale                                      | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation de temps d'information sur le harcèlement sous toute ses formes</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de temps d'information réalisés : 1 par an souhaité</li> <li>- Nombre de participants : 20 par rencontre souhaités</li> <li>- Intérêt pour les participants : 80% d'avis favorables souhaités</li> <li>- Effet sur la conscientisation de la problématique par les participants</li> </ul> |
|   |   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation de temps d'information sur les handicaps</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de temps d'information réalisés : 1 par an souhaité</li> <li>- Nombre de participants : 20 par rencontre souhaités</li> <li>- Intérêt pour les participants : 80% d'avis favorables souhaités</li> <li>- Effet sur la conscientisation de la problématique par les participants</li> </ul> |
|   |   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation des temps d'animation sur les handicaps</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de temps d'animation réalisés : 1 par an souhaité</li> <li>- Nombre de participants : 20 par activité souhaités</li> <li>- Intérêt pour les participants : 80% d'avis favorables souhaités</li> <li>- Effet sur la conscientisation de la problématique par les participants</li> </ul>    |
| <b>Adapter le fonctionnement de La MAGIC aux contraintes des familles</b> | Adapter les horaires des activités aux contraintes des familles | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation d'une concertation avec les familles pour pouvoir proposer des activités en fonction de leurs contraintes temporelles</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence d'une concertation : OUI/NON</li> <li>- Effet de cette consultation sur l'organisation temporelle des activités famille</li> </ul>  |

|  |  |  |  |
|--|--|--|--|
|  | Adapter les lieux d'activités aux contraintes des familles | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation d'une concertation avec les familles pour proposer les activités en proximité</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence d'une concertation : OUI/NON</li> <li>- Effet de cette consultation sur l'organisation géographique des activités famille</li> </ul>  |
|  | Réduire les problématiques de mobilité                     | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation de transports collectifs pour accéder aux activités proposées pour les familles</li> <li>- Organisation de covoiturage pour accéder aux activités proposées pour les familles</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de transports collectifs proposés par an : sur chaque action délocalisée</li> <li>- Nombre de familles qui utilisent ces transports collectifs : 8 à 16 membres de familles par activité souhaités</li> <li>- Effet des transports collectifs sur la participation des familles</li> <li>- Nombre de covoiturations proposés par an : sur chaque action</li> <li>- Nombre de familles qui s'impliquent dans le covoiturage : 20 par an souhaités</li> <li>- Effet du covoiturage sur la participation des familles rencontrant des problématiques de mobilité</li> </ul> |

## 5. Fonctionnement associatif

Afin de mettre en œuvre le projet social 2024-2027, de faire un suivi régulier des projets, une évaluation continue des avancées de la feuille de route de l'association et d'impliquer l'ensemble des administrateurs, bénévoles, habitants, partenaires et salariés dans ces travaux, de nouvelles méthodes de travail ont été validées en Conseil d'Administration.

Chaque instance aura des missions bien précises qui permettent l'intégration de tous dans les réflexions et la décision.

- **Le Bureau** : Il se réunira en fonction des besoins de l'association pour traiter des questions suivantes
  - Ressources humaines ;
  - Budget ;
  - Préparation des conseils d'administration et de l'Assemblée Générale.
  
- **Le Conseil d'Administration** : Cette instance se réunira 4 fois par an sous 2 formes différentes
  - **Réunion de juin** : ce temps de rencontre permettra de présenter le résultat et le budget de l'association, de préparer l'assemblée générale.  
Il sera également dédié à une évaluation annuelle du projet de l'association afin de vérifier la pertinence des actions en lien avec les axes du projet social.
  
  - **Réunions de février/mai/octobre** : ces conseils d'administration deviendront des temps de travail avec les salariés. Le programme des Conseils d'Administration s'organisera ainsi :
    - Un temps d'information sur les actions réalisées, la vie de l'association, les avancées budgétaires...
    - Un temps de travail en sous-groupes qui permettra d'avancer sur les projets en cours et de déterminer l'ensemble des actions à réaliser entre chaque conseil ;
    - Une restitution de chaque groupe afin que chaque administrateur ait la connaissance des actions et initiatives et qu'ils puissent apporter sa vision personnelle ;
    - Un temps de convivialité.
  
- **Les Commissions** : Les commissions thématiques, dont la plupart des questions sera traitée lors des conseils d'administration, seront remplacées par des commissions projets, qui pourront intégrer des administrateurs, des adhérents, des habitants, des partenaires, des salariés...  
Ce fonctionnement existe déjà avec les commissions « Projet social 2024-2027 » et « Magic Color' » et semble plus efficace pour faire avancer les initiatives et impliquer réellement dans les décisions les adhérents et les bénévoles.  
Chaque administrateur pourra ainsi s'impliquer sur des actions qui l'intéressent réellement.  
La commission « Projet Social 2024-2027 verra ses missions évoluer pour passer de la phase de création à la phase de suivi du projet global de l'association.

En plus de ces différents lieux de réflexion et d'implication, La MAGIC réalisera régulièrement des temps d'information et de consultation des habitants afin de rester en lien avec le territoire, d'impliquer de nouvelles personnes dans la vie de l'association.

## **6. Conclusion**

A-t-on le droit de dire que la période COVID a été bénéfique ?

Au regard des pertes humaines, de la déliquescence des liens sociaux, de la montée de l'individualisme, il est difficile de répondre favorablement à cette question.

Toutefois, pour La MAGIC, ses bénévoles et ses salariés, cette période a permis d'asseoir son fonctionnement, de développer de nouvelles capacités d'agir localement au service de l'intérêt général.

Il a fallu se réinventer, réexaminer nos méthodes d'intervention, développer de nouvelles compétences, de nouveaux partenariats.

Forts de ces travaux, nous envisageons la période 2024-2027 avec sérénité, avec de nouvelles certitudes qui permettront d'intervenir de manière plus efficace auprès des habitants, en concertation avec l'ensemble des acteurs du territoire et plus particulièrement les municipalités et les intercommunalités.

L'aller-vers et la proximité seront au cœur de nos interventions et favoriseront le développement de liens sociaux de proximité, d'accompagnements adaptés et efficaces que ce soit sur le champ social, numérique, d'animation...

La dimension économique reste cependant une question importante pour que notre projet puisse se réaliser. Il faudra apporter une vigilance forte sur cette thématique pour pouvoir absorber financièrement les évolutions de la convention collective, l'augmentation du coût des énergies, l'adaptation de la masse salariale aux besoins de l'association.

C'est collectivement que nous relèverons l'ensemble de ces défis et que nous permettrons que toutes les générations, tous les acteurs du territoire soient intégrés dans nos démarches pour redynamiser la vie locale et permettre un épanouissement des habitants.